



# Études économiques de l'OCDE

## CHILI

FÉVRIER 2018 (VERSION ABRÉGÉE)



# **Études économiques de l'OCDE : Chili 2018 (version abrégée)**

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2018), *Études économiques de l'OCDE : Chili 2018 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-chl-2018-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-chl-2018-fr)

ISBN 978-92-64-30642-4 (PDF)

Série : Études économiques de l'OCDE  
ISSN 0304-3363 (imprimé)  
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Chili  
ISSN 1995-3798 (imprimé)  
ISSN 1999-0855 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

**Crédits photo :**

Couverture © iStockphoto.com/Brent Heit.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : [www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm](http://www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm).

© OCDE 2018

---

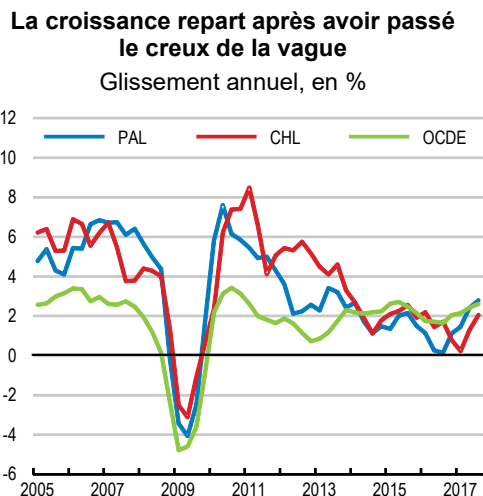
La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com), ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

---

## Résumé

- *La croissance repart après avoir passé le creux de la vague à la suite d'une longue période d'ajustement à la diminution des cours du cuivre*
- *Redynamiser la productivité et les exportations pour favoriser une croissance inclusive*
- *Rendre la croissance plus inclusive grâce à des mesures axées sur le marché du travail et la protection sociale*

**La croissance repart après avoir passé le creux de la vague à la suite d'une longue période d'ajustement à la diminution des cours du cuivre**

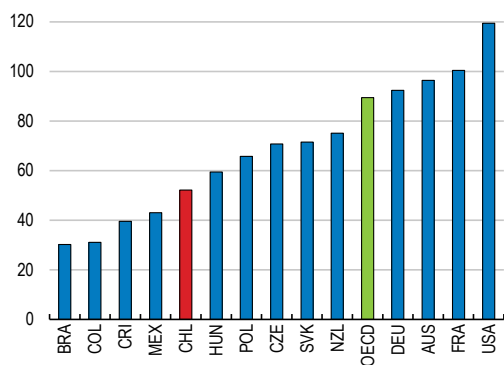


Note : Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.  
Source : OCDE, Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102.

Au cours des dernières décennies, la qualité de vie des citoyens chiliens s'est considérablement améliorée. Cependant, la croissance a marqué le pas à la fin du boom des produits de base. À court terme, la solidité des paramètres fondamentaux de l'économie, l'amélioration des perspectives concernant les exportations et le commerce de produits de base, l'assouplissement monétaire et l'orientation expansionniste de la politique budgétaire contribuent à alimenter une reprise progressive. Des dépenses supplémentaires dans le domaine social et dans celui de l'éducation, notamment dans le cadre de la réforme en cours de l'enseignement, favoriseront une croissance inclusive au fil du temps. Toutefois, un renforcement de la productivité améliorerait les revenus de l'ensemble des Chiliens et contribuerait au financement de services publics de qualité, du système d'éducation et du système de santé. Trop d'adultes ne possèdent que des compétences de base médiocres, tandis que le recours excessif au travail indépendant et à des contrats de courte durée ainsi qu'un système de formation inefficace font obstacle à la croissance de la productivité et pèsent sur le bien-être.

**Redynamiser la productivité et les exportations pour favoriser une croissance inclusive**

**L'écart de productivité reste important**  
Niveau de productivité, milliards USD à PPA par salarié



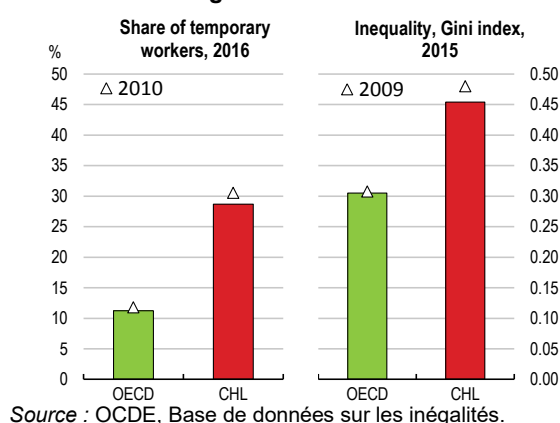
Note : 2016 ou dernière année connue.  
Source : OCDE, Base de données sur la productivité.

Le boom des produits de base a masqué la faiblesse des autres exportations et de la productivité. La dépendance à l'égard de secteurs à forte intensité de ressources naturelles a limité la diversification des exportations du point de vue des biens, des entreprises et des destinations concernés. Il en découle une forte vulnérabilité aux chocs extérieurs, notamment à l'évolution des cours du cuivre, ainsi que des coûts environnementaux. Des réformes récentes ont assoupli les procédures d'immatriculation des entreprises, mis en place un portail numérique intégré permettant aux entreprises d'effectuer différentes démarches, amélioré l'offre d'électricité et rehaussé l'investissement dans les énergies renouvelables. Toutefois, la productivité et les résultats à l'exportation bénéficieraient d'une réduction des obstacles à l'entrée et d'une diminution de la complexité de la réglementation dans certains secteurs. Remédier aux pénuries de compétences et améliorer les liaisons internationales ainsi que les

infrastructures nationales permettraient aussi de créer des emplois de meilleure qualité.

***Rendre la croissance plus inclusive grâce à des mesures axées sur le marché du travail et la protection sociale***

**Les inégalités demeurent fortes**



La mise en œuvre de réformes concernant le marché du travail et la protection sociale et mettant plus particulièrement l'accent sur les femmes et les personnes peu qualifiées est doublement fructueuse en termes de croissance inclusive. Le taux de pauvreté relative, la part des travailleurs peu qualifiés, les écarts d'activité et de salaire entre les hommes et les femmes et le chômage des jeunes restent élevés pour un pays de l'OCDE. Des efforts sont actuellement déployés dans un large éventail de domaines pour améliorer l'équité et la qualité du système d'enseignement. Assurer un accès plus large aux structures d'accueil des jeunes enfants et de soins de santé, rendre plus efficaces les politiques de formation, engager de nouvelles réformes du système d'imposition et étoffer les transferts permettraient de répartir plus largement les fruits de la prospérité. Réduire les indemnités de licenciement relatives aux contrats permanents, tout en élargissant le champ d'application des prestations de chômage, permettrait de réduire la part des contrats de courte durée et informels, et d'améliorer la productivité et le bien-être de tous les Chiliens.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

**Rendre la croissance plus inclusive**

<p>Le cadre de politique macroéconomique est sain, mais le système de surveillance financière reste perfectible.</p> <p>L'orientation de la politique budgétaire est globalement appropriée. Néanmoins, la dette publique, auparavant modeste, a augmenté et les recettes budgétaires dépendent des cours du cuivre.</p>	<p>Appliquer la loi sur les activités bancaires qui intègre les normes de fonds propres de Bâle III et renforce le système de surveillance.</p> <p>Continuer d'accroître la part des écotaxes, des impôts sur le patrimoine et des impôts sur le revenu des personnes physiques dans les recettes publiques, afin de renforcer l'équité et de stimuler la croissance au fil du temps.</p> <p>Inscrire dans la loi le mandat, les ressources et l'indépendance du Conseil consultatif budgétaire, et renforcer son rôle dans la planification budgétaire à moyen terme.</p>
<p>La croissance tendancielle de la productivité est faible et en train de ralentir.</p>	<p>Renforcer les procédures électroniques d'immatriculation et d'autorisation mises en place au niveau national pour les entreprises, et mettre l'accent sur les contrôles <i>ex post</i> pour les entreprises présentant de faibles risques sanitaires et environnementaux.</p> <p>Associer davantage les parties prenantes à la conception de la réglementation grâce à des procédures de consultation précoce.</p> <p>Procéder de manière systématique à des évaluations <i>ex ante</i> et <i>ex post</i> des instruments de réglementation, notamment par le biais des analyses d'impact sur la productivité déjà en place.</p> <p>Améliorer encore les services d'assistance technique et de tutorat destinés aux petites entreprises, en s'appuyant sur les nouveaux centres locaux de développement des petites entreprises.</p>
<p>Les dépenses sociales et d'éducation ont augmenté, mais les inégalités restent fortes.</p>	<p>Accroître encore les dépenses sociales pour faire reculer les inégalités.</p>
<p>Le régime privé de retraite ne permet pas de réduire suffisamment les inégalités, et le vieillissement de la population constituera une source de tensions sur les dépenses publiques.</p>	<p>Revoir à la hausse les cotisations de retraite, afin d'accroître l'épargne constituée pour la retraite.</p> <p>Continuer de renforcer le pilier de solidarité du système de retraite financé par les recettes fiscales générales.</p> <p>Relever progressivement l'âge de la retraite et harmoniser celui des femmes et celui des hommes.</p>

**Améliorer la productivité et les résultats à l'exportation**

<p>Le cadre de la concurrence s'est sensiblement amélioré. Néanmoins, la survie d'entreprises peu productives indique que la concurrence est faible.</p>	<p>Examiner systématiquement les pressions concurrentielles dans des secteurs clés comme les télécommunications et les services maritimes, en réalisant des études de marché et en suivant les orientations du <i>Manuel pour l'évaluation d'impact sur la concurrence</i> élaboré par l'OCDE.</p> <p>Veiller à ce que les entités publiques soient tenues de respecter les recommandations formulées par l'autorité de la concurrence, ou d'expliquer publiquement leurs décisions.</p> <p>Rationaliser les autorisations et leur traitement afin de favoriser l'investissement, et simplifier les règles différenciées en fonction de la taille des entreprises, par exemple en ce qui concerne la fourniture de services d'accueil des jeunes enfants, afin de limiter leur impact sur le développement des entreprises.</p>
<p>Mesurées en proportion du PIB, les dépenses de recherche-développement (R-D) sont peu élevées, notamment dans le secteur des entreprises.</p>	<p>Améliorer l'évaluation de l'action publique en renforçant la collecte de données, les examens systématiques et les études indépendantes.</p> <p>Étoffer les programmes d'aide à la R-D qui ont fait la preuve de leur efficacité, et mettre un terme à ceux qui sont inefficaces, ou bien les ajuster.</p>



Les résultats à l'exportation se sont dégradés. Les échanges intrarégionaux sont faibles si on les compare à ceux d'autres régions du monde. Les obstacles non tarifaires sont très répandus.

Poursuivre les efforts déployés en vue d'intégrer complètement le mécanisme de guichet unique avec les infrastructures logistiques nationales et les partenaires régionaux.

Continuer de réduire les obstacles non tarifaires aux échanges intrarégionaux, en simplifiant les règles instaurées par les accords commerciaux préférentiels.

Les liaisons entre les ports et le réseau ferré laissent à désirer. Les retards pris en matière d'infrastructures de transport intermodal et de coordination métropolitaine aggravent les phénomènes de congestion et les dommages causés à l'environnement.

Élaborer des stratégies à long terme pour les infrastructures aux niveaux national, régional et métropolitain. Harmoniser la réglementation des ports publics et privés.

Intégrer complètement le coût des effets préjudiciables des différents modes de transport sur l'environnement et la santé dans les taxes et la tarification routière, afin de garantir une concurrence équitable.

Réduire les obstacles à l'entrée dans les services maritimes et le transport ferroviaire.

### Améliorer l'inclusivité et la qualité des emplois

Les transferts en espèces sont modestes.

Renforcer les prestations en espèces, notamment les aides à l'emploi et les dispositifs d'aide liés à l'assurance chômage et à l'assurance maladie.

Le taux d'emploi des femmes et celui des jeunes sont faibles pour un pays de l'OCDE.

Continuer d'accroître l'offre de structures d'accueil des jeunes enfants abordables et de qualité pour les enfants les plus pauvres et dans les zones rurales, et étendre les horaires d'ouverture des établissements d'accueil des jeunes enfants.

Les efforts en cours permettront d'améliorer l'égalité des chances face à l'enseignement et sa qualité à tous les niveaux du système d'éducation. Des compétences de base font défaut à une forte proportion d'adultes. L'enseignement supérieur ne prépare pas de manière satisfaisante les étudiants à entrer sur le marché du travail.

Poursuivre les efforts déployés actuellement pour améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux du système d'éducation.

Développer l'apprentissage, en intégrant formation en milieu professionnel et en milieu scolaire, à tous les niveaux du système éducatif.

Une part importante de la population occupe des emplois temporaires ou informels.

Réduire les coûts de licenciements pour les contrats permanents et élargir la couverture du système d'indemnisation du chômage en réduisant les périodes de cotisation minimales.

La proportion de travailleurs peu qualifiés est forte, et ils n'ont qu'un accès restreint aux programmes de formation.

Mieux cibler les formations dispensées par les entreprises sur les travailleurs les plus vulnérables. Évaluer régulièrement les politiques actives du marché du travail, les formations publiques et les formations dispensées par les entreprises, pour consacrer l'essentiel des financements à celles qui donnent de bons résultats.

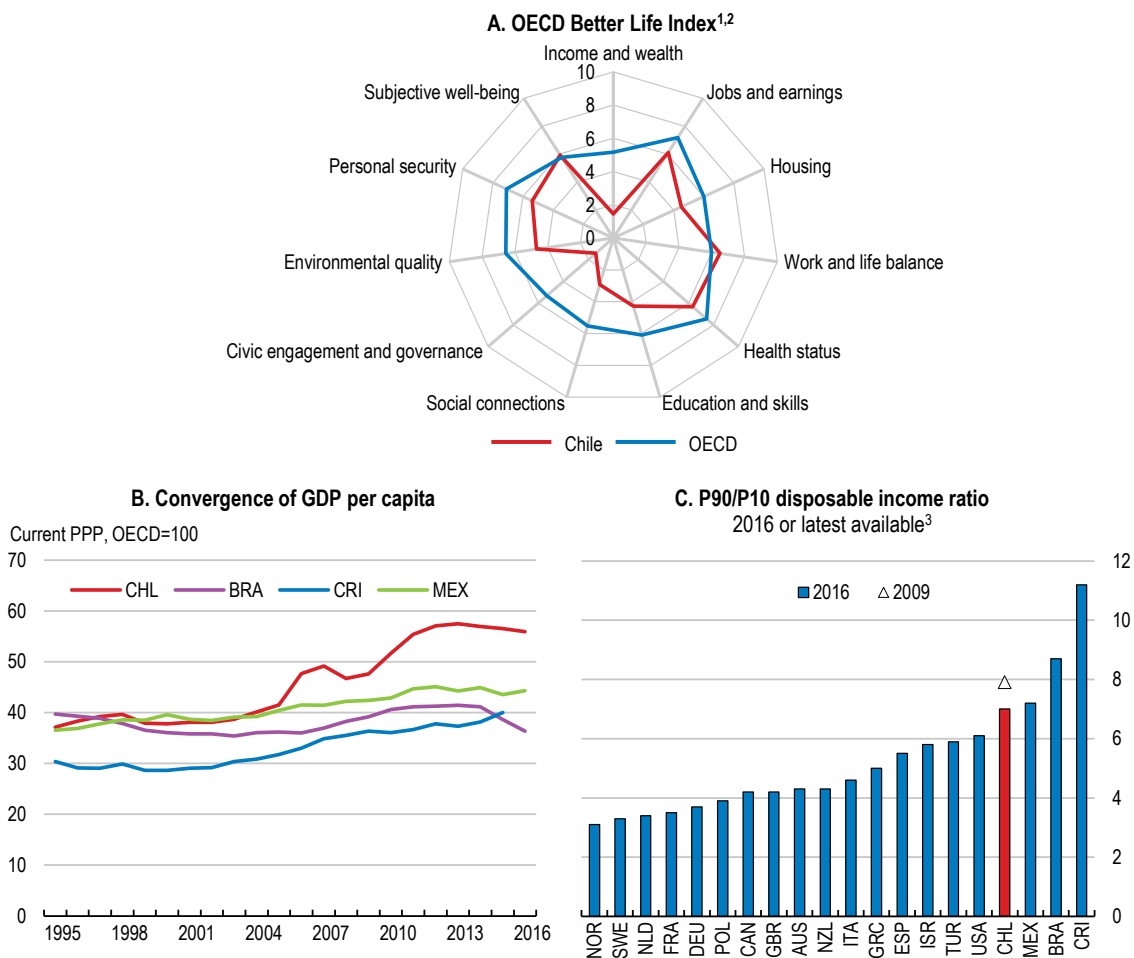


## Évaluation et recommandations

- *L'économie chilienne a bien résisté au choc subi par les produits de base*
- *De nouvelles sources de croissance sont nécessaires pour élargir son assise à long terme*
- *Améliorer l'accès à des emplois de qualité*
- *Renforcer la croissance de la productivité et les résultats à l'exportation*

La qualité de vie des Chiliens s'est améliorée sensiblement au cours des dernières décennies, sous l'effet d'un cadre macroéconomique stable, de réformes structurelles audacieuses, comme la libéralisation des échanges et de l'investissement, et du dynamisme des secteurs des ressources naturelles. La qualité de vie est proche de la moyenne de l'OCDE pour certaines dimensions du bien-être, notamment l'emploi et les salaires, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'état de santé et le bien-être subjectif (Graphique 1, partie A). Le processus de rattrapage engagé en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant et la réduction des inégalités observés au Chili figurent parmi les plus rapides qu'ait connus la zone OCDE au cours des dernières décennies (OECD, 2015a). Cependant, ces progrès ont ralenti dernièrement (Graphique 1, partie B) et le rapport entre les déciles supérieur et inférieur de la distribution des revenus disponibles figure parmi les plus élevés de la zone OCDE, même s'il est plus faible que dans d'autres pays d'Amérique latine (Graphique 1, partie C).

**Graphique 1. Les revenus ont augmenté et le niveau de bien-être est élevé à de nombreux égards**



1. Chaque dimension du bien-être est mesurée à l'aide d'un à trois indicateurs entrant dans la composition de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE, assortis de coefficients de pondération égaux.
2. Ces indicateurs sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible).
3. Ou dernière année connue. Pour le Chili, les données se rapportent à 2015. Le rapport interdécile D9/D1 est le ratio entre les revenus perçus par les 10 % de la population aux revenus les plus élevés et ceux des 10 % les plus pauvres.

Sources : OCDE (2017), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données) et Base de données sur la distribution des revenus et la pauvreté ; OCDE (2016), « Indicateur du vivre mieux 2016 ».

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Même si le Chili a relativement bien traversé la crise financière mondiale, il reste confronté à des problèmes majeurs. La fin du cycle des produits de base et le ralentissement des échanges mondiaux ont été les principaux déterminants du fléchissement de la croissance, de l'investissement et de la confiance des entreprises. Des facteurs internes ont également pesé dans la balance. L'essor du travail indépendant et du temps partiel subi, dû au ralentissement de la croissance, pèse sur les revenus et sur le financement de la protection sociale.

La faiblesse et la stagnation de la productivité, conjuguées à la persistance d'inégalités marquées, entravent le processus de rattrapage dans lequel est engagé le Chili en termes de niveau de vie. Quoique en recul, le taux de pauvreté relative s'établissait à 16.1 % en 2015, soit un niveau qui demeure élevé pour un pays de l'OCDE. Par ailleurs, le rapport entre le niveau de revenu du décile supérieur de la distribution des revenus et la médiane était supérieur à 2.8 en 2015, ce qui correspondait à la moyenne de 3.0 obtenue pour le Brésil, le Costa Rica et le Mexique, mais était nettement plus élevé que le niveau moyen de ce rapport calculé pour les pays de l'OCDE (qui s'établissait à 2.0). Le pourcentage très élevé de travailleurs peu qualifiés, les carences des infrastructures et la faiblesse de l'investissement dans l'innovation et la recherche-développement (R-D) entravent la productivité et vont de pair avec une dépendance persistante des exportations à l'égard de ressources naturelles pour l'essentiel, notamment du cuivre, des produits agricoles, halieutiques et aquacoles, et de produits manufacturés de faible technologie (Graphique 2). La faiblesse des niveaux d'activité et des taux d'emploi des femmes, des jeunes, des personnes peu qualifiées et des membres des peuples autochtones, les écarts de rémunération importants entre les hommes et les femmes et la forte proportion de contrats temporaires et de travailleurs indépendants accentuent des disparités de revenus persistantes. Le système éducatif, dont les résultats médiocres et inégaux sont très révélateurs du milieu socioéconomique d'origine des individus (OECD, 2015a ; OECD, 2016a), influe aussi sur la productivité et les inégalités. Par ailleurs, le vieillissement de la population, qui devrait être l'un des plus rapides observés en Amérique latine, soulèvera des problèmes sociaux en matière d'inclusivité et de bien-être au cours des décennies à venir.

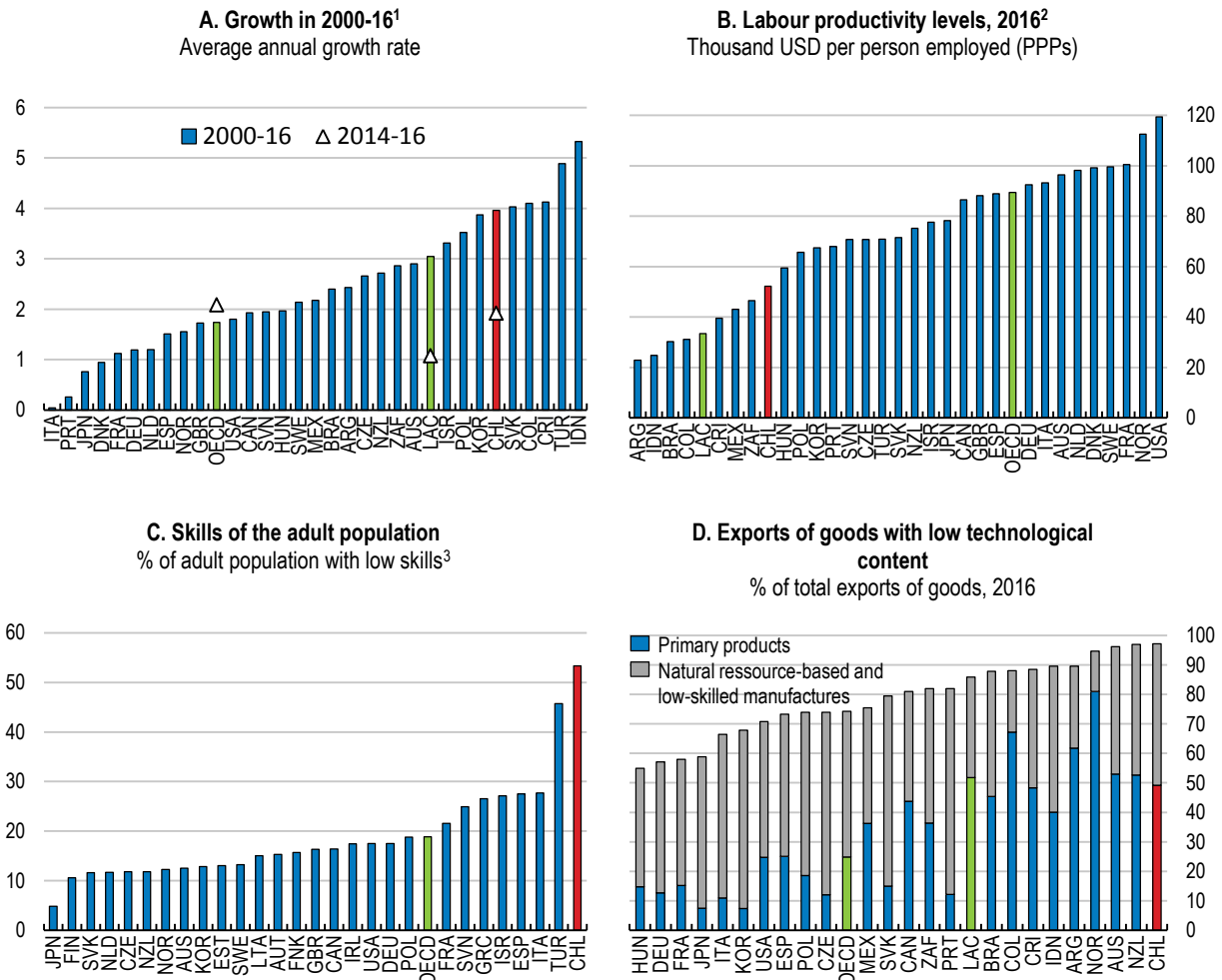
Les améliorations en cours dans le secteur de l'éducation, les réformes du marché du travail, la mise en œuvre du Programme pour la productivité sur la période 2014-18, et les efforts déployés en vue d'accroître l'efficacité des marchés de l'électricité et d'améliorer la viabilité du système de retraite illustrent la volonté de faire face à ces difficultés. Toutefois, des réformes structurelles supplémentaires s'imposent pour renforcer l'investissement privé et rendre la croissance plus inclusive, ce qui garantira une offre de services publics de qualité à plus long terme. Des simulations de l'OCDE montrent que la mise en œuvre de réformes structurelles essentielles se traduirait par une nette augmentation du PIB par habitant, qui serait de 5.2 % au bout de 10 ans, soit une hausse du taux de croissance annuelle du PIB réel d'environ 1.2 point de pourcentage, en moyenne, au cours de cette période (Encadré 3, Tableau 5). Dans ce contexte, les principaux messages de cette *Étude* sont les suivants :

- Un cadre de politique macroéconomique solide a facilité l'adaptation de l'économie chilienne à la fin du boom des produits de base, ce qui a contribué à la faiblesse du chômage, à la résilience de la consommation des ménages et à la stabilité du secteur financier.
- La poursuite de l'augmentation des niveaux de revenu et de bien-être dépendra du renforcement des compétences et de l'amélioration de l'intégration des femmes et des travailleurs peu qualifiés dans la population active. Améliorer la qualité de l'enseignement, engager des réformes pour faire en sorte que le système de formation profite aux chômeurs et aux inactifs, et prendre des mesures afin de réduire la segmentation du marché du travail amélioreront la productivité et l'inclusion.

Les coûts d'entrée des entreprises sur le marché ont été peu à peu réduits et les procédures d'exportation allégées. Cependant, des entreprises prometteuses manquent toujours de perspectives en

termes de croissance, d'exportation et d'innovation. Simplifier encore les procédures commerciales et réglementaires et réformer le secteur des transports permettraient de renforcer la productivité.

**Graphique 2. La croissance du PIB a bien résisté, mais la productivité et le contenu technologique des exportations restent faibles**



1. Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.
2. Ou dernière année connue. Les chiffres relatifs à l'Argentine et à l'Afrique du Sud sont des estimations fondées sur les Indicateurs du développement dans le monde.
3. Adultes se situant au niveau 1 de l'échelle de compétences en littératie ou en deçà.

Sources : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour), Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité ; OCDE (2016), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes* ; et calculs de l'OCDE effectués à partir de données tirées de la Base de données statistiques des Nations unies sur le commerce des marchandises (COMTRADE).

### L'économie chilienne a bien résisté au choc subi par les produits de base

La croissance de l'économie chilienne s'est établie à 5.3 % en rythme annuel entre 2010 et 2014, soit plus du double de la moyenne de l'OCDE (Graphique 3, partie A). Cela s'explique par une forte hausse des termes de l'échange après la crise financière de 2008, compte tenu de l'envolée des exportations de cuivre

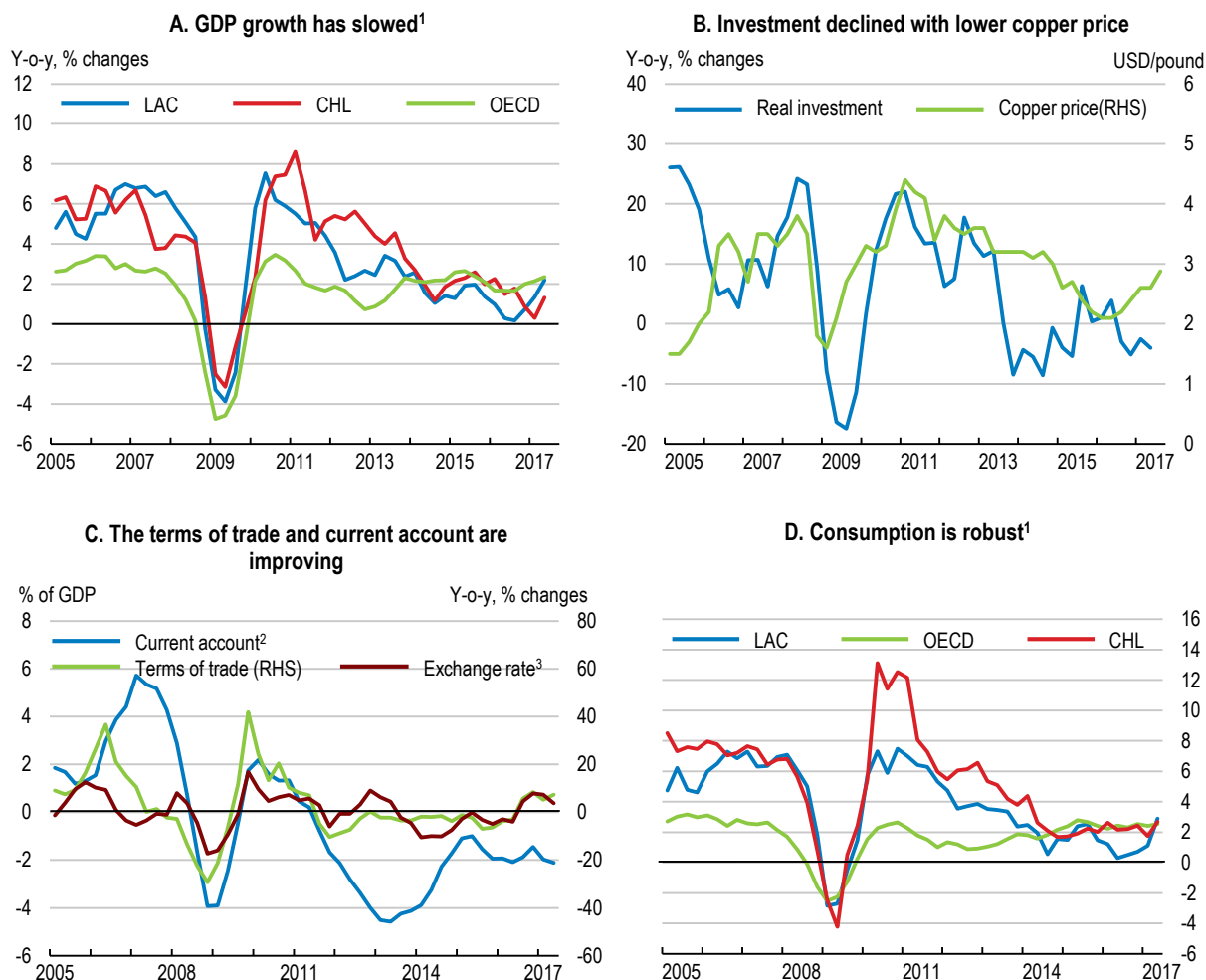
## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

en valeur sur fond de dynamisme de la demande extérieure. Comme les industries extractives sont des secteurs à très forte intensité capitalistique, l'investissement s'est accru pour passer de 21 % du PIB environ en 2002 à près de 25 % du PIB en 2012, ce qui a eu des retombées considérables sur d'autres secteurs, en particulier celui de la construction.

La croissance s'est ralentie depuis 2014 en raison de l'affaiblissement du commerce mondial et de la baisse des cours du cuivre, mais dans des proportions moindres que dans les pays latino-américains comparables. Parallèlement à l'augmentation des coûts imputable à l'accentuation des difficultés soulevées par l'extraction du minerai, la diminution des cours du cuivre a réduit la rentabilité des activités extractives et donc l'investissement (Graphique 3, partie B). Récemment, un redressement modeste des prix des produits de base a compensé une partie de la dégradation antérieure des termes de l'échange (Graphique 3, partie C). Toutefois, au premier semestre de 2017, la croissance a continué de ralentir, dans la mesure où une longue grève dans la plus grande mine de cuivre du pays, liée aux négociations collectives usuelles, a pesé sur les exportations et l'activité. La période d'ajustement traversée par l'économie chilienne semble toucher à sa fin, grâce à une amélioration des perspectives d'évolution de ses principaux partenaires commerciaux, notamment des pays latino-américains (OECD, 2017a).

La croissance a été favorisée par la solidité du cadre macroéconomique solide, le taux de change flottant et la stabilité du système financier. La consommation privée est restée dynamique (Graphique 3, partie D), sous l'effet d'un chômage historiquement bas, d'une forte expansion du crédit et d'une hausse de la consommation publique. L'emploi progresse et la croissance annuelle des salaires est vigoureuse, ce qui s'explique en partie par des revalorisations du salaire minimum et par une fréquente indexation des salaires sur l'inflation passée (Pérez Ruiz, 2016), qui alimentent une croissance soutenue du revenu disponible (Graphique 4, partie A). Le taux de chômage, qui s'établit aux alentours de 7 %, demeure historiquement bas (Graphique 4, partie B). Cependant, le ralentissement prolongé de la croissance a provoqué une augmentation de l'emploi à temps partiel subi et du travail indépendant, alors que, en moyenne, un travailleur indépendant gagne 20 % de moins qu'un salarié, à compétences et expérience égales (Barrero and Fuentes, 2017). Le recul tendanciel de l'économie informelle s'est interrompu en 2013-17 (Ciedess, 2017).

Graphique 3. L'ajustement à la diminution du cours du cuivre touche à sa fin



1. Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.

2. Moyenne mobile sur quatre trimestres.

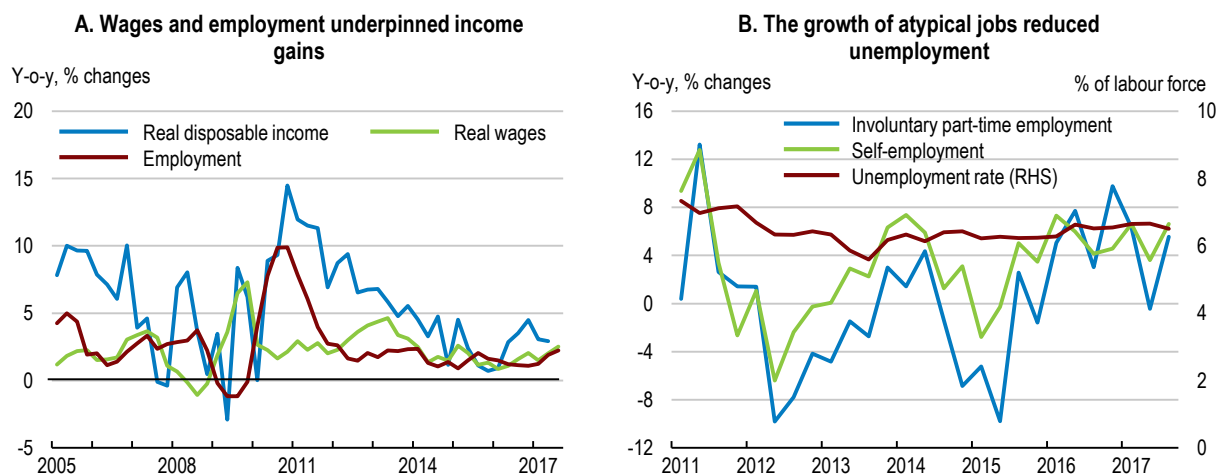
3. Taux de change nominal, en dollars des États-Unis par unité monétaire nationale.

Sources : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour) ; Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques.

L'inflation est orientée à la baisse depuis le début de 2016 (Graphique 5, partie A). L'inflation s'est établie au-dessus de la fourchette officielle retenue comme objectif au cours de la période 2014-16, essentiellement en raison des répercussions de la forte dépréciation du peso. Cependant, compte tenu de la stabilisation du taux de change et de son appréciation ultérieure ainsi que du creusement de l'écart de production, l'inflation sous-jacente et l'inflation globale sont passées en dessous de la limite inférieure de la marge de fluctuation officielle au milieu de 2017. Dans ce contexte, la politique monétaire a été accommodante. La banque centrale a réagi en abaissant son taux d'intérêt de 3,5 % en décembre 2016 à 2,5 % en mai 2017, soit nettement en deçà des niveaux observés par le passé (Graphique 5, partie B). Par ailleurs, les anticipations d'inflation restent bien ancrées et des mesures prudentielles ont modéré l'expansion du crédit, ce qui a limité les facteurs de vulnérabilité.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 4. Le marché du travail a bien résisté**

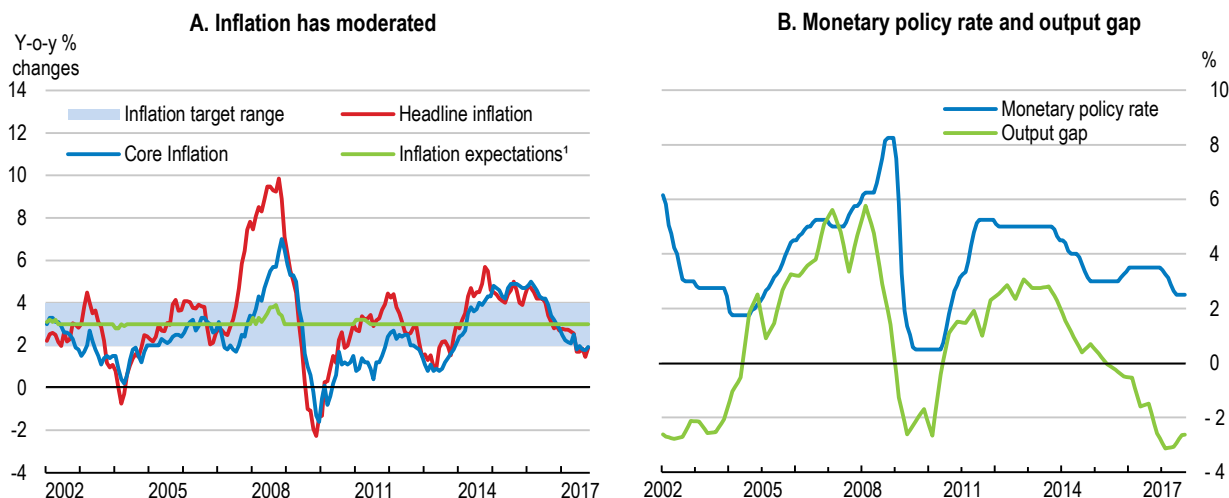


Sources : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour) ; Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques ; Institut national de statistique (INE, *Instituto Nacional de Estadísticas*) (2017), Enquête nationale sur l'emploi (ENE, *Encuesta Nacional de Empleo*).

La situation du commerce mondial, l'évolution des prix des produits de base et les rigidités structurelles ont pesé sur le redressement des exportations. Malgré la dépréciation du peso, l'ajustement à la diminution des cours du cuivre a pour l'essentiel pris la forme d'une compression des importations. Depuis 2011, l'accroissement des exportations non minières a été freiné par la faiblesse de la croissance des principaux partenaires commerciaux du Chili et par des chocs d'offre négatifs dans les secteurs du saumon et du vin (Graphique 6, parties A et B). Une grève dans la principale mine de cuivre du pays a en outre pesé sur les exportations au premier semestre de 2017. Le fait que la reprise soit tributaire de quelques secteurs exportateurs met en évidence les problèmes de compétitivité du Chili (Graphique 8). En effet, la spécialisation du Chili dans des produits sensibles à l'évolution des prix et une innovation insuffisante nuisent à sa compétitivité hors prix. Par ailleurs, les facteurs de rigidité des marchés de produits et du travail ont ralenti le redéploiement des ressources en main-d'œuvre et en capital vers des secteurs plus compétitifs, et réduit les possibilités de renforcement de l'inclusivité de la croissance en enfermant des travailleurs dans des emplois peu rémunérés. Cela a eu tendance à perpétuer des emplois non productifs et des disparités de revenu, en l'absence de la création d'emplois de meilleure qualité (Adalet Mc Gowan *et al.*, 2017). Les exportations devraient se raffermir grâce à un redressement de la demande mondiale, émanant en particulier des principaux partenaires commerciaux du Chili en Amérique latine.



Graphique 5. L'inflation est devenue plus modérée



1. Anticipations d'inflation à 23 mois.

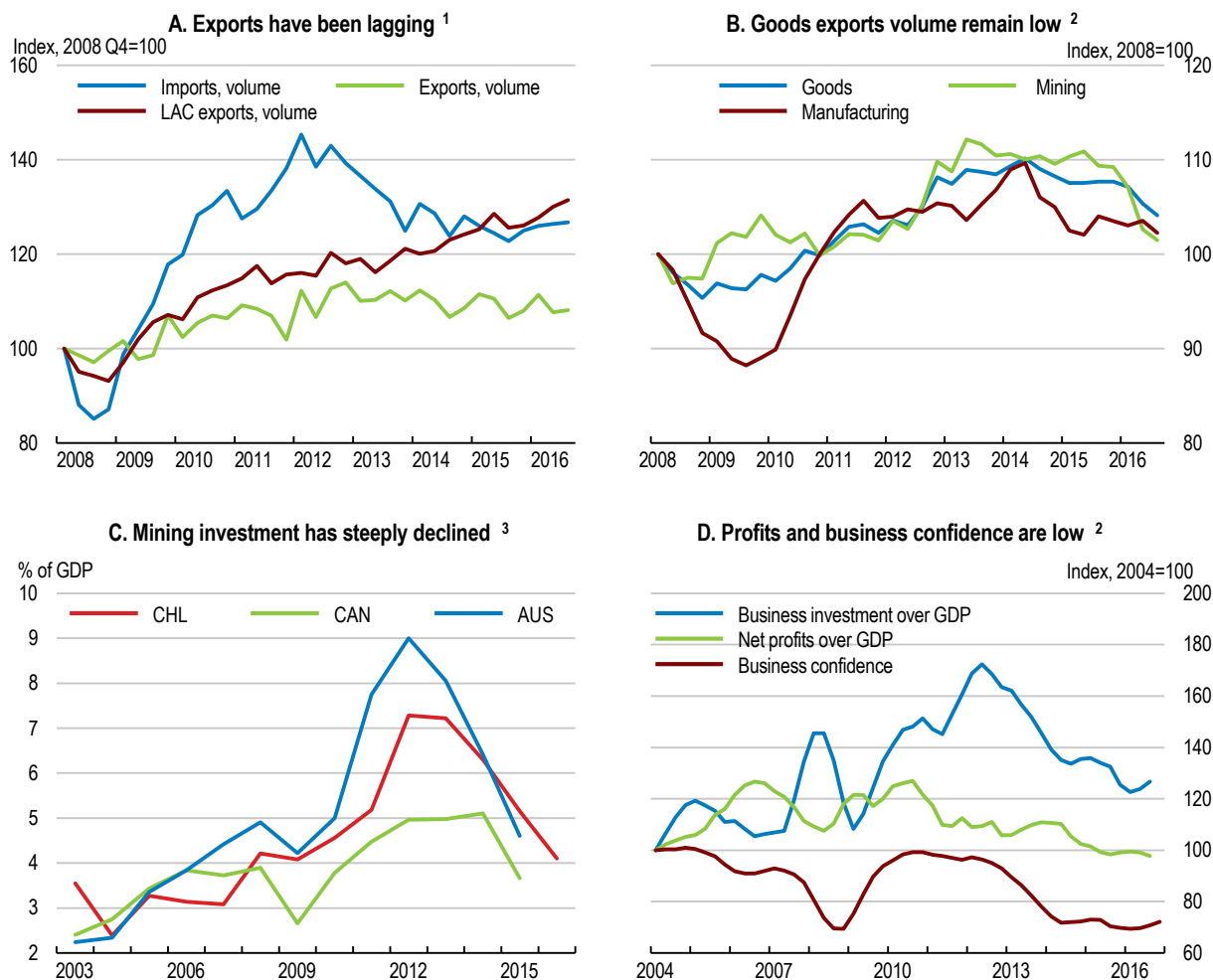
Sources : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour) ; Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques.

Le redressement de l'investissement sera lent. L'ajustement de l'investissement dans le secteur minier a considérablement freiné l'investissement privé et la reprise (Graphique 6, partie C). En outre, la diminution des capacités de financement interne et l'incertitude entourant l'environnement intérieur et extérieur ont entamé la confiance des milieux d'affaires et ralenti l'investissement des entreprises, malgré des taux d'intérêt historiquement bas (Graphique 6, partie D). L'investissement des ménages freinera aussi la croissance à court terme. La suppression programmée des taux réduits de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicables aux ventes de logements neufs en 2016 a stimulé l'activité par anticipation dans le secteur de la construction, mais le durcissement bienvenu des règles de provisionnement relatives aux prêts au logement pourrait avoir un effet négatif sur les conditions de crédit.

Le solde des paiements courants du Chili est déficitaire depuis 2011. Néanmoins, les entrées d'investissement direct étranger (IDE), essentiellement dans le secteur minier, ont financé une part importante de ce déficit (Graphique 7). Les engagements extérieurs nets restent limités, les avoirs extérieurs nets des administrations publiques sont supérieurs à 4 % du PIB en raison des actifs détenus par les deux fonds souverains (Encadré 1), et les réserves de change représentent plus de 80 % de la dette extérieure à court terme.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 6. Les exportations et l'investissement des entreprises sont en perte de vitesse**



1. Biens et services. Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.
2. Moyennes mobiles sur quatre trimestres.
3. Le niveau de l'investissement minier au Chili en 2016 est une estimation fondée sur des informations provenant de sociétés cotées.

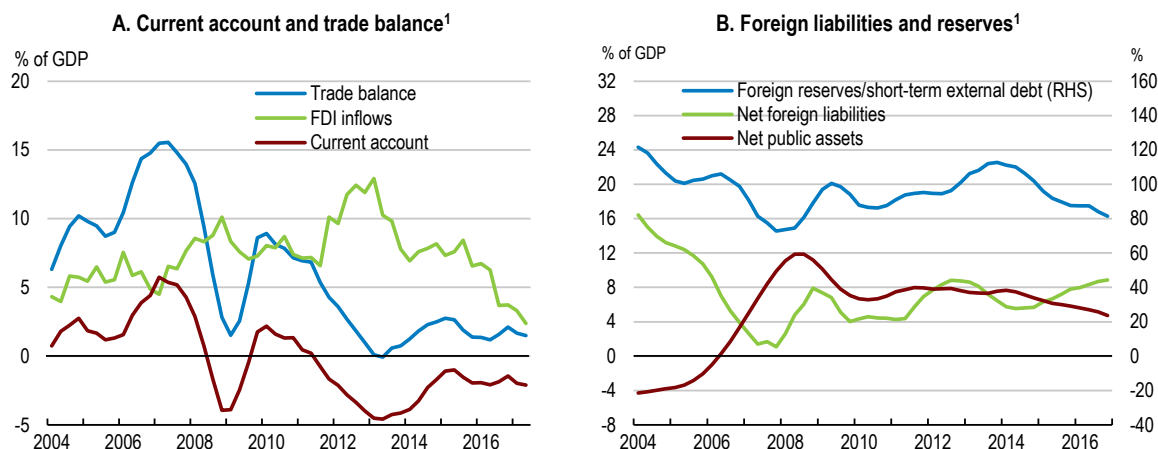
Sources : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour) ; Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques.

### ***Les perspectives à court terme s'améliorent, mais le Chili reste confronté à plusieurs problèmes à moyen terme***

La croissance devrait s'affermir à court terme et s'accélérer pour passer de 1,7 % en 2017 à près de 3 % en 2018 et en 2019 (Tableau 1). Les exportations progresseront à un rythme plus soutenu, sous l'impulsion d'une embellie sur les marchés d'exportation et d'un rebond des cours du cuivre. Le raffermissement de la demande, les conditions de financement satisfaisantes et les mesures récentes prises par les pouvoirs publics pour stimuler les exportations et la productivité relanceront l'investissement des entreprises. Parallèlement au redressement de la croissance, le taux de chômage reculera légèrement et la croissance des salaires s'accélérera. Cela aura pour effet de réduire les disparités de revenu, et la

consommation privée devrait monter en régime parallèlement à l'augmentation des revenus disponibles réels.

**Graphique 7. Les déséquilibres extérieurs sont limités**



1. Moyennes mobiles sur quatre trimestres.

Sources : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour) ; Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques.

**Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques**

Variation annuelle en pourcentage, volumes aux prix de 2013<sup>1</sup>

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Prix courants (Mds CLP)					
PIB aux prix du marché	148 855.3	2.2	1.5	1.7	2.9	2.9
Consommation privée	93 735.5	2.0	2.4	2.6	2.8	2.9
Consommation publique	19 080.0	4.5	5.1	3.7	2.8	2.5
Formation brute de capital fixe	35 444.7	-0.9	-0.6	-1.4	2.9	4.3
Demande intérieure finale	148 260.2	1.6	2.0	1.9	2.8	3.1
Variation des stocks <sup>2</sup>	-862.3	0.3	-0.9	1.3	0.0	0.0
Demande intérieure totale	147 397.8	2.0	1.2	3.2	2.8	3.1
Exportations de biens et de services	49 212.9	-1.9	0.0	-0.6	3.1	3.5
Importations de biens et de services	47 755.3	-2.8	-1.6	5.7	3.4	4.5
Solde extérieur <sup>2</sup>	1 457.5	0.3	0.5	-1.7	-0.1	-0.2
<b>Pour mémoire</b>						
Déflateur du PIB	—	4.2	3.8	4.5	3.3	2.7
Indice des prix à la consommation	—	4.3	3.8	2.2	2.5	3.0
Déflateur de la consommation privée	—	5.5	3.7	2.1	2.5	3.0
Taux de chômage	—	6.2	6.5	6.7	6.5	6.3
Solde financier de l'administration centrale <sup>3</sup>	—	-2.1	-2.7	-2.8	-1.9	-1.7
Croissance potentielle	—	3.1	2.9	2.7	2.5	2.5
Écart de production	—	0.9	-0.1	-1.6	-2.9	-2.5

1. Les prévisions de l'OCDE reposent sur des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et des jours travaillés relatives à certaines variables clés, à partir desquelles sont calculées des données annuelles. Les données annuelles corrigées peuvent différer légèrement des données non corrigées.

2. Contribution aux variations du PIB réel.

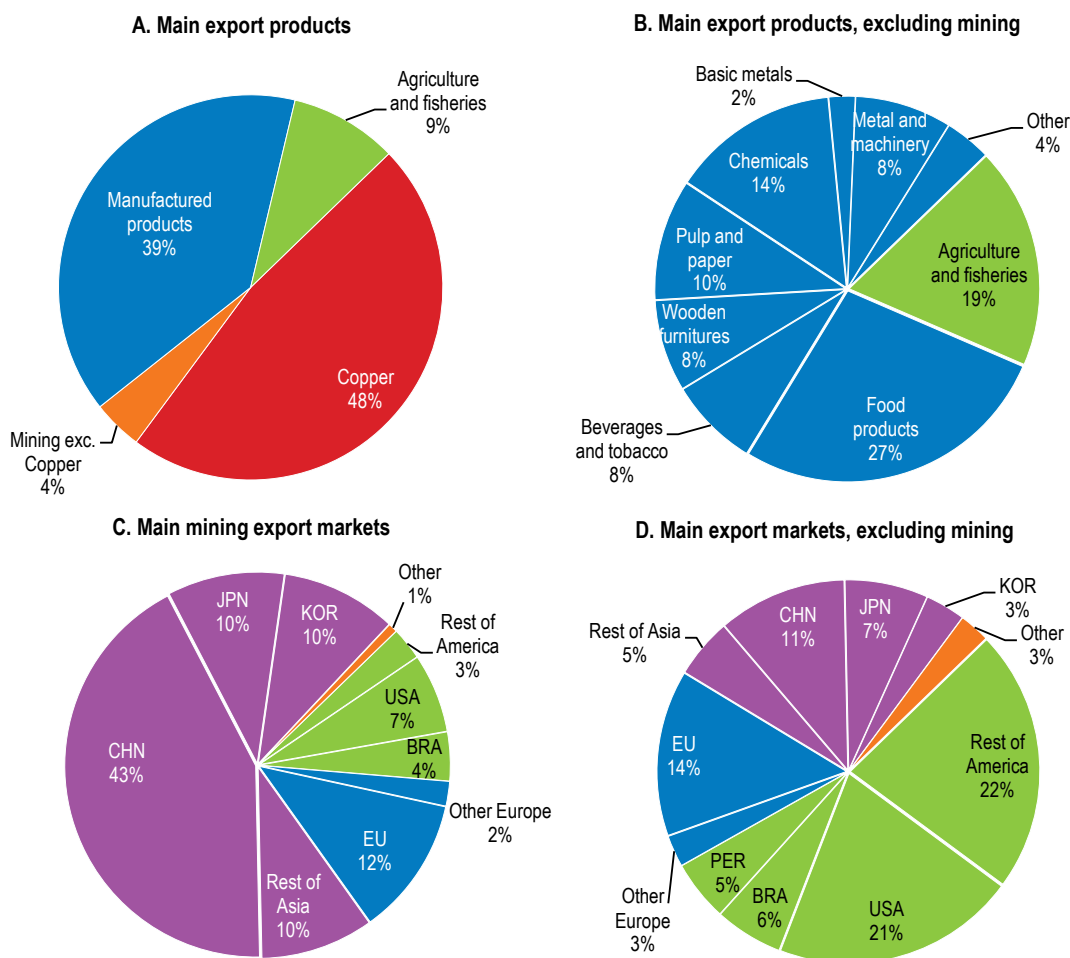
3. En pourcentage du PIB.

Sources : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour).

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Les principaux risques qui pèsent sur la croissance sont liés aux résultats économiques des principaux partenaires commerciaux du Chili et à l'évolution des cours des produits de base. Une croissance plus faible (ou plus soutenue) que prévu en Chine, aux États-Unis et dans les pays latino-américains voisins pourrait réduire (ou stimuler) la demande extérieure (Graphique 8). Un nouveau rebond des cours du cuivre, en particulier, doperait la confiance et l'investissement et ferait augmenter les recettes publiques. À l'inverse, des perspectives moins favorables en matière d'exportations pèseraient sur la croissance. Des mesures intérieures destinées à renforcer la concurrence et la productivité et le nouveau fonds pour les infrastructures pourraient aussi accroître l'investissement davantage qu'on ne l'anticipe. En revanche, la croissance pourrait être fragilisée si l'incertitude ne se dissipait pas dans le secteur des entreprises. Une hausse plus rapide que prévu des taux d'intérêt à long terme au niveau mondial aurait un impact négatif limité sur le secteur financier et la croissance (Central Bank of Chile, 2017b). L'économie pourrait aussi devoir faire face à des chocs imprévus, dont les effets sont difficiles à intégrer dans les prévisions (Tableau 2).

**Graphique 8. La structure des exportations demeure très spécialisée, 2015-16<sup>1</sup>**



Note : Part moyenne des échanges de biens, en pourcentage, au cours de la période 2015-16.

Source : Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques.

**Tableau 2. Événements qui pourraient modifier sensiblement les perspectives**

Origine du choc	Conséquences possibles
Une montée du protectionnisme et un ralentissement du commerce mondial.	Les avantages de l'intégration dans l'économie mondiale seront moindres en cas de montée du protectionnisme à l'échelle mondiale. Les perspectives d'exportations se dégraderaient.
Une plus forte variabilité des conditions météorologique et des catastrophes naturelles, comme des épisodes de sécheresse, des incendies de forêt et des glissements de terrain.	Suivant la nature et l'ampleur de la catastrophe naturelle, la baisse de la production du secteur agricole et d'autres secteurs pourrait être régionale ou nationale. Les infrastructures seraient endommagées et les projets d'investissement en cours seraient retardés. Cela pourrait toutefois se traduire par un volume considérable de dépenses de reconstruction.
Un ralentissement brutal de la croissance des économies émergentes, notamment en Chine.	Les perspectives économiques mondiales et la dynamique des exportations se dégraderaient. Les cours du cuivre, les exportations et les recettes publiques seraient notamment inférieurs aux prévisions. Les retombées qu'aurait cette dégradation sur les sphères financière et réelle de l'économie chilienne <i>via</i> d'autres pays émergents pèseraient aussi sur la croissance.

### *Une poursuite de l'assainissement des finances publiques est nécessaire à moyen terme*

Le choc subi par les prix des produits de base et le ralentissement de la croissance ont provoqué un creusement du déficit budgétaire après 2011, globalement conforme à la règle budgétaire (Tableau 3, Encadré 1). Les recettes non minières et minières ont pâti de la chute brutale des cours du cuivre et de l'érosion de la croissance. En outre, les nouvelles dépenses d'éducation et sociales ont été supérieures aux gains de recettes à court terme découlant de la réforme fiscale de 2014 (voir ci-après). Le déficit est resté proche de 2.8 % du PIB en 2017 et diminuera pour s'établir aux alentours de 1.7 % du PIB en 2019, d'après les prévisions de l'OCDE (Tableau 1).

**Tableau 3. La situation budgétaire de l'administration centrale s'est dégradée**

	En pourcentage du PIB						
	2003	2007	2011	2013	2014	2015	2016
<b>Recettes totales</b>	<b>20.2</b>	<b>25.5</b>	<b>22.6</b>	<b>20.9</b>	<b>20.6</b>	<b>21.2</b>	<b>21.1</b>
Recettes tirées du cuivre	1.0	8.1	4.1	2.1	1.9	1.3	0.4
Autres recettes	19.2	17.3	18.4	18.9	18.7	19.9	20.6
<b>Dépenses totales</b>	<b>20.7</b>	<b>17.7</b>	<b>21.3</b>	<b>21.5</b>	<b>22.2</b>	<b>23.3</b>	<b>23.8</b>
Dépenses sociales <sup>1</sup>	n.d.	n.d.	11.6	12.3	12.6	13.3	13.9
Autres dépenses publiques	n.d.	n.d.	5.1	5.0	5.2	5.2	5.2
Investissement public	3.2	3.1	4.1	3.6	3.8	4.2	4.0
Intérêts	1.1	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.8
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-0.4</b>	<b>7.8</b>	<b>1.3</b>	<b>-0.6</b>	<b>-1.6</b>	<b>-2.1</b>	<b>-2.7</b>
<b>Solde structurel</b>	<b>0.8</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.0</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.5</b>	<b>0.5</b>	<b>-1.1</b>
<b>Solde primaire structurel<sup>2</sup></b>	<b>1.4</b>	<b>1.0</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.4</b>	<b>-0.3</b>	<b>0.7</b>	<b>-0.8</b>
<b>Impulsion budgétaire<sup>3</sup></b>	<b>0.0</b>	<b>-0.7</b>	<b>1.1</b>	<b>-0.1</b>	<b>0.1</b>	<b>1.1</b>	<b>-1.5</b>
<b>Dettes brute</b>	<b>12.7</b>	<b>3.9</b>	<b>11.1</b>	<b>12.7</b>	<b>14.9</b>	<b>17.4</b>	<b>21.3</b>
<b>Dettes nette</b>	<b>6.6</b>	<b>-12.9</b>	<b>-8.6</b>	<b>-5.6</b>	<b>-4.3</b>	<b>-3.5</b>	<b>1.0</b>

1. Éducation, santé et protection sociale.

2. Solde structurel (selon la définition nationale) plus charges d'intérêts nettes. Les recettes tirées du cuivre sont corrigées des variations cycliques à l'aide d'une estimation du niveau des cours du cuivre à long terme (Encadré 1).

3. Variation du solde primaire structurel.

Source : Direction du budget (DIPRES, *Dirección de Presupuestos*) du ministère des Finances.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

La dégradation du déficit budgétaire était en grande partie de nature cyclique et liée à la baisse des cours du cuivre. Le déficit budgétaire structurel (suivant la définition nationale, c'est-à-dire corrigé des variations cycliques et des fluctuations à court terme des cours du cuivre) a été globalement stable au cours de la période 2011-16 (Encadré 1). En outre, le solde primaire structurel est resté peu ou prou stable entre 2011 et 2016 (Tableau 3). La gestion prudente des finances publiques a été récompensée par les primes de risque sur les obligations souveraines les plus faibles de la région. La dette brute des administrations publiques s'établissait à 28 % du PIB en 2016, soit environ 131 % des recettes, nettement en deçà de la moyenne de la Colombie et du Mexique (59.3 % du PIB, soit 207 % des recettes). Toutefois, les déficits budgétaires de base persistants ont gonflé la dette publique de 10 points de PIB environ en valeur brute et nette depuis 2011. Les préoccupations suscitées par la croissance à long terme ont également conduit à une révision à la baisse de la note attribuée par les agences de notation à la dette souveraine à long terme libellée en devises, qui a été ramenée de A+ à AA- par Standard & Poor's et de A+ à A par Fitch à la mi-2017.

Dans un scénario de référence où le taux de croissance à long terme demeure proche de 3 % en volume et l'inflation est proche de l'objectif de la banque centrale, si les pouvoirs publics continuent à appliquer un programme d'assainissement progressif des finances publiques à hauteur de 0.25 point de PIB par an conformément à la règle budgétaire (Graphique 10, partie A), la dette brute de l'administration centrale restera sur une trajectoire viable (Graphique 10, partie B). Une hausse de l'immigration et de l'emploi féminin pourrait certes stimuler la croissance à long terme (Central Bank of Chile, 2017a), mais les effets du vieillissement de la population pourraient être plus prononcés que prévu (Braconier *et al.*, 2014 ; Acosta-Ormaechea *et al.*, 2017), et le ralentissement prolongé pourrait entraîner une baisse de la productivité due à des effets d'hystérèse. Avec une croissance à long terme plus faible, s'établissant à 2 % par an, le ratio dette brute/PIB ne dépasserait que légèrement le niveau du scénario de référence en 2040. Cependant, l'augmentation prévue des dépenses de santé et de soins de longue durée pourrait représenter plus de 7 % du PIB d'ici à 2060 (de la Maisonneuve and Oliveira Martins, 2015). Si les autorités parvenaient seulement à réduire le déficit primaire de 0.15 point de PIB chaque année, la dette publique pourrait atteindre 38 % du PIB en 2040, ou près de 60 % si l'assainissement était encore retardé et si le taux d'intérêt de la dette publique devait augmenter sensiblement. Dans les travaux publiés sur la question, les niveaux d'endettement prudents tendent à être limités à 40-55 % du PIB dans les économies émergentes, et à 70-90 % dans les économies à revenu élevé (Fall *et al.*, 2015). Étant donné que les recettes tirées du cuivre risquent de rester faibles, la réalisation des objectifs d'assainissement des finances publiques à moyen terme conformément à la règle budgétaire exigera de nouvelles recettes budgétaires pérennes considérables (voir ci-après).

La règle budgétaire s'est révélée efficace pour lisser l'évolution des dépenses publiques et maintenir la dette publique à un niveau modéré (Marcel, 2013 ; Korinek, 2013 ; IMF, 2016). Néanmoins, le cadre de gestion des finances publiques pourrait être encore amélioré compte tenu des difficultés budgétaires à venir. Un nouveau registre public d'experts économiques extérieurs a amélioré la transparence de l'estimation du solde structurel en 2017 (Annexe). Toutefois, la mission et les ressources du Conseil consultatif budgétaire restent en deçà des meilleures pratiques de l'OCDE (OECD, 2014a). L'indépendance du Conseil devrait être renforcée et inscrite dans la loi, afin de garantir une évaluation en toute indépendance du respect de la règle budgétaire. Élargir le mandat du Conseil consultatif budgétaire, en le chargeant d'actualiser les élasticités utilisées pour l'estimation des recettes structurelles, de fournir des prévisions économiques indépendantes pour le budget, et de produire des analyses publiques plus complètes de la politique budgétaire et des programmes budgétaires à moyen terme, contribuerait à préserver la solidité de la situation des finances publiques et conforterait la réputation internationale de prudence du Chili en matière budgétaire. L'intégration d'un objectif précis à moyen terme dans la règle

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

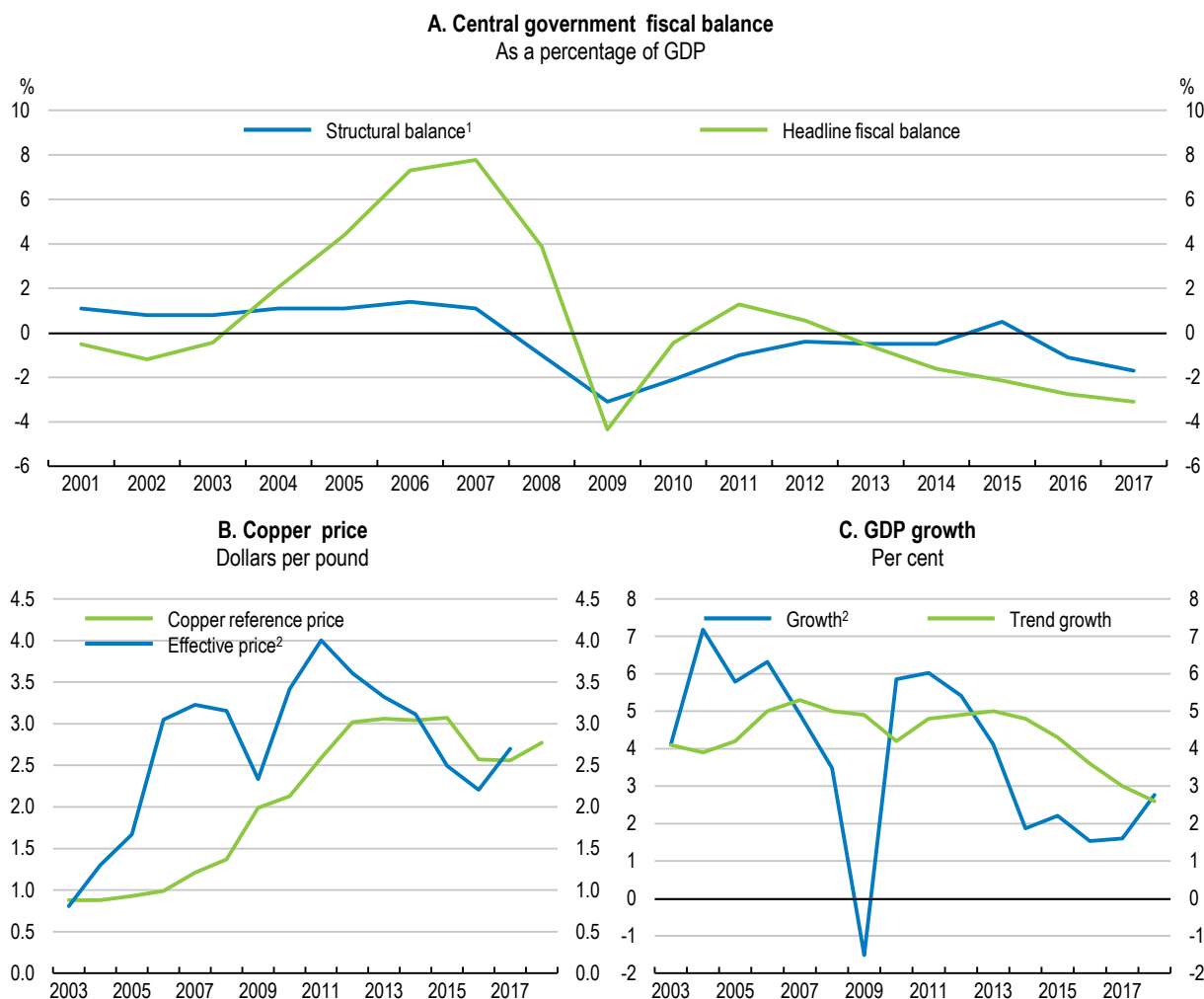
budgétaire serait aussi bienvenue, étant donné que les objectifs budgétaires ont été modifiés pendant la période actuelle de ralentissement actuel (Encadré 1).



**Encadré 1. La règle budgétaire et son application**

La règle relative au solde structurel du Chili fixe un plafond *ex ante* de dépenses publiques. Chaque année, deux comités fournissent des estimations de la croissance tendancielle du PIB et des prévisions concernant le cours du cuivre à long terme (à un horizon 10 ans). Les recettes sont corrigées des variations cycliques, de manière à prendre en compte l'écart par rapport à la croissance tendancielle du PIB et au niveau à long terme du cours du cuivre, à partir des estimations de deux comités d'experts travaillant pour le Conseil consultatif budgétaire, tandis que les dépenses ne sont pas corrigées des variations cycliques (Graphique 9).

**Graphique 9. Solde budgétaire de l'administration centrale**



1. La série de données rétrospectives repose sur une évaluation du déficit structurel fondée sur les paramètres antérieurs de chaque loi de finances.
2. Le niveau à long terme du prix du cuivre – une estimation du prix moyen du cuivre au cours des dix prochaines années – et la croissance tendancielle sont déterminés chaque année par deux comités d'experts travaillant pour le Conseil consultatif budgétaire chilien.

Sources : Direction du budget (DIPRES, *Dirección de Presupuestos*) du ministère des Finances (2017), Indicateur du solde corrigé des variations cycliques (*Indicador del balance cíclicamente ajustado*) ; Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 (et mises à jour).

Les autorités ont peu à peu revu à la baisse les objectifs annuels de solde structurel, les ramenant d'un excédent de 1 % du PIB sur la période 2001-07 à 0 % en 2009, pour s'orienter vers une trajectoire d'assainissement budgétaire

structurel au cours de la période 2009-14, les changements de méthodologie intervenus en 2011 ayant mis en évidence un déficit structurel plus élevé qu'on ne l'avait estimé auparavant. Un Conseil consultatif budgétaire formule des observations et des recommandations sur l'application de la règle depuis 2013. L'ajustement du solde structurel est devenu encore plus progressif en 2016, en raison de la baisse des cours du cuivre et d'une diminution de la croissance prévue à long terme.

Le cadre budgétaire chilien repose sur deux fonds souverains, le Fonds de stabilisation économique et sociale (FEES, *Fondo de Estabilización Económica y Social*) et le Fonds de réserve des retraites (FRP, *Fondo de Reserva de Pensiones*), qui contribuent à réduire l'impact des fluctuations des cours des produits de base sur l'activité, étant donné que les recettes publiques demeurent tributaires du cuivre (Encadré 2). Le FEES finance notamment les déficits budgétaires pouvant survenir en cas d'atonie de la croissance et/ou de faiblesse des cours du cuivre, et peut également être utilisé pour financer le remboursement de la dette publique (y compris des obligations de reconnaissance) et les cotisations au FRP. Ce dernier complète le financement des dépenses de retraite et de protection sociale découlant des pensions de solidarité de base versées au titre de l'assurance vieillesse et de l'assurance invalidité, ainsi que des cotisations au régime de pension de solidarité.

### ***La politique monétaire restera accommodante***

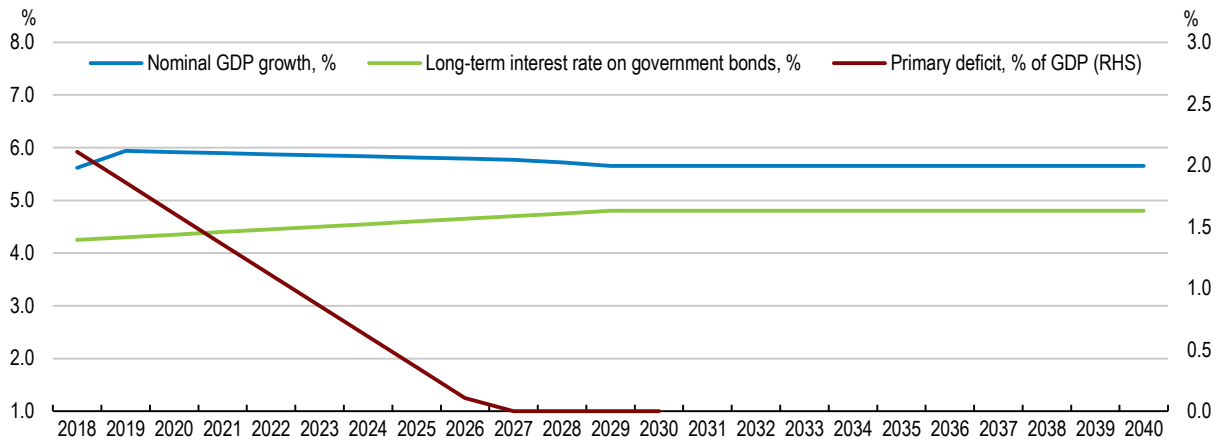
La politique monétaire menée par la banque centrale repose sur un système de ciblage de l'inflation et un régime de taux de change flottant. Elle s'inscrit dans un contexte difficile d'inflation élevée et de croissance faible consécutif à la fin du boom des produits de base et à la dépréciation connexe de la monnaie chilienne. L'inflation est restée supérieure à la fourchette de 2-4 % retenue comme objectif en 2015-16, mais la banque centrale est parvenue à éviter un désancrage des anticipations d'inflation (Graphique 5). En 2018, la banque centrale réduira la fréquence des réunions de politique monétaire de 12 à 8 par an, allongera leur durée et étoffera ses communiqués publics, en y incluant un décompte des votes, l'évolution probable de la politique monétaire et des évaluations complémentaires de la situation économique, de manière à renforcer la transparence de ses décisions.

La politique monétaire est devenue plus accommodante à la fin de 2016. Lorsque l'inflation a commencé à reculer, la banque centrale a assoupli ses orientations pratiques et ramené son taux d'intérêt de 3.5 % en décembre 2016 à 2.5 % en mai 2017. Cette orientation concorde avec une règle de Taylor (Graphique 11). La banque centrale projette de maintenir son taux directeur aux alentours de son niveau actuel et de commencer à le relever une fois que l'écart de production qui caractérise l'économie chilienne commencera à se combler (Central Bank of Chile, 2017c). La politique monétaire conserverait donc, à juste titre, une orientation accommodante en 2018.

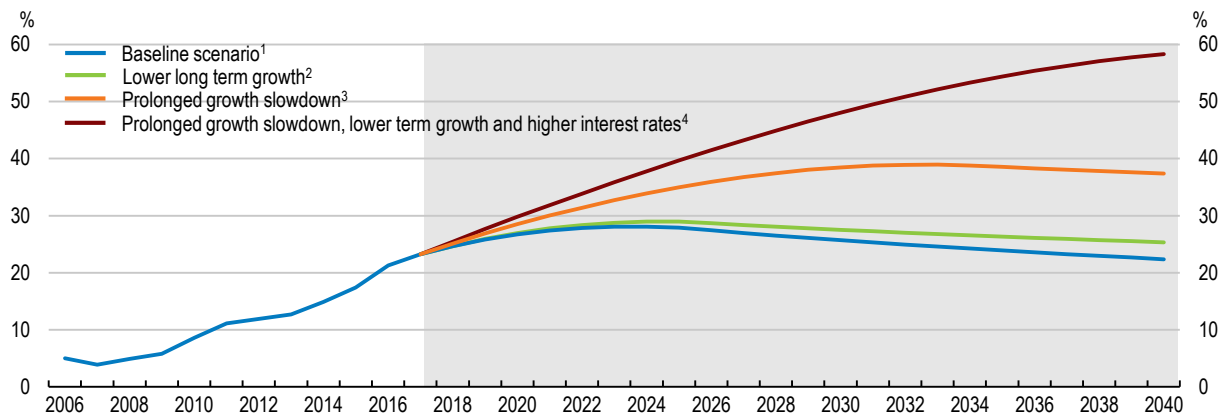
## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 10. Scénarios d'évolution de la dette publique**

**A. Baseline long-term assumptions**

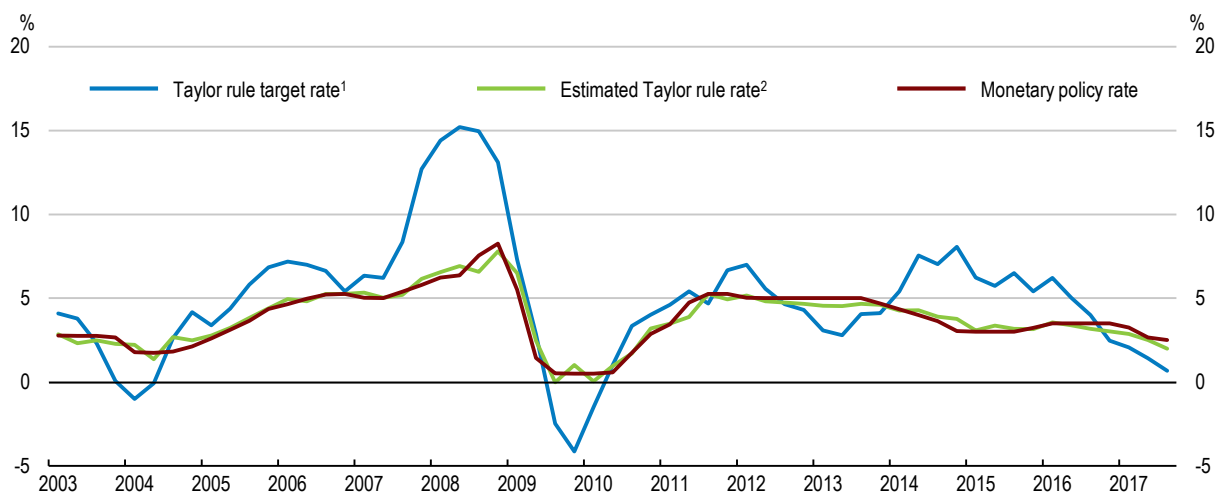


**B. Debt simulations**  
Public debt to GDP projections under different scenarios



1. Scénario fondé sur les hypothèses de référence à long terme illustrées par la partie A du graphique. En outre, le taux d'intérêt nominal appliqué aux actifs des administrations publiques est fixé à 2 %.
2. Scénario fondé sur les mêmes hypothèses que le premier, mais avec un taux de croissance nominale à long terme de 5 %.
3. Scénario fondé sur les mêmes hypothèses que le deuxième, hormis le fait que le solde primaire passe du déficit à l'équilibre en 2035.
4. Scénario fondé sur les mêmes hypothèses que le deuxième, hormis le fait que le solde primaire passe du déficit à l'équilibre en 2040 et que les taux d'intérêt réels à long terme sont plus élevés de 1.5 point de pourcentage sur la période 2019-40.

Sources : Calculs de l'OCDE effectués à partir de données provenant des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102, de la Direction du budget (DIPRES, *Dirección de Presupuestos*) du ministère des Finances, et de la Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*).

**Graphique 11. La politique monétaire est devenue plus accommodante**

1. La règle de Taylor illustrée par ce graphique se calcule comme suit : taux d'intérêt nominal = taux d'intérêt réel naturel + taux d'inflation + 0.5 (écart d'inflation) + 0.5 (écart de production) ; l'objectif d'inflation est fixé à 3 % ; le taux d'intérêt réel naturel retenu est de 1 %, comme le préconise la Banque centrale du Chili (2017).
2. Le taux estimé à l'aide de la règle de Taylor repose sur une régression trimestrielle simple du taux d'intérêt nominal par rapport au taux d'intérêt nominal retardé, à l'inflation actuelle et à l'écart de production estimé sur la période 2002-13.

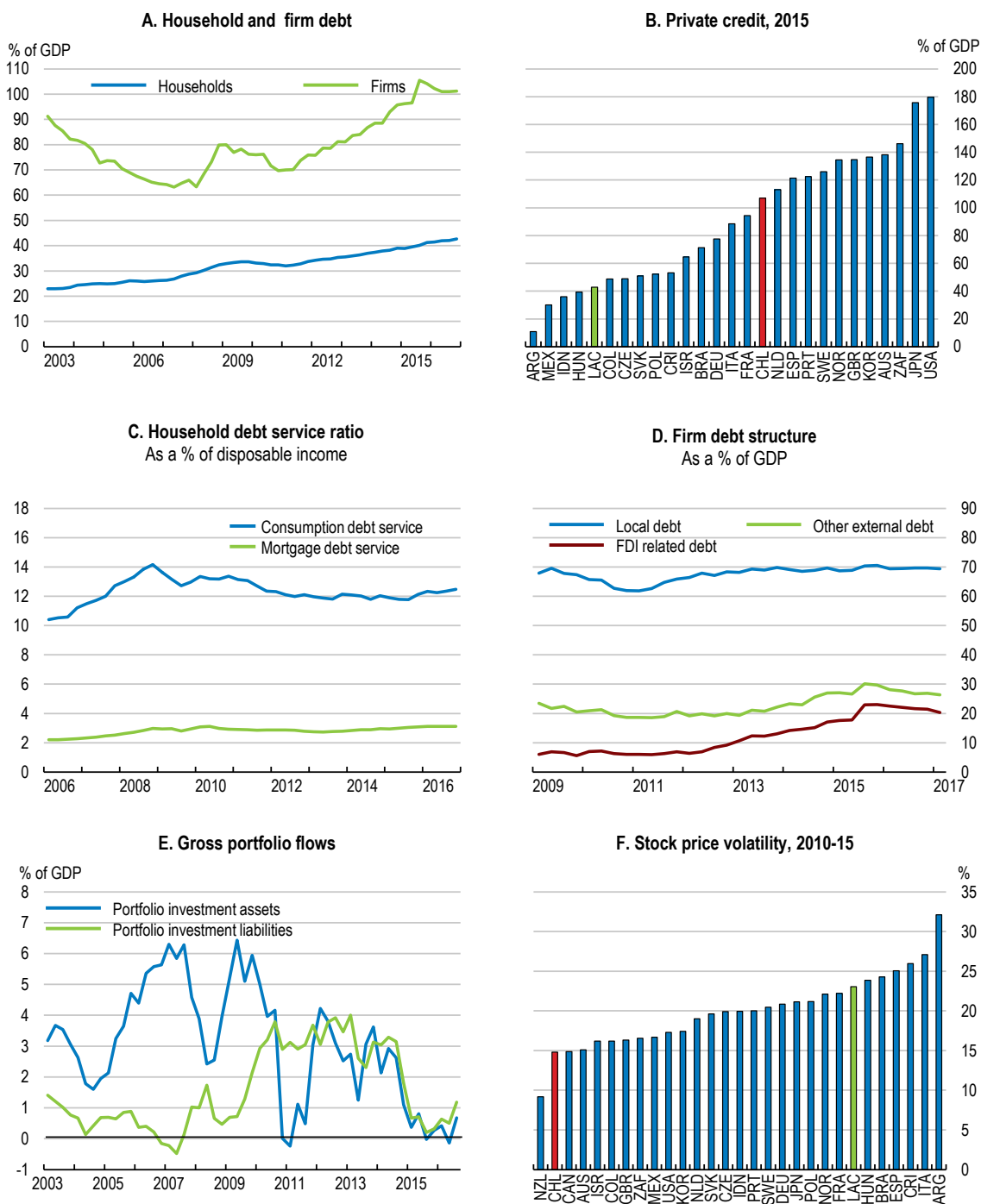
Sources : Calculs de l'OCDE et Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), *Monetary Policy Report - September*, Santiago.

### ***La réglementation et la surveillance du système bancaire sont en train d'être renforcées***

Par rapport à ceux de nombreux autres marchés émergents, les marchés de capitaux du Chili sont ouverts et étoffés, grâce au libre flottement de la monnaie et à un cadre de politique budgétaire et monétaire solide. La banque centrale (2017b) estime que les risques découlant de l'endettement des ménages et des entreprises sont circonscrits, malgré l'accroissement rapide de l'endettement privé (Graphique 12). Les achats de logements et l'endettement des ménages ont augmenté par anticipation du relèvement de la TVA sur le logement de 2016 (IMF, 2016). Néanmoins, le ratio moyen du service de la dette des ménages a diminué parallèlement à la baisse des taux d'intérêt. En outre, l'autorité de surveillance bancaire a modifié les règles de provisionnement applicables aux prêts au logement ayant une quotité de financement (ratio prêt/valeur du bien) élevée, afin de mieux prendre en compte les pertes attendues et de limiter les risques inhérents au marché du logement dans les temps à venir.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 12. L'évolution de la situation financière a été contrastée**



Note : Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, à la Costa Rica et au Mexique.

Sources : OCDE (2017), Base de données sur les comptes nationaux ; Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques ; Fonds monétaire international (2017), Base de données des Indicateurs de solidité financière ; Banque des règlements internationaux (2017), Statistiques sur le crédit total ; Banque mondiale (2017), Base de données sur le développement financier dans le monde.

De même, l'accroissement de la dette des sociétés non financières ne représente pas nécessairement un risque élevé pour la stabilité financière, compte tenu de divers facteurs d'atténuation. Les échéances longues, les couvertures naturelles résultant des exportations et le recours à des instruments dérivés sur devises limitent les risques de refinancement et les cas d'asymétrie de devises (Central Bank of Chile, 2017b). En outre, près de la moitié de la dette extérieure des entreprises correspond à des engagements entre sociétés-mères et filiales, dans le cadre desquels les risques assumés par les entreprises emprunteuses sont plus faibles qu'en cas de dette bancaire ou obligataire entre des parties indépendantes (Ahrend *et al.*, 2012 ; Caldera Sánchez and Gori, 2016). Néanmoins, une période prolongée de croissance plus faible pourrait accentuer les risques liés au service de la dette (Central Bank of Chile, 2017b).

Le secteur bancaire a bien résisté à l'évolution défavorable de la situation économique. La rentabilité des banques est supérieure à la moyenne de l'OCDE, malgré le ralentissement de la croissance (Graphique 13, partie A). Le système bancaire est pour l'essentiel bien capitalisé et le niveau des créances douteuses ou litigieuses est faible (Graphique 13, parties B et C). D'après les tests de résistance de la banque centrale, le système bancaire pourrait faire face à la plupart des situations de tensions sans risque majeur pour la stabilité financière (Central Bank of Chile, 2017b).

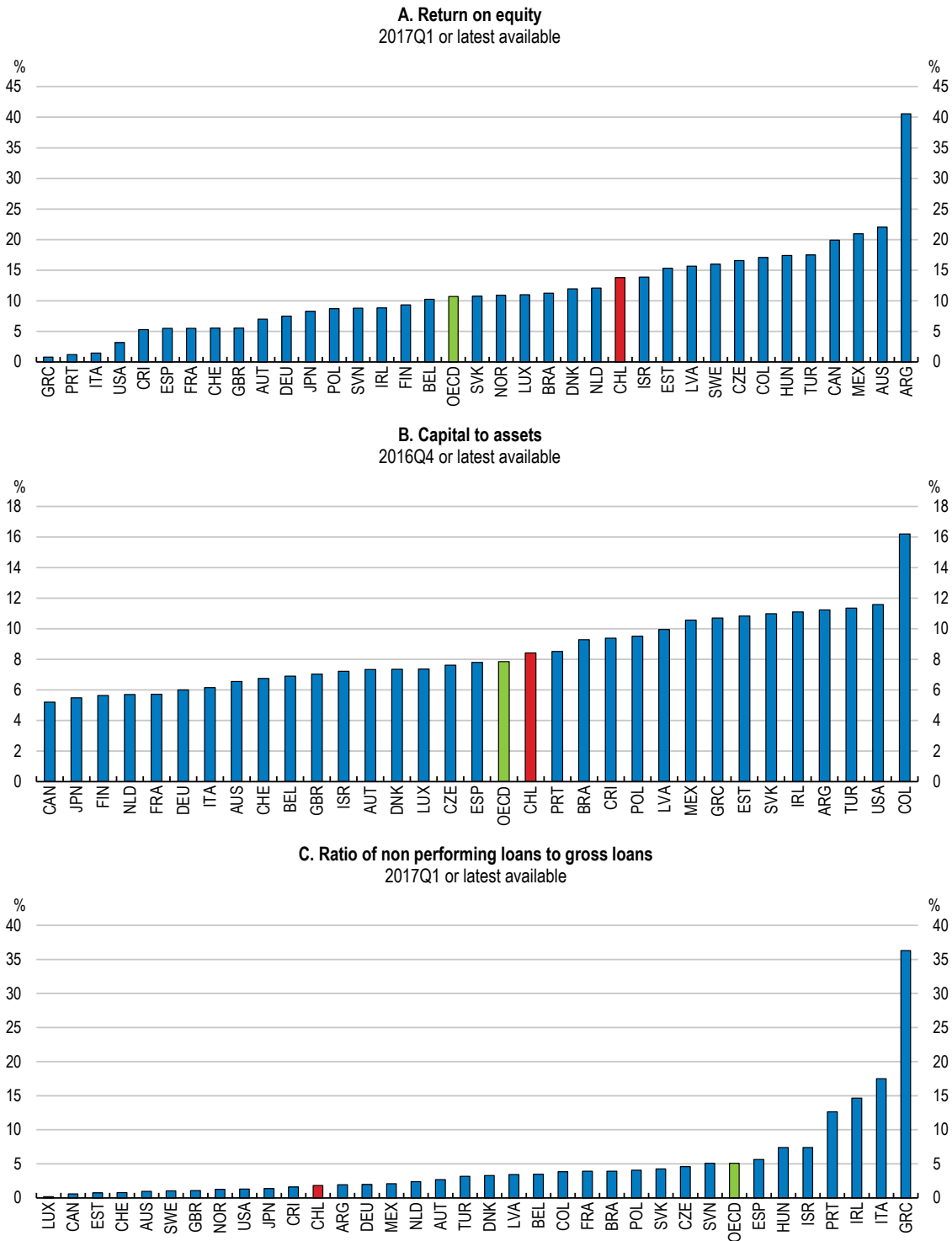
Les pouvoirs publics renforcent la réglementation financière. Une loi de 2015 a renforcé le Conseil de stabilité financière en lui confiant spécifiquement pour mission de surveiller les risques systémiques et ceux liés aux conglomérats financiers. S'il entre en vigueur, le projet de loi sur les activités bancaires de 2017 intégrera progressivement les normes de fonds propres de Bâle III. Il mettra aussi en place des outils macroprudentiels et un cadre juridique régissant les mécanismes de prévention et d'intervention précoce concernant les banques, et renforcera la gouvernance de l'autorité de surveillance bancaire. L'adoption rapide de ce projet de loi consoliderait le cadre réglementaire. En outre, une Commission des marchés de capitaux a été créée en 2017 (Annexe). Toutefois, le transfert de certaines compétences clés, à l'instar de la surveillance bancaire, n'aura lieu qu'en cas d'adoption du projet de loi sur les activités bancaires. En outre, la constitution d'un registre unique des crédits pour les fournisseurs de crédits bancaires et non bancaires, tel que le prévoyait un projet de loi de 2011, sera déterminante pour améliorer le suivi des risques.

### **De nouvelles sources de croissance sont nécessaires pour élargir son assise à long terme**

Pour soutenir la croissance, le Chili doit diversifier son économie en s'orientant vers des activités non liées à l'exploitation de ressources naturelles. L'économie chilienne reste en effet très tributaire du cuivre (Encadré 2) et l'évolution des cours des produits de base ainsi que les maladies qui ont décimé les saumons ont remis en question les moteurs traditionnels de la croissance. Les exportations du secteur minier, de la pêche et de l'aquaculture ainsi que de la sylviculture ont été marquées par une forte réduction de leur taux de croissance ces dernières décennies, seules les exportations de fruits et de vins ayant résisté. Les progrès accomplis vers une croissance plus résiliente et inclusive sont freinés par le bas niveau des compétences, des phénomènes généralisés d'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail et les difficultés qu'ont les petites entreprises jeunes et dynamiques à se développer. Selon des simulations de l'OCDE, des réformes structurelles pourraient grandement favoriser la montée en puissance de nouvelles sources de croissance (Encadré 3), les gains les plus importants provenant de l'amélioration de la réglementation des marchés de produits dans les industries de réseau ainsi que de la simplification de la réglementation des entreprises et des procédures d'autorisation.

# ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 13. Le secteur financier reste stable**



Source : Fonds monétaire international (2017), Base de données des Indicateurs de solidité financière.



**Encadré 1. Le cuivre et l'économie**

Les ressources en cuivre du Chili sont estimées à 29 % des réserves mondiales et il est le premier producteur mondial de cuivre, sachant que sa part de la production mondiale s'est établie à 37 % en 2016 (Cochilco, 2017). Néanmoins, la part de l'emploi représentée par ce secteur est seulement proche de 3 %, compte tenu de sa forte intensité capitalistique. Les recettes publiques provenant du secteur du cuivre représentent une part importante des recettes de l'administration centrale, mais elles ont été récemment mises à mal par la faiblesse des cours du cuivre.

**Tableau 4. Dépendance du Chili à l'égard du cuivre au cours de la période 2010-16**

	2010-2016	2016 ou dernière période connue
Valeur ajoutée brute imputable au secteur minier (% du PIB à prix constants)	11.0	10.3
Dont valeur ajoutée brute imputable au secteur du cuivre (% du PIB à prix constants)	9.8	9.2
Salariés du secteur minier (% de l'emploi total)	2.9	2.5
Exportations du secteur minier (% des exportations totales de biens à prix courants)	56.6	50.9
Dont exportations de cuivre (% des exportations totales de biens à prix courants)	52.1	46.4
Investissement minier (% de la formation brute de capital fixe à prix constants)	25.2 <sup>1</sup>	22.2
Recettes tirées du cuivre (% des recettes budgétaires de l'administration centrale)	11.4	1.7
Dont entreprises publiques (% des recettes budgétaires de l'administration centrale)	6.1	1.7
Dont entreprises privées (% des recettes budgétaires de l'administration centrale)	5.3	0.0

1. 2010-2015.

Sources : Banque centrale du Chili (BCC, *Banco Central de Chile*) (2017), Base de données statistiques ; Commission chilienne du cuivre (Cochilco, *Comisión Chilena del Cobre*) (2017), *1997-2016 Yearbook: Copper and Other Mineral Statistics* ; et DIPRES (2017).

Les recettes provenant du secteur du cuivre se décomposent de la façon suivante (OECD, 2014) : i) une taxe spéciale sur les bénéfices de la Société nationale du cuivre (Codelco, *Corporación Nacional del Cobre*), la plus grande société minière publique du pays, qui produit environ un tiers du cuivre chilien ; ii) une taxe (de 10 %) sur les exportations des mines appartenant à la Codelco dont le produit est directement engrangé par le ministère de la Défense (*Ley Reservada del Cobre*) ; iii) les impôts sur les sociétés prélevés sur les sociétés minières privées ; et iv) les redevances minières (*Royalty minero*) de 2006 appliquées aux moyennes et grandes entreprises minières, dont le taux varie en fonction des bénéfices (entre 0 et 14 %). Les variations des recettes publiques liées aux fluctuations des cours du cuivre sont lissées grâce à la règle budgétaire (Encadré 1).

Sources : OCDE (2014), *Export restrictions in raw material trade: facts, fallacies and better practices 2014*, Éditions OCDE ; Commission chilienne du cuivre (Cochilco, *Comisión Chilena del Cobre*) (2017), *1997-2016 Yearbook: Copper and Other Mineral Statistics*.

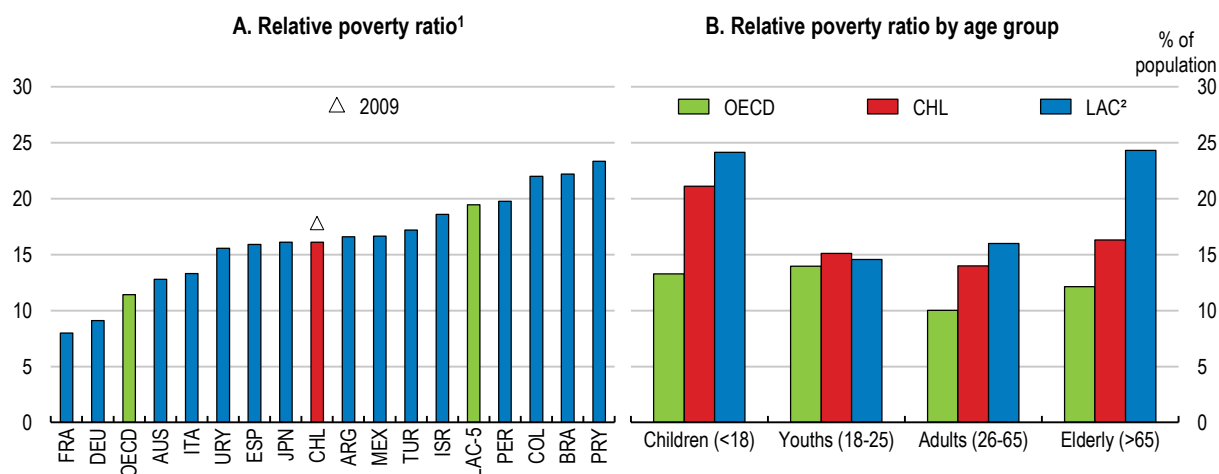
La croissance durable doit également être plus inclusive. Le train de réformes structurelles présenté aux fins d'illustration dans l'encadré 3 aurait un effet positif en termes d'inclusion, notamment en améliorant la qualité des emplois, tandis que les politiques de la concurrence et de l'innovation pourraient aussi contribuer à améliorer l'équité, en réduisant les rentes des entreprises et les phénomènes de position dominante (OECD, 2017b). Les inégalités de revenu et la pauvreté ont sensiblement reculé au Chili, où elles sont plus faibles que dans d'autres pays de la région. Toutefois, les inégalités restent marquées. Les

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

taux de pauvreté demeurent élevés dans certains groupes, notamment pour les jeunes, les jeunes adultes et les personnes avec enfants (Graphique 14). La forte transmission intergénérationnelle des niveaux de revenu met aussi en évidence des inégalités profondément ancrées (Daude and Robano, 2015 ; OECD, 2010). En outre, le taux de pauvreté varie considérablement selon les régions (Graphique 15). Les fortes inégalités constatées entre les régions tiennent à des différences en matière de diversification économique, de qualité de l'éducation et des compétences et de prestations de services publics (notamment en termes de formation, de santé et d'aide à la recherche d'emploi). Ainsi, les différences entre communes en matière d'offre de formations, notamment techniques et professionnelles, sont importantes et se traduisent par une inégalité des chances, en particulier pour les ménages ruraux et certains groupes autochtones (Correa and Dini, 2017 ; World Bank, 2017).

Pour parvenir à rendre la croissance plus inclusive, il faudra réduire l'économie informelle, améliorer les dépenses sociales, créer des emplois de qualité sur le marché du travail et offrir des perspectives attrayantes aux individus grâce à l'éducation. L'équité serait renforcée par une augmentation des dépenses sociales et une réforme du système de retraite, dans le cadre duquel les droits à prestations de nombreuses personnes sont aujourd'hui très faibles. Un meilleur accès à des emplois de qualité et à l'éducation constitue un important facteur d'inclusion, et tire également les revenus vers le haut en contribuant à renforcer la productivité et à améliorer les résultats à l'exportation. Ces éléments sont examinés plus en détail ci-après.

**Graphique 14. La pauvreté a fortement diminué mais reste élevée**



1. Taux de pauvreté relative après impôts et transferts (au seuil de 50 % du revenu médian). Les données relatives à l'Argentine correspondent au troisième trimestre de 2016 et sont représentatives des centres urbains de plus de 100 000 habitants. Les données relatives à tous les autres pays se rapportent à 2014, hormis le Chili, pour lequel les données correspondent à 2015. Le sigle PAL-5 désigne les 5 pays d'Amérique latine suivants : l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Pérou.

2. Le sigle PAL désigne les pays d'Amérique latine suivants<sup>6</sup> : la Bolivie, le Chili, l'Équateur, le Mexique, le Pérou, le Panama, le Paraguay, la République dominicaine et l'Uruguay.

Source : CEDLAS (2017) et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (2016).

**Encadré 3. Simulations illustrant l'impact potentiel des réformes structurelles**

Des simulations, fondées sur les relations antérieures entre réformes et croissance dans les pays de l'OCDE, permettent d'évaluer l'impact des réformes structurelles préconisées dans cette *Étude* ; elles reposent sur des exemples spécifiques de réformes et de modifications apportées aux dépenses et à la fiscalité (Tableau 5). Ces estimations reposent sur l'hypothèse d'une mise en œuvre rapide et complète des réformes dans trois grandes dimensions (Tableau 6) : la réglementation des marchés de produits, les politiques d'investissement et les mesures de protection de l'emploi des travailleurs réguliers ainsi que les autres dispositions destinées à accroître l'offre de main-d'œuvre, liées notamment aux retraites et à l'accueil des jeunes enfants.

**Tableau 5. Impact potentiel des réformes structurelles sur le PIB par habitant au bout de 10 ans**

Politique structurelle	Variation de l'indicateur de politique considéré		Effet total sur le PIB par habitant <i>En pourcentage</i>	Impact sur les composantes de l'offre		
	2016	Après la réforme		Productivité multifactorielle <i>En pourcentage</i>	K/Y	L/N <i>En pp<sup>2</sup></i>
<b>Règlementation des marchés de produits<sup>1</sup></b>						
Améliorer la réglementation des industries de réseau (rail, télécommunications et postes)	2.0	1.5	1.4	1.0	0.2	0.2
Rationaliser les procédures de délivrance d'autorisations et la réglementation applicables aux entreprises	1.5	1.2	1.4	0.7	0.2	0.5
<b>Politiques d'investissement<sup>1</sup></b>						
Accroître les dépenses de recherche-développement (R-D) des entreprises	0.1	0.3	0.5	0.5		
<b>Politiques du marché du travail<sup>1</sup></b>						
Améliorer la réglementation du marché du travail	2.6	2.3	0.6		0.5	0.2
Augmenter les dépenses d'activation	3.3	7.0	0.3	0.1		0.1
Augmenter les prestations familiales en nature	0.8	1.0	0.4			0.2
Relever l'âge légal de la retraite	62.5	65.0	0.6			0.4
<b>Total</b>			<b>5.2</b>			

1. Ces mesures sont décrites en détail dans le tableau 6.

2. Points de pourcentage.

Sources : Calculs de l'OCDE fondés sur Balázs Égert et Peter Gal (2017), « The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework », *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2016/1 et Balázs Égert (2017), « The quantification of structural reforms: taking stock of the results for OECD and non-OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître.

**Tableau 6. Nature des réformes retenues pour les simulations**

Politique structurelle	Nature de la réforme structurelle
	Règlementation des marchés de produits

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Améliorer la réglementation des industries de réseau (rail, télécommunications et postes)	Éliminer les restrictions concernant le nombre de concurrents dans les services de transport de marchandises et de voyageurs. Instaurer une séparation comptable et juridique entre les gestionnaires d'infrastructures et les prestataires de services. Supprimer les obstacles à l'entrée de nouveaux prestataires de services en imposant le dégroupage de la boucle locale. Supprimer les obstacles à l'entrée pour la prestation des services de courrier de base.
Rationaliser les procédures de délivrance d'autorisations et la réglementation applicables aux entreprises	Étoffer le guichet unique numérique ( <i>Escritorio Empresa</i> ) créé au niveau national et mettre en place des organismes intégrés au niveau local pour toutes les procédures de délivrance d'autorisations. Appliquer systématiquement le principe du consentement tacite pour accélérer les procédures.
<b>Politiques d'investissement</b>	
Accroître les dépenses de R-D des entreprises	Augmenter de 0.1 point de PIB les dépenses publiques d'incitation à la recherche-développement pour faire passer les dépenses de R-D des entreprises de 0.1 % à 0.3 % du PIB. Cela suppose une élasticité à long terme de la R-D des entreprises de l'ordre de 0.5 : autrement dit, en moyenne, un dollar supplémentaire de dépenses publiques d'incitation induit une dépense privée de R-D enregistrée d'un demi-dollar.
<b>Politiques du marché du travail</b>	
Améliorer la réglementation du marché du travail	Ramener les indemnités de licenciement d'un mois de salaire par année d'ancienneté à 1/4 du salaire mensuel par année d'ancienneté, et supprimer le plancher de 6 mois de salaire.
Augmenter les dépenses d'activation	Porter de 3.3 % à 7 % du PIB par habitant le niveau des dépenses par chômeur .
Augmenter les prestations familiales en nature	Porter de 0.8 % à 1 % du PIB le niveau des dépenses consacrées aux prestations familiales en nature, comme les services d'accueil des jeunes enfants.
Relever l'âge légal de la retraite	Porter l'âge légal de la retraite des femmes à 65 ans.

### **Renforcer l'aide sociale**

Le système d'impôts et de transferts pourrait contribuer davantage à la redistribution (Graphique 16). Bien que les efforts déployés récemment aient amélioré la protection sociale et réduit la pauvreté, les dépenses sociales publiques destinées aux familles représentaient seulement 1.8 % du PIB en 2015, soit moins que la moyenne de l'OCDE de 2.2 %. Les autorités ont renforcé le système de transferts monétaires destinés aux ménages vulnérables. Toutefois, la redistribution assurée par le biais de prestations en espèces parmi la population d'âge actif reste faible en termes de comparaison internationale (Graphique 16, partie C). Une redistribution plus poussée pourrait être obtenue par le biais de transferts monétaires plus importants aux populations vulnérables et d'un accroissement des dépenses d'aide à caractère universel, comme les transferts liés à la famille ou à l'éducation (Causa and Hermansen, 2017).

Les critères d'admission au bénéfice des transferts en espèces sous condition de ressources et des prestations en nature ont été récemment révisés. Un nouvel instrument, le registre social des ménages (*Registro Social de Hogares*) a été mis en place en 2016, essentiellement sur la base de données administratives (Annexe). Il améliore la transparence et réduit les biais potentiels concernant l'estimation de la population vulnérable, qui était fondée précédemment sur des données autodéclarées (Larrañaga *et al.*, 2015) Le nouveau système est considéré par les Chiliens comme plus équitable et plus transparent (IDS, 2017). Il devrait être soigneusement évalué, et rectifié s'il s'avérait nécessaire de mieux cibler les aides sur les groupes vulnérables.

***Améliorer l'équité dans le cadre de la réforme en cours des retraites***

Le régime privé de retraite par capitalisation du Chili, complété par un pilier public de solidarité, sert des pensions modestes aux personnes à revenu moyen. Le bas niveau des cotisations et de l'âge de la retraite des femmes (qui s'établit à 60 ans, alors qu'il est de 65 ans pour les hommes) ainsi que le déficit de cotisations imputable au travail indépendant, à l'emploi informel, au chômage et à l'inactivité professionnelle réduisent les pensions de vieillesse, notamment pour les femmes (Bravo *et al.*, 2015). En l'absence de réforme, le taux de remplacement prévu pour une personne prenant sa retraite dans 40 ans est peu élevé selon le modèle de retraite de l'OCDE (Graphique 17). La faiblesse de l'épargne constituée au cours du cycle de vie contribue à la pauvreté des personnes âgées. L'adoption d'un projet de loi de 2017 permettrait d'améliorer les taux de remplacement assurés par le système de retraite et son équité pour les personnes à revenu moyen, et compléterait le pilier public de solidarité de 2008 qui a contribué à faire reculer la pauvreté parmi les personnes âgées. Conformément aux recommandations antérieures de l'OCDE (OECD, 2016b), le projet de loi de 2017 prévoit de relever progressivement le taux des cotisations patronales obligatoires de cinq points de pourcentage d'ici à 2021 et de rehausser le plafond des cotisations des travailleurs à revenu élevé (Annexe et Encadré 4).

**Encadré 4. Le projet de loi de 2017 sur les retraites**

Le projet de loi de 2017 prévoit une hausse du taux des cotisations de retraite de cinq points de pourcentage. Ces cotisations patronales supplémentaires seraient gérées par une nouvelle entité publique. Trois points de pourcentage de ces cotisations supplémentaires seraient affectés à de nouveaux comptes publics individuels, tandis que les deux points de pourcentage restants serviraient à financer un nouveau fonds de redistribution, qui compléterait le pilier public de solidarité de 2008 destiné aux retraités ayant les plus faibles revenus. Le nouveau fonds de redistribution comporterait trois éléments :

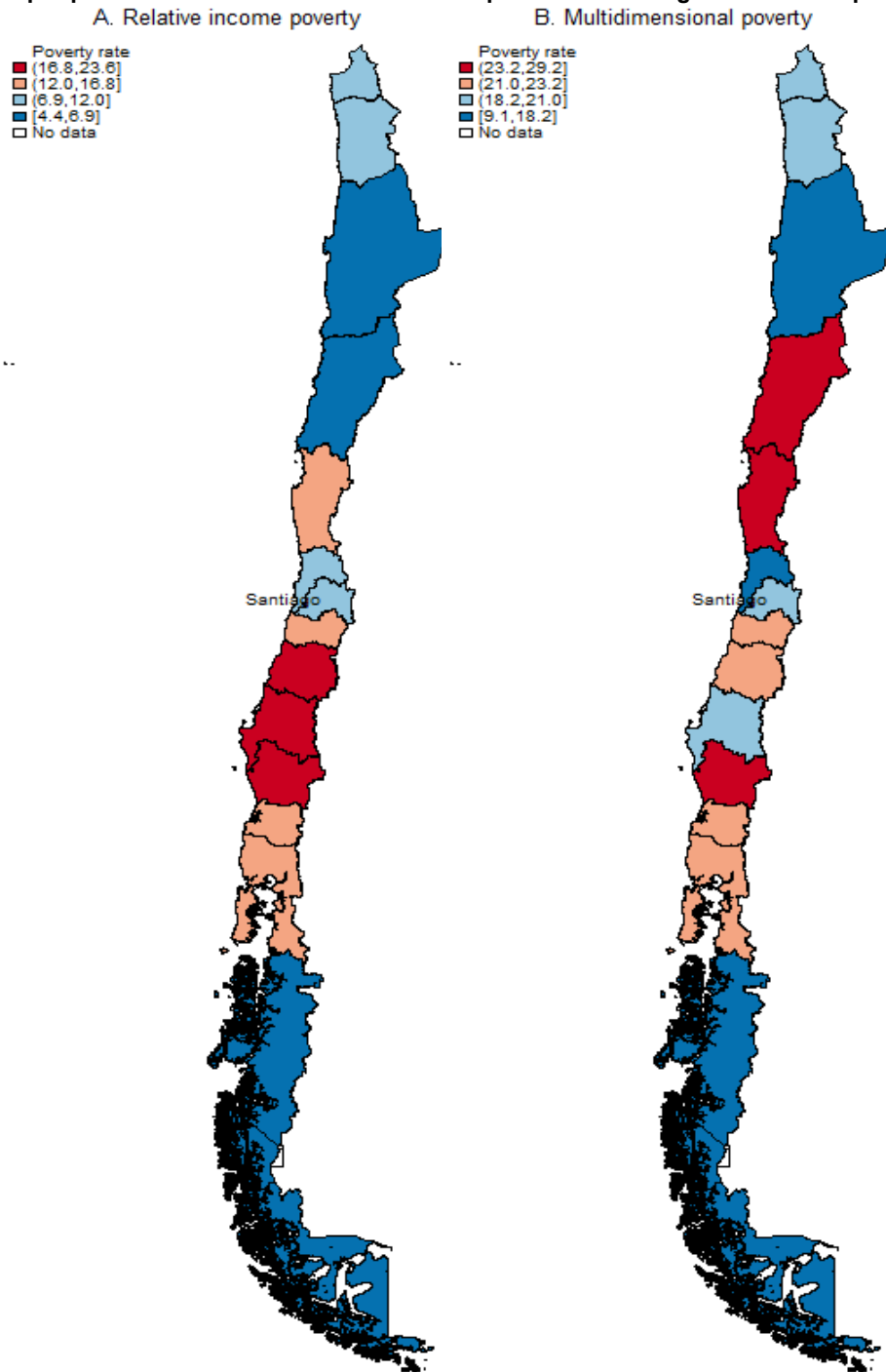
- **Une composante intergénérationnelle transitoire** : elle compléterait les pensions versées actuellement par le régime privé de retraite, les augmentant de 20 % initialement ; cette composante serait ensuite progressivement éliminée lorsque l'effet de l'augmentation des cotisations se ferait pleinement sentir aux alentours de 2080.
- **Une majoration pérenne pour les femmes** : les femmes bénéficieraient de transferts portant leurs pensions à un niveau comparable à celui des hommes sur une plus longue durée. Ces transferts compensatoires dépendraient de l'âge de la retraite, et les femmes percevraient la même pension que les hommes prenant leur retraite au même âge et avec la même épargne, à condition que leur cessation d'activité intervienne à 65 ans ou plus tard. Cette disposition inciterait davantage les femmes à repousser leur départ à la retraite.
- **Une composante intragénérationnelle pérenne pour les retraités** : une fois financées la composante intergénérationnelle et la majoration destinée aux femmes, le reste des cotisations supplémentaires serait transféré aux nouveaux comptes publics individuels. Les cotisations versées sur le compte de chaque personne seraient fonction de son nombre de mois de cotisation au cours de l'année, indépendamment de ses revenus d'activité mensuels.

Le projet de loi élargirait également la couverture du système de financement des cotisations de retraite des chômeurs aux comptes d'assurance chômage individuels privés, alors qu'aujourd'hui, le financement des cotisations de retraite des chômeurs est uniquement assuré par le Fonds de solidarité (*Fondo Solidario*) du système d'assurance chômage. En outre, la réforme rendrait les cotisations de retraite obligatoires pour les travailleurs indépendants qui établissent des factures, cette obligation entrant progressivement en vigueur sur une période de six ans. Enfin, pour les nouveaux retraités à faible revenu, le projet de loi améliorerait la protection contre le risque de longévité, en garantissant le versement d'une prestation définie sous conditions de revenu grâce au dispositif de complément de retraite de solidarité (APS, *Aporte Previsional Solidario*).

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, ces mesures iraient dans la bonne direction. Toutefois, un report de l'âge de la retraite, en particulier pour les femmes, pourrait se traduire par une hausse du PIB par habitant de 0.6 % au bout de 10 ans (Encadré 3), et l'établissement d'un lien entre l'âge de la retraite et l'espérance de vie contribuerait aussi à maintenir les taux de remplacement à des niveaux raisonnables et à préserver la viabilité du système à moyen terme. Accroître encore la pension de base de solidarité (PBS, *Pension Basica Solidaria*) – la prestation non contributive jouant le rôle de filet de sécurité – et le complément de retraite de solidarité (APS, *Aporte Previsional Solidario*) permettrait de réduire la pauvreté chez les personnes âgées, même si une forte augmentation pourrait avoir des effets négatifs sur les finances publiques, l'épargne des ménages et la réduction de l'économie informelle (OECD, 2013). L'OCDE a également recommandé de séparer les sources de financement des prestations publiques contributives et non contributives dans le cadre du système de retraite (OECD, 2016b).

**Graphique 15. Les différences de taux de pauvreté entre régions sont marquées**



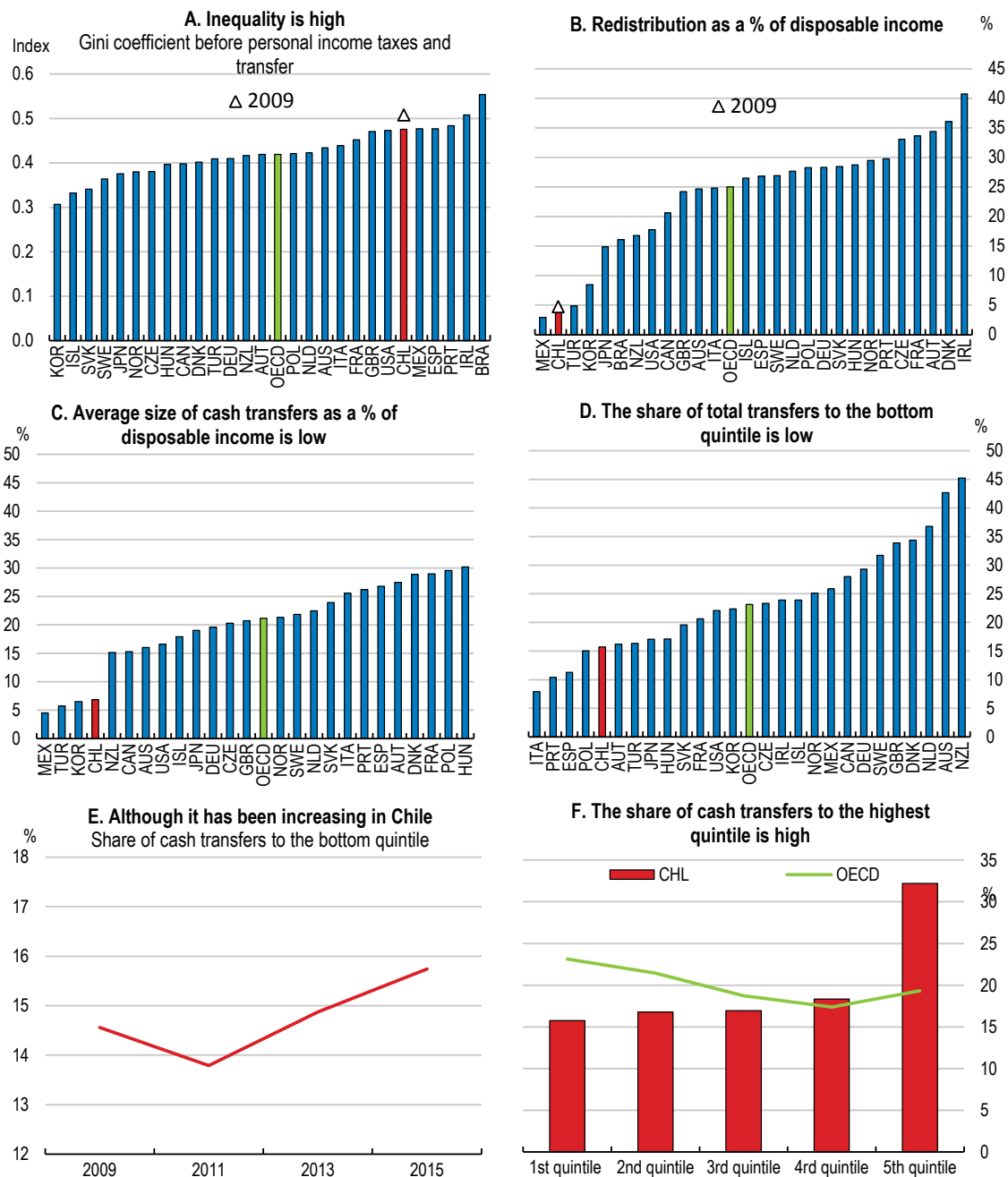
Note : Taux de pauvreté relative après impôts et transferts (au seuil de 50 % du revenu médian) en 2015. La mesure de la pauvreté multidimensionnelle prend en compte les privations subies par les individus en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de sécurité sociale, de logement ainsi qu'en termes de réseaux et de cohésion sociale.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête socioéconomique nationale (CASEN, *Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional*) de 2015.



## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 16. La faiblesse des transferts monétaires versés à la population d'âge actif entrave la redistribution**



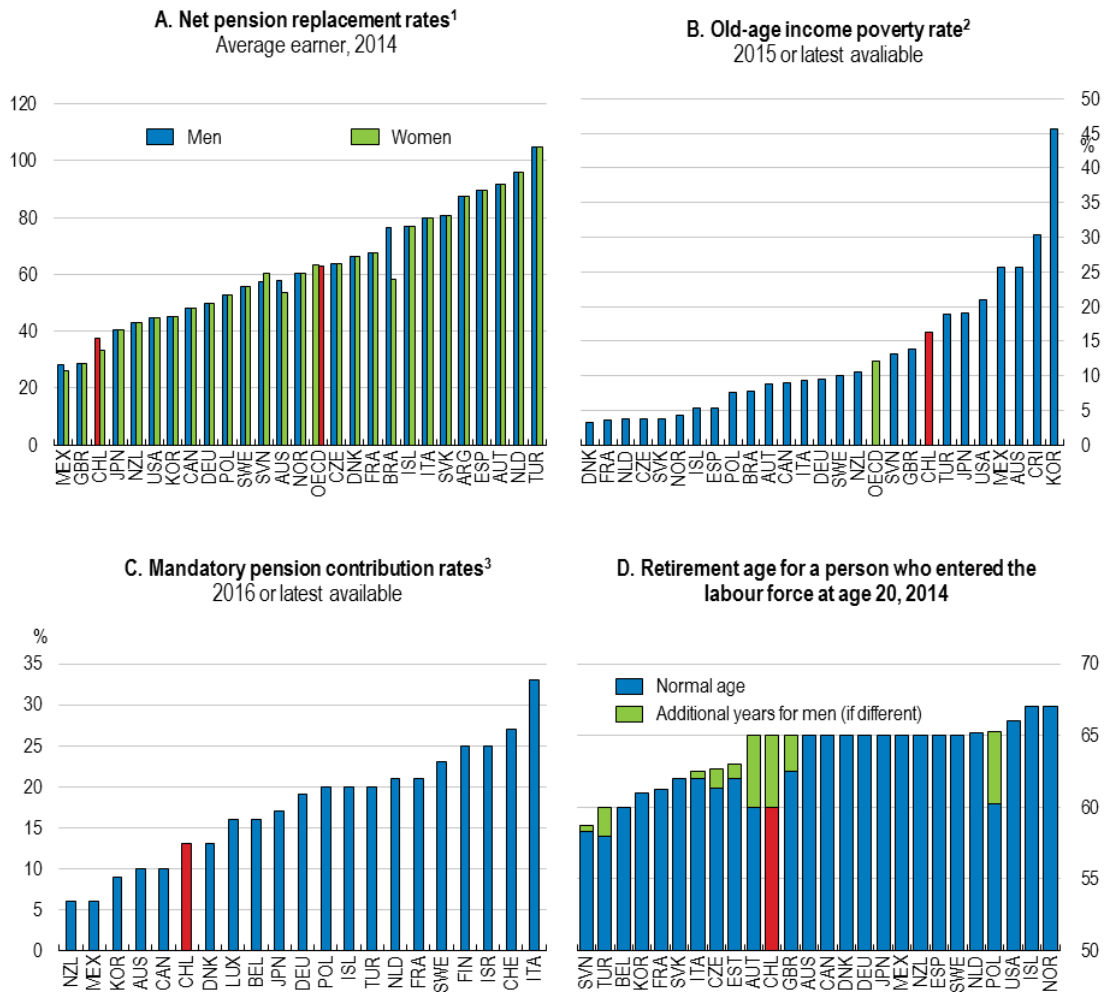
1. Transferts monétaires hors pensions de l'ancien système de retraite et pensions militaires pour le Chili.

Note : Les données se rapportent à la population en âge de travailler et à la dernière année connue (2015 dans le cas du Chili). La redistribution est mesurée par la différence entre le coefficient de Gini avant impôts et transferts et le coefficient de Gini après impôts et transferts, exprimée en pourcentage du coefficient de Gini avant impôts et transferts. Les transferts monétaires recouvrent les aides en espèces, telles que les prestations d'assurance liées à l'emploi (c'est-à-dire les prestations d'assurance chômage, d'assurance maladie, de congé de maternité, d'accident du travail), les transferts universels (c'est-à-dire les prestations d'invalidité, les allocations familiales et les transferts liés à l'éducation couvrant l'ensemble ou une partie de la population en fonction de critères autres que le revenu ou l'emploi occupé précédemment) et les prestations d'assistance (c'est-à-dire les aides sociales, les prestations

d'assistance chômage, les aides aux familles et les aides éducatives, souvent soumises à conditions de revenu ou de patrimoine). Les transferts en nature, tels que les services de santé ou d'éducation, ne sont pas pris en compte, de même que les allocations de logement.

Sources : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, et Causa, O. et M. Hermansen (2017), « Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1453.

**Graphique 17. Les pensions restent faibles et inégales**



1. Le calcul des taux de remplacement net repose sur l'hypothèse d'une entrée sur le marché du travail à l'âge de 20 ans en 2014 et d'un départ en retraite à l'âge d'ouverture des droits à pension dans chaque pays. Les taux de remplacement nets indiqués sont calculés pour une personne dont la rémunération était égale au salaire du travailleur moyen.

2. Pourcentage de la population âgée de plus de 65 ans ayant un revenu équivalent inférieur à la moitié du revenu disponible médian des ménages.

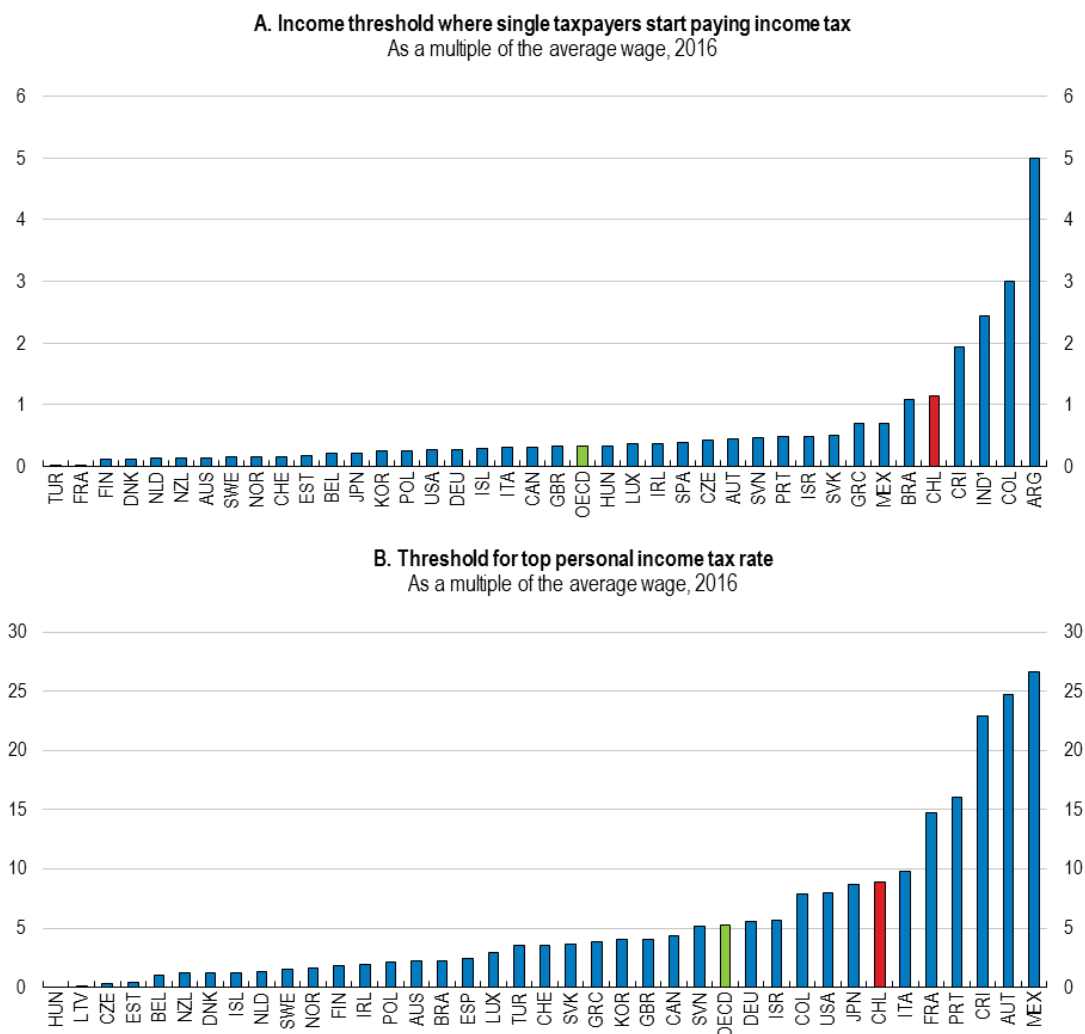
3. Y compris les frais de gestion et les cotisations d'assurance invalidité des dispositifs privés de retraite, qui représentent respectivement 1.16 % et 1.41 % en moyenne des revenus bruts des salariés, que l'employeur doit acquitter au gestionnaire du fonds de pension (2016).

Sources : OCDE (2015), *Panorama des pensions 2015* ; et OCDE (2017), Base de données sur la distribution des revenus.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

### ***Financer une hausse des dépenses sociales et accroître la redistribution en réformant les impôts***

L'augmentation des dépenses sociales exigera de continuer à réformer le système fiscal afin d'accroître les recettes et de renforcer la croissance et l'équité à moyen terme (Encadré 5). La réforme fiscale de 2014 a été mise en œuvre progressivement sur la période 2015-17 et s'est traduite par des changements importants en matière d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur le revenu des personnes physiques, notamment s'agissant du régime d'imposition des actionnaires. Dans l'ensemble, elle a fait augmenter les taux d'imposition effectifs des personnes aux revenus élevés, du fait de l'imposition immédiate – sur la base des droits constatés – des bénéfices des entreprises (World Bank, 2014), et elle a introduit des taxes environnementales bienvenues. Toutefois, les autorités pourraient aussi accroître les recettes collectées tout en améliorant la productivité, en préservant l'environnement et en renforçant l'équité, comme cela avait été indiqué dans les *Études* précédentes (OECD, 2013a and 2015e). L'impôt sur le revenu des personnes physiques ne contribue que pour une faible part à l'ensemble des recettes, principalement parce que son assiette est très étroite. Près de 76 % des contribuables en sont exonérés et le taux maximal ne s'applique qu'à partir de niveaux de revenu très élevés (Graphique 18). Par conséquent, en l'état actuel des choses, l'impôt sur le revenu des personnes physiques a un pouvoir redistributif limité au Chili (Barreix *et al.*, 2017). Modifier sensiblement le barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, en particulier en abaissant le seuil à partir duquel il est prélevé et la tranche de revenu à partir de laquelle s'applique son taux maximum, pourrait conduire à une augmentation des recettes de 1.3 % du PIB (IADB, 2013).

**Graphique 18. Structure de l'impôt sur le revenu des personnes physiques**

1. Dans le cas de l'Inde, le revenu du travailleur moyen correspond au secteur manufacturier structuré, tel qu'il ressort de l'Enquête annuelle sur les industries (ASI, *Annual Survey of Industries*).

Note : Pour le Chili, les données correspondent aux seuils de 2017 divisés par le salaire moyen de 2016.

Sources : OCDE, *Taxing Wages in Latin America and the Caribbean 2016* ; OCDE, *Les impôts sur les salaires 2011* ; OCDE, Base de données sur les impôts ; Service des impôts (SII, *Servicio de Impuestos Internos*) ; et calculs de l'OCDE.

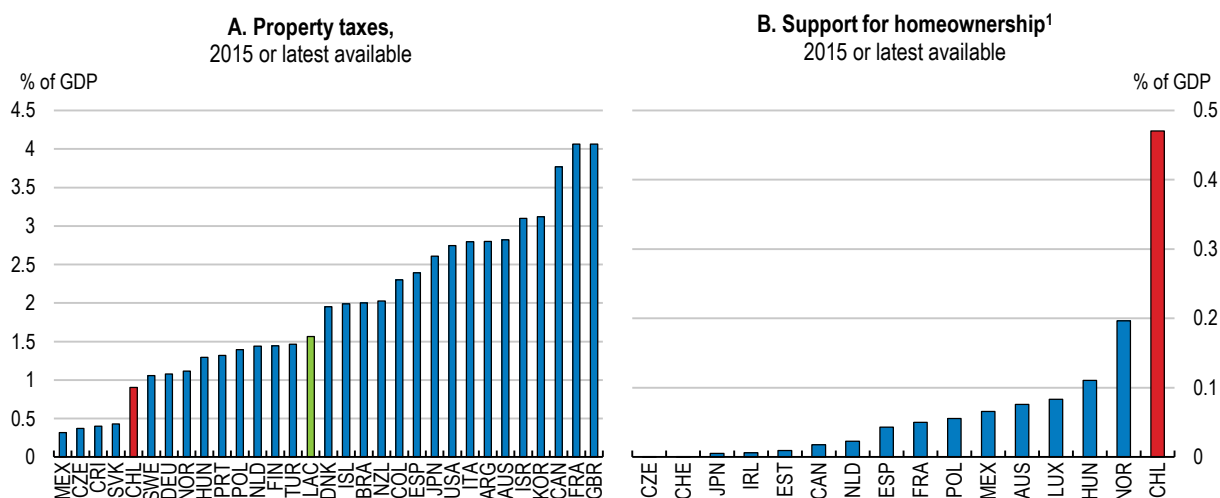
La réforme fiscale de 2014 a opportunément supprimé l'exonération de TVA dont faisait l'objet la vente usuelle de biens immobiliers neufs ou anciens en 2017. Elle a également instauré une taxe sur les plus-values de cession de logements acquis après 2004. Au-delà d'un seuil de 310 000 USD environ, les plus-values réalisées par un individu sur l'ensemble de sa vie sont imposées. Cela pourrait atténuer les effets négatifs induits sur la mobilité résidentielle des ménages. Malgré ces avancées, il est possible de réformer la fiscalité des biens immobiliers d'habitation et les programmes d'aide au logement, afin que les propriétaires occupants ne soient pas favorisés par rapport aux locataires, et que la mobilité géographique soit du même coup renforcée, notamment pour les ménages à faible revenu, grâce au développement du secteur locatif (Caldera Sánchez, 2012 ; Salvi Del Pero, 2016). En 2015, le Chili figurait parmi les pays de l'OCDE où les recettes d'impôts sur le patrimoine étaient les plus faibles (Graphique 19, partie A).

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Toutefois, les exonérations d'impôt sur les biens immobiliers d'habitation et de droits de succession sur les logements, ainsi que la déductibilité des intérêts d'emprunts hypothécaires, devraient aussi être progressivement éliminées (Graphique 19, partie B), car elles tendent à être capitalisées dans les prix réels des logements. Cela permettrait de procéder à une redistribution de revenus de ceux qui sont déjà propriétaires vers les nouveaux entrants sur le marché du logement et les ménages à faible revenu, tout en évitant que les ménages venant de contracter un emprunt ne soient excessivement pénalisés par une forte baisse de la valeur des logements (Caldera Sánchez, 2012).

Le développement des écotaxes sera également indispensable pour internaliser les externalités associées à la production et à la consommation. Depuis 2014, le taux de la taxe sur les achats de véhicules neufs est fonction de leur niveau d'émissions et de leur consommation de carburant. Le Chili a également introduit une taxe sur le carbone et une taxe sur les polluants atmosphériques locaux en 2017. La taxe sur le carbone contribuera à rehausser les taux d'imposition effectifs des combustibles, qui sont actuellement très faibles (OCDE, 2013b). Toutefois, il faudrait élargir son assiette, car cette taxe ne s'applique qu'à une petite partie des consommateurs d'énergie, tandis que son taux est bas (OCDE, 2016c). Les recettes de taxes liées à l'environnement figurent toujours parmi les plus modestes de tous les pays de l'OCDE (Graphique 39). Les taxes sur l'énergie ne sont perçues, à un niveau très bas, que sur les carburants routiers et l'écart de taux d'imposition entre l'essence et le gazole est un des plus importants de la zone OCDE. Les poids lourds bénéficient d'un remboursement des taxes sur le gazole, et la consommation d'énergie n'est en pratique pas imposée en dehors du secteur des transports (OCDE, 2013b ; 2016b). Le Chili devrait porter les taxes sur les combustibles à des niveaux correspondant à leurs coûts externes, éliminer progressivement le remboursement des taxes sur le gazole dont bénéficient les poids lourds, et élargir aux véhicules utilitaires le champ d'application de la taxe sur les véhicules.

**Graphique 19. Les impôts sur le patrimoine sont modestes, tandis que le niveau d'aide à l'accession à la propriété est élevé**



1. Le chiffre indiqué pour le Chili est une estimation basse. Elle tient compte du « Fond de solidarité pour le choix d'un logement » et du « Système intégré d'aides au logement », mais les dépenses relatives au « Programme extraordinaire de relance économique et d'intégration sociale » ne sont pas incluses.

Sources : OCDE (2017), Base de données des *Statistiques des recettes publiques* et Base de données sur le logement abordable ; OCDE, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT) et Banque interaméricaine de développement (BID) (2017), *Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2017*, Éditions OCDE.

## Encadré 2. Estimation des effets budgétaires à long terme de certaines recommandations clés de l'OCDE

Le tableau 7 donne un ordre de grandeur des effets budgétaires à long terme qu'auraient certaines des recommandations de l'OCDE présentées dans cette *Étude*. Ces estimations reposent sur des scénarios illustrant les effets de mesures spécifiques en matière de dépenses et d'impôts, sur les estimations existantes de l'élasticité des recettes fiscales par rapport au produit intérieur brut (PIB), et sur l'évaluation effectuée par le ministère des Finances de la réforme des impôts annoncée en 2017. On décompose les effets induits sur le solde budgétaire par les réformes structurelles quantifiées dans l'encadré 3, de manière à mettre en évidence leurs effets indirects découlant de leurs répercussions sur le PIB, en tenant compte des réponses comportementales estimées, et leurs effets directs en termes de coût budgétaire.

**Tableau 7. Estimations illustrant les effets budgétaires à long terme de certaines recommandations de l'OCDE**

Mesure	Variation du solde budgétaire (en points de PIB)
<b>Effets comptables des réformes structurelles proposées dans l'encadré 3</b>	
Porter de 0.8 % à 1 % du PIB le niveau des dépenses consacrées aux prestations familiales en nature, comme les services d'accueil des jeunes enfants.	-0.2
Porter de 3.3 % à 7 % du PIB par habitant le niveau des dépenses par chômeur.	-0.4
Accroître les aides publiques à la recherche-développement (R-D) des entreprises pour faire passer les dépenses de R-D des entreprises de 0.1 % à 0.3 % du PIB. Cela suppose une élasticité à long terme de la R-D des entreprises de l'ordre de 0.5 : autrement dit, en moyenne, un dollar supplémentaire de dépenses publiques d'incitation induit une dépense privée de R-D enregistrée d'un demi-dollar (Westmore, 2013).	-0.1
<b>Effets comptables d'autres mesures relatives aux recettes et aux dépenses</b>	
Augmenter les recettes d'impôts sur le patrimoine, notamment au titre des impôts périodiques sur les logements, de 0.9 % à 1.7 % du PIB (soit la médiane de l'OCDE).	0.8
Augmenter les recettes d'écotaxes de 1.2 % à 2.2 % du PIB (soit la médiane de l'OCDE).	0.9
Augmenter les dépenses consacrées au pilier de solidarité de 0.8 % à 1.0 % du PIB.	-0.2
<b>Effet attendu d'autres mesures évalué par d'autres organismes</b>	
Abaisser le seuil à partir duquel est prélevé l'impôt sur le revenu des personnes physiques et la tranche de revenu à partir de laquelle s'applique son taux maximum au niveau de la moyenne de l'OCDE (IADB, 2013).	1.3
Relever le taux des cotisations patronales de retraite de 5 points de pourcentage. Cette mesure accroît les cotisations versées pour les salariés du secteur public et réduit les recettes d'impôt sur le revenu des personnes physiques correspondant aux travailleurs des secteurs public et privé (DIPRES, 2017).	-0.5
<b>Effet induit sur le budget par les réformes structurelles proposées dans l'encadré 3 via l'accélération de la croissance du PIB</b>	
Compte tenu de leur effet estimé sur le PIB par habitant (Encadré 3), ces réformes se traduiraient par une augmentation du PIB de 5.2 %, abstraction faite de l'accroissement de la population. Le ratio dépenses publiques/PIB, qui s'établissait à 23.8 % du PIB en 2016, serait ramené à 23.8/1.052≈22.6 % du PIB. En posant l'hypothèse d'une élasticité à long terme des recettes fiscales par rapport au PIB égale à un (Frickle and Sussmuth, 2014), on obtient un effet estimé sur le solde budgétaire de 1.2 point de PIB.	1.2

*Sources* : Calculs de l'OCDE fondés sur Banque interaméricaine de développement (2013), *Recaudar no basta: los impuestos como instrumento de desarrollo* ; Frickle, H. et B. Sussmuth (2014), « Growth and volatility of tax revenues in Latin America », *World Development*, Vol. 54, pp. 114-138 ; DIPRES (2017), *Informe Financiero: Proyecto de ley que crea nuevo ahorro colectivo, aumenta cobertura de pensiones y fortalece el pilar solidario* ; et Westmore, B. (2013), « R&D, Patenting and Growth: The Role of Public Policy », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1047, Éditions OCDE.

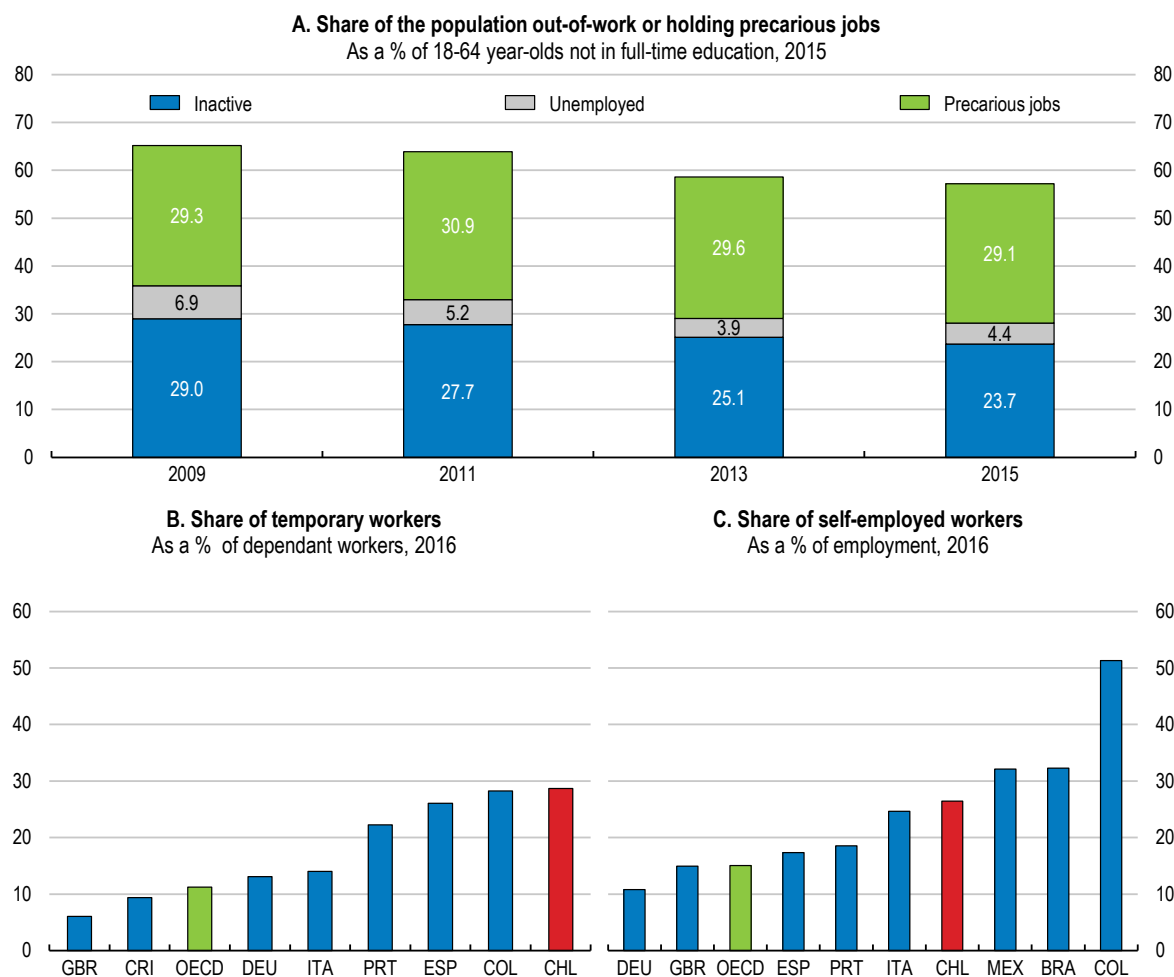
## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

### **Améliorer l'accès à des emplois de qualité**

La qualité de l'emploi, en termes de revenus d'activité, de sécurité sur le marché du travail et de qualité de l'environnement de travail, peut renforcer le bien-être et favoriser la productivité tout en réduisant les inégalités sur le marché de l'emploi (Cazes *et al.*, 2015). Les travailleurs chiliens ne sont pas mal placés en ce qui concerne de nombreuses dimensions de la qualité de l'emploi par rapport aux travailleurs d'autres économies émergentes, mais au regard de la qualité de l'emploi dans d'autres pays de l'OCDE, leurs résultats sont relativement médiocres (OECD, 2015b). La faiblesse du revenu d'activité moyen et l'ampleur des inégalités pèsent sur le bien-être des travailleurs, de même qu'une protection sociale relativement limitée.

### ***La segmentation du marché du travail pèse sur la productivité et la qualité des emplois***

Du fait du recours excessif au travail indépendant et aux contrats de courte durée, une forte proportion de travailleurs occupe des emplois précaires (Graphique 20). Le pourcentage de contrats temporaires, quoique en diminution depuis 2012, est le plus élevé observé parmi les pays de l'OCDE. L'activité informelle, définie comme la part des salariés et des travailleurs indépendants qui ne cotisent pas au système de retraite, représentait 32 % des emplois en 2015 et est restée stable depuis 2006, la conjoncture ayant empêché son augmentation. L'activité informelle concerne en particulier les travailleurs peu qualifiés, les femmes, les jeunes, les immigrés et les membres des peuples autochtones. Les travailleurs temporaires et informels sont généralement pénalisés en termes de salaires et connaissent fréquemment des périodes de chômage et d'inactivité (Gonzalez and Huneus, 2016 ; OECD, 2015b). Ils ont en outre moins de chances de recevoir une formation en cours d'emploi (Carpio *et al.*, 2011).

**Graphique 20. Une part importante de la population occupe des emplois précaires**

*Note* : La notion d'emplois précaires recouvre les emplois instables (tous les emplois qui ne sont pas permanents), les emplois informels (sans affiliation au système de retraite), les emplois assortis d'une rémunération quasi nulle (c'est-à-dire inférieure au premier décile de la distribution des revenus mensuels du travail) et les emplois à horaire restreint (moins de 20 heures par semaine).  
*Sources* : Garda et Undurraga, « Employment barriers of vulnerable groups in Chile », à paraître ; et OCDE (2017), Base de données des Statistiques de la population active.

Une réforme de 2016 a élargi la couverture et la portée des négociations collectives, étendu le champ d'application des droits de négociation collective, et mis fin au remplacement des travailleurs en grève. Jusqu'ici, la mise en œuvre de cette réforme n'a pas eu d'incidence sur les actions en justice (Ministry of Labour, 2017). Au cours du premier semestre de 2017, par rapport à la même période des années 2010 à 2015, la proportion d'entreprises ayant connu des grèves a diminué, tandis que la durée des grèves est restée stable. Il est important de renforcer le pouvoir de négociation des travailleurs, surtout dans un pays caractérisé par des inégalités considérables, mais de nouvelles réformes doivent être mises en œuvre pour remédier à la segmentation du marché du travail.

Une réduction des rigidités du marché du travail contribuerait à créer davantage d'emplois formels et permanents (Di Porto *et al.*, 2017 ; IDB, 2015 ; OECD, 2008). La législation sur la protection de l'emploi relative aux contrats à durée indéterminée est relativement restrictive au Chili (Graphique 21). Une réduction du coût de licenciement d'un travailleur permanent, notamment des indemnités de licenciement

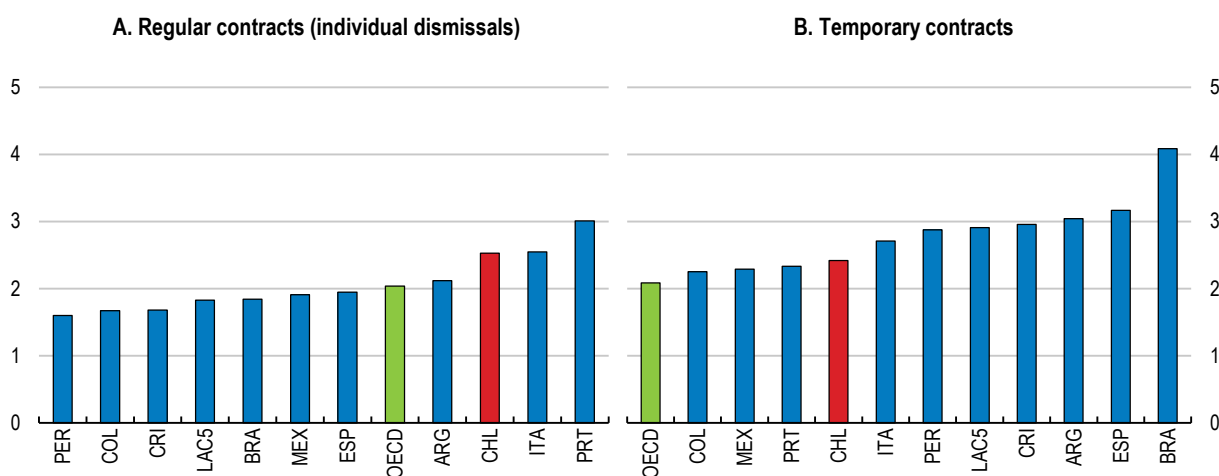


## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

élevées, accroîtrait les chances des travailleurs d'obtenir des contrats permanents et de bénéficier de formations, ce qui ferait augmenter la productivité et les salaires. Une telle mesure favoriserait aussi une meilleure adéquation entre offres et demandes d'emploi ainsi que la mobilité des travailleurs ayant de fortes aptitudes vers les entreprises innovantes (Adalet McGowan and Andrews, 2017). La réduction des coûts de licenciement pour les contrats permanents pourrait se traduire par une augmentation du PIB par habitant de 0.6 % au bout de 10 ans (Encadré 3). Une autre solution serait d'introduire un contrat en vertu duquel la protection de l'emploi augmenterait avec l'ancienneté, comme en Italie et en Espagne (OECD, 2017c ; OECD, 2017d). Pour favoriser davantage la régularisation des emplois, il serait souhaitable d'élargir le champ d'application des subventions salariales existantes aux jeunes et aux travailleurs faiblement rémunérés occupant des emplois régularisés depuis peu. Cela bénéficierait aux personnes les plus vulnérables, en réduisant le coût de régularisation des activités, et pourrait améliorer leur accès à des emplois de qualité. Ces réformes renforceraient l'inclusion, étant donné que les travailleurs temporaires et informels se caractérisent à la fois par les salaires les plus bas et les plus faibles niveaux de protection, et elles stimuleraient la croissance en limitant les emplois peu productifs et de faible qualité.

### Graphique 21. La législation sur la protection de l'emploi formel semble globalement restrictive

Indices variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013<sup>1</sup>



1. Ou dernière année connue.

2. Le sigle PAL-5 désigne la moyenne simple des données relatives aux 5 pays d'Amérique latine suivants : l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Pérou. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données relatives aux pays membres de l'Organisation.

Source : OCDE (2017), Base de données sur la législation sur la protection de l'emploi.

Les réformes de la législation sur la protection de l'emploi devraient être accompagnées de la mise en place d'un filet de protection sociale plus efficace, ainsi que de meilleures politiques de formation en cours d'emploi, de placement et de recyclage. Le système d'indemnisation du chômage, qui est fondé sur des comptes individuels complétés par un dispositif d'assurance, le Fonds de solidarité (*Fondo Solidario*), garantit que les travailleurs disposent d'une réserve d'épargne s'ils perdent leur emploi et ne soient pas soumis à des contre-incitations à l'emploi (Reyes *et al.*, 2010). Les mesures récentes ont rehaussé les taux de remplacement et facilité l'accès au Fonds de solidarité, entraînant une augmentation de son taux d'utilisation. Toutefois, la couverture et les prestations du système d'indemnisation du chômage demeurent limitées. Cela tient en partie aux travailleurs indépendants, mais surtout à la courte durée des contrats de

travail et à un fort taux de rotation des effectifs (Gonzalez and Huneeus, 2016 ; Central Bank of Chile, 2016). Seuls 50 % des travailleurs dont le contrat prend fin au cours d'une année donnée ont suffisamment de cotisations sur leurs comptes pour avoir droit à des prestations. En outre, 50 % des travailleurs sous contrat à durée déterminée avaient connu des périodes non contributives d'une durée supérieure à trois mois en 2015, ce qui les privait d'accès au Fonds de solidarité (Sehnbruch *et al.*, 2017). Une réduction des périodes de cotisation minimales requises permettrait d'accroître la couverture des demandeurs d'emploi vulnérables, et d'ajuster le système d'indemnisation du chômage à la courte durée des contrats.

### ***Améliorer l'efficacité des politiques actives du marché du travail***

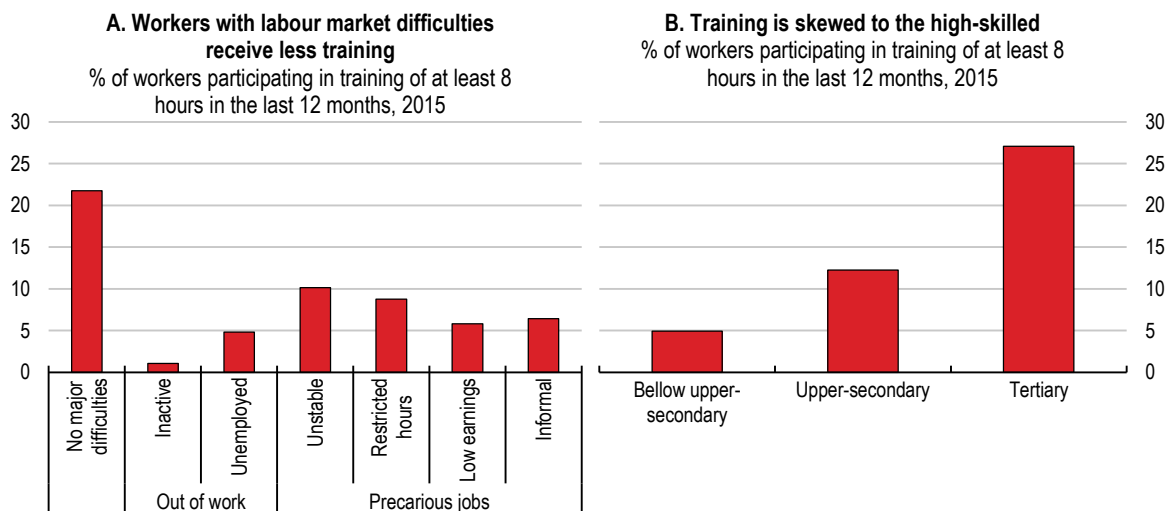
Il manque au Chili un système de formation tout au long de la vie assorti d'objectifs bien définis et d'un cadre réglementaire national clair. Les inégalités d'accès à la formation ont entravé la productivité et l'inclusion. Les travailleurs peu qualifiés ou qui connaissent des difficultés sur le marché du travail reçoivent moins de formation (Graphique 22). Plusieurs études ont conclu que les programmes de formation financés sur fonds publics et le système de formation tout au long de la vie étaient inefficaces et mal ciblés (Larrañaga *et al.*, 2011). Le principal dispositif public (*Impulsa Personas*), prenant la forme d'un crédit d'impôt accordé aux entreprises, a profité essentiellement aux grandes entreprises, où les travailleurs tendent à être moins vulnérables et mieux formés (Larrañaga *et al.*, 2011 ; Rodriguez and Urzúa, 2011).

Il faudrait revoir les programmes de formation pour les axer sur les travailleurs qui en ont le plus besoin. Récemment, des efforts visant à améliorer l'inclusivité et l'efficacité des politiques de formation ont été déployés (Annexe). Ils devraient se poursuivre et une meilleure coordination entre les acteurs qui fournissent ou reçoivent des formations devrait être assurée. La certification de la qualité des formations dispensées devrait devenir obligatoire pour les programmes de formation publics. Un autre changement souhaitable consisterait à réserver l'accès à ces programmes aux travailleurs ayant des salaires moyens ou faibles, de façon à affecter les ressources publiques aux personnes ayant une moindre capacité de paiement et des lacunes plus importantes en matière de compétences professionnelles.

Il faudrait procéder à une évaluation systématique et régulière de l'impact des programmes d'activation sur le marché du travail, afin de concentrer les financements sur ceux qui fonctionnent bien et d'investir dans les programmes les plus efficaces, comme « *Más Capaz* », ciblant les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les travailleurs peu qualifiés. Ces types de programmes de formation se sont révélés modérément (mais durablement) efficaces en termes de qualité des emplois trouvés dans la région (IDB, 2015), en particulier pour les chômeurs au Chili (Brown *et al.*, 2016). Il serait souhaitable, toutefois, d'y inclure des modules de développement des compétences socio-émotionnelles et de formation en cours d'emploi, afin de renforcer leur impact, en particulier pour les personnes sans emploi (IDB, 2015).

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 22. Les programmes de formation sont mal ciblés**



Notes : La partie A du graphique concerne les personnes de 18 à 64 ans ne suivant pas une formation à plein temps. Les personnes rencontrant des difficultés sur le marché du travail sont celles qui n'ont pas d'emploi (parce qu'elles sont au chômage ou inactives). La notion d'emplois précaires recouvre les emplois instables (tous les emplois qui ne sont pas permanents), les emplois informels (sans affiliation ou cotisation au système de retraite), les emplois assortis d'une rémunération quasi nulle (c'est-à-dire inférieure au premier décile de la distribution des revenus mensuels du travail) et les emplois à horaire restreint (moins de 20 heures par semaine). Voir Garda et Undurruga (à paraître) pour des définitions plus précises. La partie B du graphique concerne les personnes âgées de 25 à 64 ans.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'enquête socioéconomique nationale (CASEN, *Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional*) de 2015.

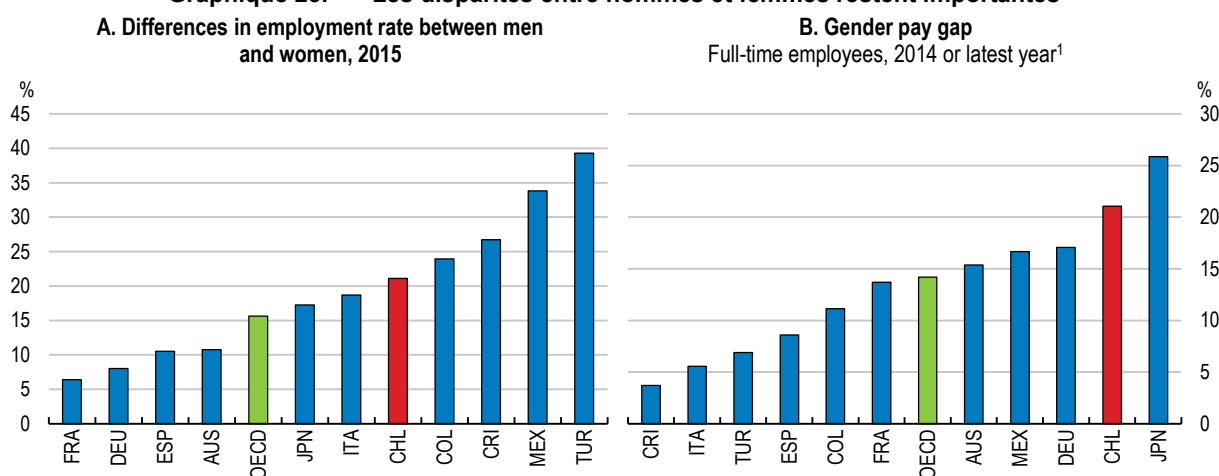
### Élargir l'éventail des possibilités offertes aux femmes

En dépit des progrès réalisés, la différence de taux d'emploi entre les hommes et les femmes, qui est de 20 points de pourcentage, est nettement supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE (Graphique 23). Cela pèse sur la croissance et l'équité, car le renforcement des perspectives d'emploi des femmes pourrait contribuer à rendre plus égale la répartition des revenus (Causa *et al.*, 2015). En outre, les femmes perçoivent des salaires sensiblement inférieurs et leurs emplois sont généralement de moins bonne qualité, informels ou temporaires. La présence des femmes sur le marché du travail ou leur accès à des emplois de qualité sont freinés au moins en partie par des obstacles économiques liés au coût élevé des services d'accueil des jeunes enfants (Garda and Undurruga, à paraître).

Des réformes visant à accroître la couverture et à améliorer la qualité des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants ont été engagées récemment (Annexe). Les efforts déployés en vue d'assurer un accès universel à l'éducation des jeunes enfants ont permis de porter le taux de préscolarisation des enfants âgés de 4 et 5 ans à 86 % et 93 %, respectivement, en 2015, ce qui est très proche de la moyenne de l'OCDE. Toutefois, à 56 %, le taux de préscolarisation des enfants de 3 ans au Chili reste loin de la moyenne de l'OCDE (78 %) (OECD, 2017e). Le faible taux d'activité des femmes s'explique également dans une large mesure par des facteurs culturels et sociaux. Les parents doivent comprendre l'importance que revêt l'inscription de leurs enfants dans le système d'éducation préscolaire, tandis que les établissements doivent fournir des services éducatifs de qualité, être proches du domicile ou du lieu de travail des parents, être accessibles en transport et avoir des horaires d'ouverture compatibles avec les contraintes des parents. Il faut continuer d'élargir les plages horaires d'ouverture des établissements,

garantir l'accès à des services publics d'accueil des jeunes enfants de qualité, et prendre des mesures pour renforcer les taux de préscolarisation, afin de favoriser l'accès des mères à des emplois de qualité, notamment pour les enfants les plus pauvres et dans les zones rurales. Cela aura également un effet positif sur les compétences des enfants. De plus, des politiques visant à promouvoir des modalités de travail flexibles, le partage du congé parental entre les pères et les mères ainsi que des mesures destinées à inciter les pères à prendre un congé parental, brisant ainsi les stéréotypes, permettraient de réduire le travail féminin non rémunéré (OECD, 2012). En outre, une loi obligeant les entreprises qui emploient plus de 20 femmes à fournir des services de garde d'enfants constitue un obstacle à l'emploi féminin, et explique en partie la faiblesse relative des salaires des femmes (Rojas *et al.*, 2016 ; Prada, *et al.*, 2015). Le financement des services d'accueil des jeunes enfants à partir des recettes budgétaires générales tirerait vers le haut le taux d'emploi des femmes et leurs salaires dans les moyennes et grandes entreprises.

**Graphique 23. Les disparités entre hommes et femmes restent importantes**



1. L'écart de salaire entre hommes et femmes est mesuré par la différence entre le salaire médian des hommes et celui des femmes, exprimée en pourcentage du salaire médian des hommes.

2. Les données se rapportent à 2015 pour le Chili et le Mexique, et à 2012 pour l'Espagne et la France.

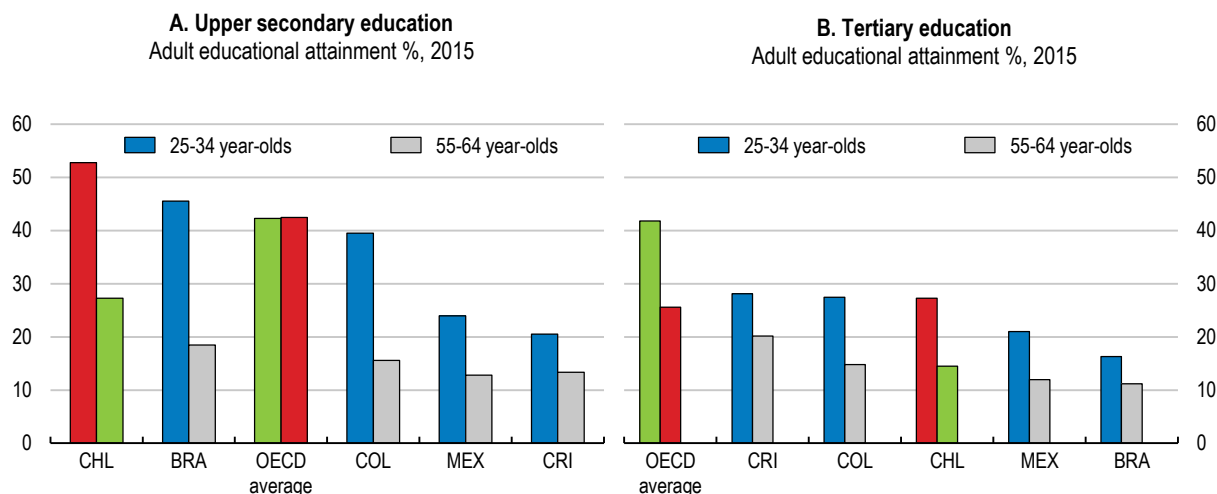
Source : OCDE, Base de données sur l'emploi.

### ***Il est essentiel d'améliorer la qualité de l'enseignement pour accroître l'offre de main-d'œuvre de qualité***

Assurer un enseignement de qualité constitue une stratégie doublement fructueuse, qui permet à la fois de renforcer la productivité et la croissance inclusive. Le système d'enseignement du Chili a réalisé des progrès considérables en matière de couverture et de résultats (Graphique 24). Néanmoins, des difficultés importantes subsistent en termes de qualité et d'équité. Ainsi, les scores obtenus en culture scientifique par les jeunes ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) demeurent en deçà de la moyenne de l'OCDE, et dépendent dans une large mesure de leur milieu socioéconomique (Graphique 25). On observe également parmi les élèves chiliens des écarts de résultats liés au sexe plus importants que dans d'autres pays de l'OCDE, les garçons obtenant de meilleurs résultats que les filles en culture scientifique et en culture mathématique (OECD, 2017e).

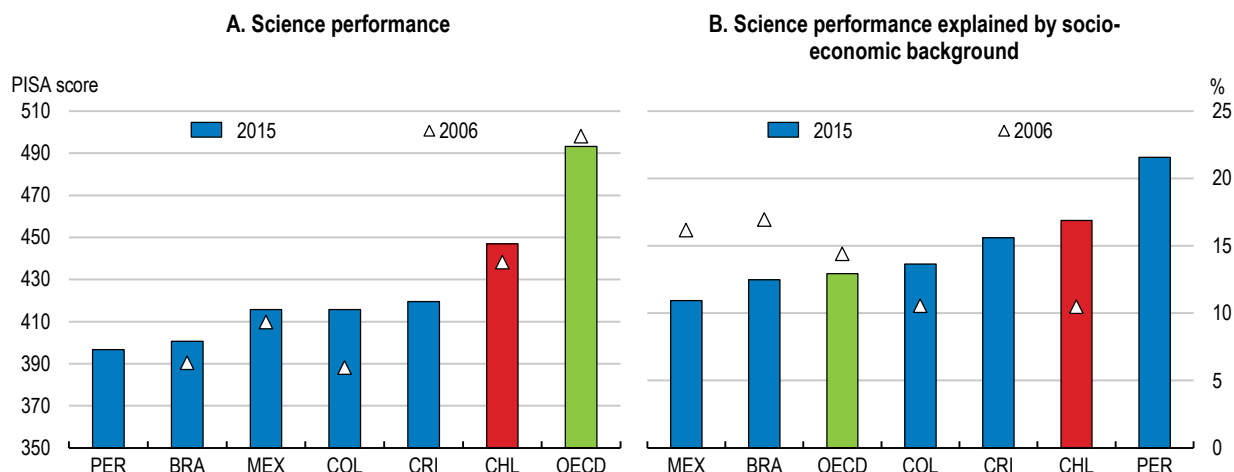
## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 24. Le niveau de formation s'est amélioré ces dernières années**



Source : OCDE (2016), *Regards sur l'éducation*.

**Graphique 25. Les résultats du système scolaire se sont améliorés, mais pas son équité**



Note : Dans la partie B du graphique est représenté le pourcentage de la variance du score en culture scientifique expliqué par le milieu socioéconomique (appréhendé à l'aide de l'Indice PISA de statut économique, social et culturel).

Source : OCDE, enquêtes de 2006 et 2015 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Une réforme de grande envergure a été introduite en 2015 pour améliorer la qualité et l'équité du système d'enseignement, de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) à l'enseignement supérieur (Annexe). La loi sur l'inclusion interdit trois pratiques largement répandues, qui ont contribué par le passé à l'inégalité des chances face à l'éducation : la sélection des élèves, les prestations d'enseignement à but lucratif et la participation des familles aux frais de scolarité. La réforme renforce également les mécanismes incitant les enseignants à améliorer leurs résultats, en leur offrant de meilleures perspectives de carrière à tous les niveaux du système éducatif.

La réforme de l'enseignement contribuera à améliorer la mobilité sociale et les résultats obtenus en matière de compétences pour tous. Les autorités chiliennes devraient continuer à surveiller les pratiques

des établissements et à décourager celles qui nuisent à l'égalité des chances face à l'éducation, sur la base de la situation socioéconomique, du sexe, de l'appartenance ethnique ou du statut migratoire (OECD, 2017f), tout en poursuivant les efforts déployés en vue d'améliorer les parcours professionnels des enseignants et des chefs d'établissements. Pour rendre l'enseignement plus inclusif, il faudra favoriser l'entrée des filles dans des domaines d'études traditionnellement dominés par les garçons, comme les mathématiques et les sciences. En outre, maintenir en place et renforcer le système de subvention scolaire préférentielle (SEP, *Subvención Escolar Preferencial*), qui favorise les établissements ayant une forte proportion d'élèves vulnérables, notamment d'enfants issus des peuples autochtones ou de l'immigration, en faisant en sorte que les ressources parviennent à ces établissements, en assurant un suivi de leur impact et en créant des incitations à investir la majorité des fonds dans le renforcement des capacités nécessaires à l'amélioration continue de l'enseignement, peuvent améliorer encore la qualité de l'éducation (OECD, 2017f).

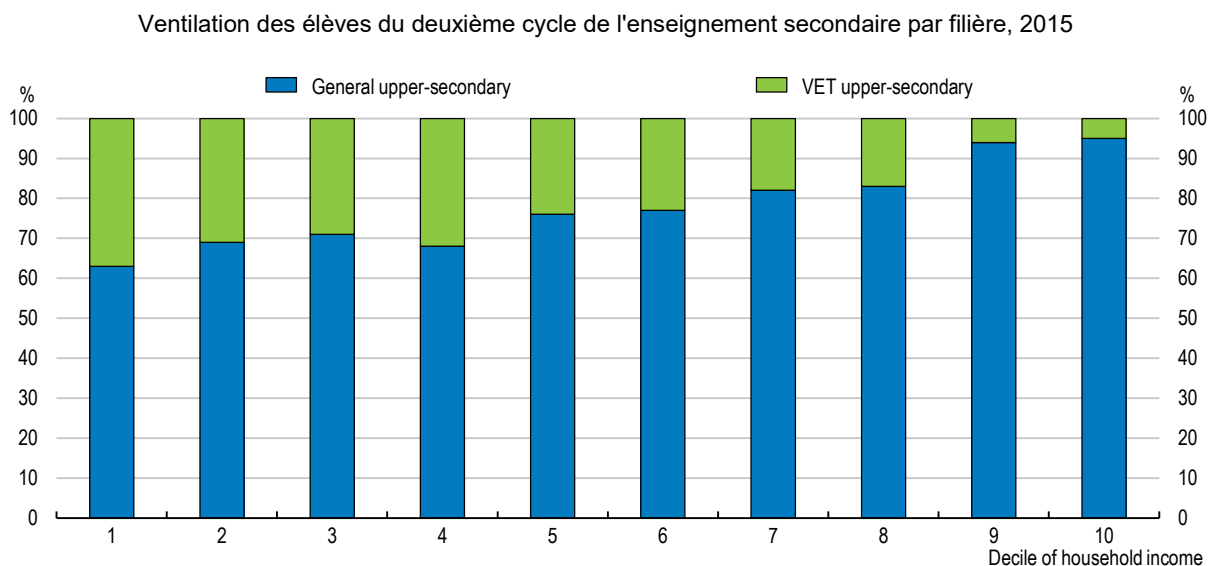
*Renforcer l'enseignement professionnel et l'apprentissage pour satisfaire les besoins du marché du travail*

L'amélioration de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) peut considérablement renforcer les compétences et l'inclusion. Les élèves des établissements d'EFP sont généralement issus de milieux défavorisés (Graphique 26). Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'EFP est bien développé, mais des problèmes d'inéquité et de qualité se posent toujours. La formation en milieu professionnel dans le cadre de programmes d'EFP est peu développée, et les mécanismes visant à garantir sa qualité sont insuffisants (OECD, 2015a ; Kis and Field, 2009). On constate en particulier une absence de coordination entre l'EFP et l'organisme chilien de certification (*ChileValora*), bien que des efforts aient été accomplis en vue de renforcer la qualité et l'équité de l'EFP (Annexe). Le Conseil consultatif pour la formation technique professionnelle (une entité pilotée par le ministère de l'Éducation en collaboration avec d'autres ministères, organismes publics et experts) est en train d'élaborer une Stratégie pour la formation technique professionnelle 2018-2030, qui a pour objet d'établir une feuille de route pour l'amélioration de la formation professionnelle, ce qui constitue une démarche bienvenue.

Développer le système d'apprentissage et renforcer la composante de formation en milieu professionnel de l'EFP permettraient d'améliorer les chances des jeunes d'obtenir des emplois de meilleure qualité. Un cadre national des certifications est en cours d'élaboration, ce dont il faut se féliciter. En outre, un système de contrôle et de suivi de la formation en entreprise doit être créé, afin de garantir le respect de normes de qualité minimales. Offrir la possibilité de lier cette formation à l'enseignement formel en créant un système d'EFP en alternance (au niveau de l'enseignement secondaire et postsecondaire) peut conduire au renforcement de la formation en milieu professionnel dans le cadre de l'enseignement formel, tout en la rendant plus utile pour les jeunes et les employeurs. Le système d'apprentissage peut nécessiter la mise en place d'un dispositif de cofinancement associant les pouvoirs publics et les employeurs. Ainsi, une taxe d'apprentissage calculée en fonction de la taille de l'entreprise, comme en France, ou acquittée uniquement par les plus grandes entreprises, comme au Royaume-Uni, favoriserait l'implication du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises (Kuzcera, 2017). Elle pourrait s'accompagner de subventions ciblées destinées à favoriser la participation des plus vulnérables.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 26. Les élèves des établissements d'enseignement et de formation professionnels (EFP) sont généralement issus de milieux défavorisés**



*Note :* La filière EFP du deuxième cycle du secondaire correspond à l'enseignement technique et professionnel de niveau intermédiaire (*Enseñanza Media Técnico-Profesional*), tandis que la filière générale du deuxième cycle du secondaire correspond à l'enseignement en lettres et en sciences de niveau intermédiaire (*Enseñanza Media Científico-Humanista*).

*Source :* OCDE (2017), *Education in Chile, Reviews of National Policies for Education*, Éditions OCDE.

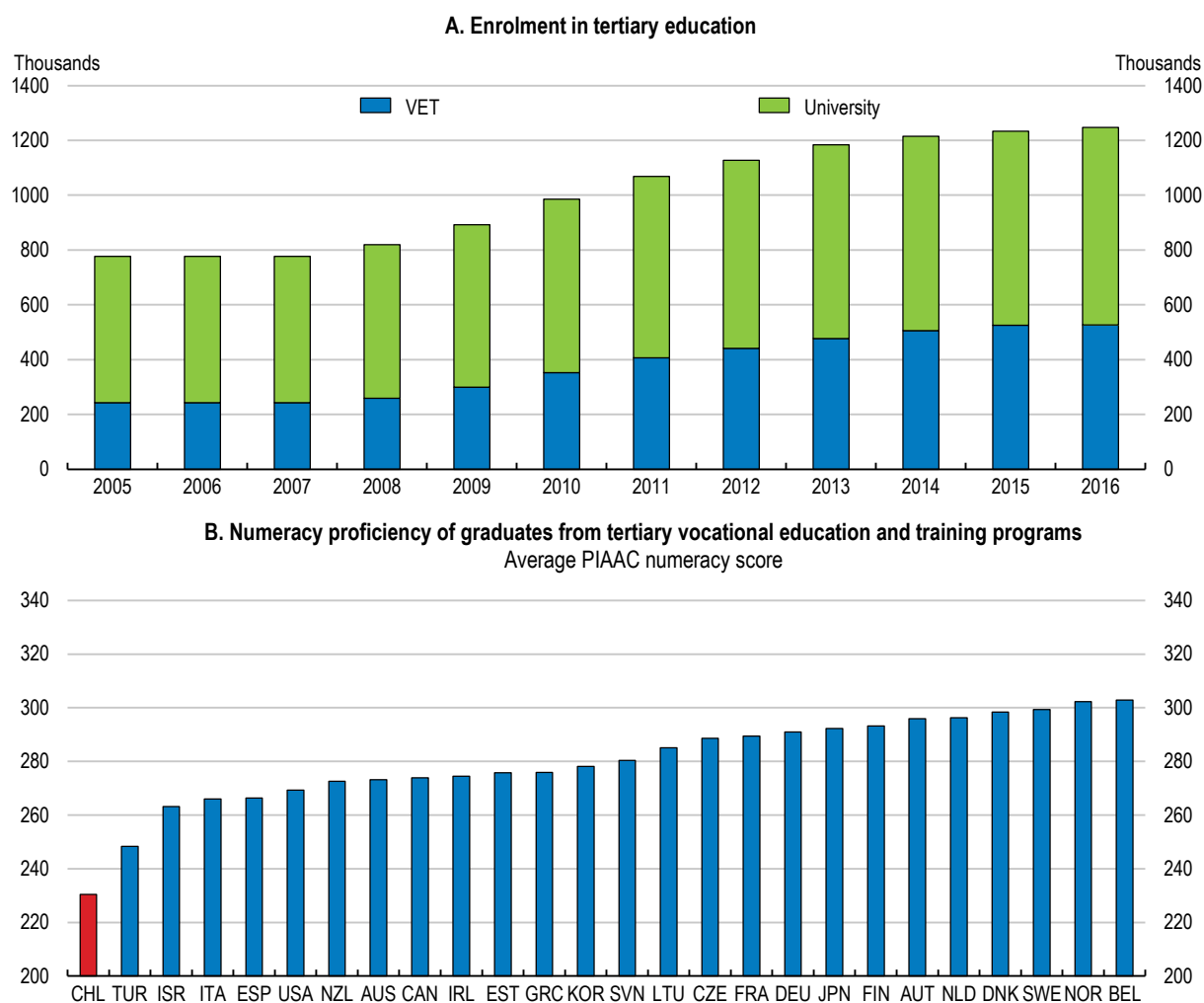
### *Améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement supérieur*

Le taux d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur a presque doublé au cours de la dernière décennie (Graphique 27), notamment parmi les défavorisés. En 2017, 85 % des étudiants chiliens préparant un premier diplôme d'enseignement supérieur étaient inscrits dans des établissements privés, des établissements d'EFP ou des universités, et environ 12 % d'entre eux fréquentaient des établissements non agréés (SIES, 2017 ; OECD, 2017e). En règle générale, les jeunes issus de familles aisées obtiennent des places dans des universités subventionnées par l'État, tandis que ceux qui ont des origines plus modestes tendent à fréquenter des établissements privés de moindre qualité et à accumuler des dettes (OECD, 2017e). Les autorités ont récemment créé deux universités publiques et 15 centres publics d'EFP, et une vaste réforme de l'enseignement supérieur, approuvée en janvier 2018, devrait remédier aux problèmes d'accès et de qualité (Annexe).

Les frais de scolarité sont élevés au Chili par rapport au revenu moyen, alors que les ménages financent l'essentiel des dépenses d'enseignement supérieur, à savoir 64 %, contre 30 % dans la zone OCDE considérée dans son ensemble (OECD, 2017e). Le système des aides aux étudiants est complexe et comprend des bourses et des prêts. Depuis 2016, des bourses octroyées dans le cadre du programme d'éducation gratuite (*Gratuidad*) renforcent l'égalité d'accès à l'enseignement, en favorisant l'admission des jeunes vulnérables. Ce programme est mis en œuvre progressivement et bénéficiera aux étudiants issus de familles appartenant aux six déciles inférieurs de la distribution des revenus des ménages en 2018. À partir de 2019, un mécanisme fondé sur les recettes budgétaires structurelles devrait élargir aux déciles supérieurs de revenu le bénéfice de la gratuité de l'enseignement supérieur. Le système d'aides financières pourrait être simplifié et ses différents éléments fusionnés pour mieux cibler les étudiants à faible revenu, car les bourses et les prêts existants favorisent les universités qui attirent les individus les moins

vulnérables (OECD, 2017f). Élargir le champ d'application du programme *Gratuidad* aux déciles supérieurs de revenu exigerait des ressources publiques considérables. Le système de financement de l'enseignement supérieur devrait assurer un plus juste équilibre entre accès et qualité, en favorisant davantage l'amélioration de la seconde.

**Graphique 27. L'augmentation rapide des inscriptions dans l'enseignement supérieur a soulevé des problèmes de qualité**



*Note* : Les établissements d'enseignement et de formation professionnels (EFP) sont les instituts professionnels (IP, *Institutos Profesionales*) et les centres de formation technique (CFT, *Centros de Formación Técnica*).

*Sources* : Calculs de l'OCDE fondés sur des données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) (enquêtes de 2012 et de 2015) et des services de l'enseignement supérieur (*Servicios de Educación Superior*) du ministère chilien de l'Éducation (*Ministerio de Educación*).

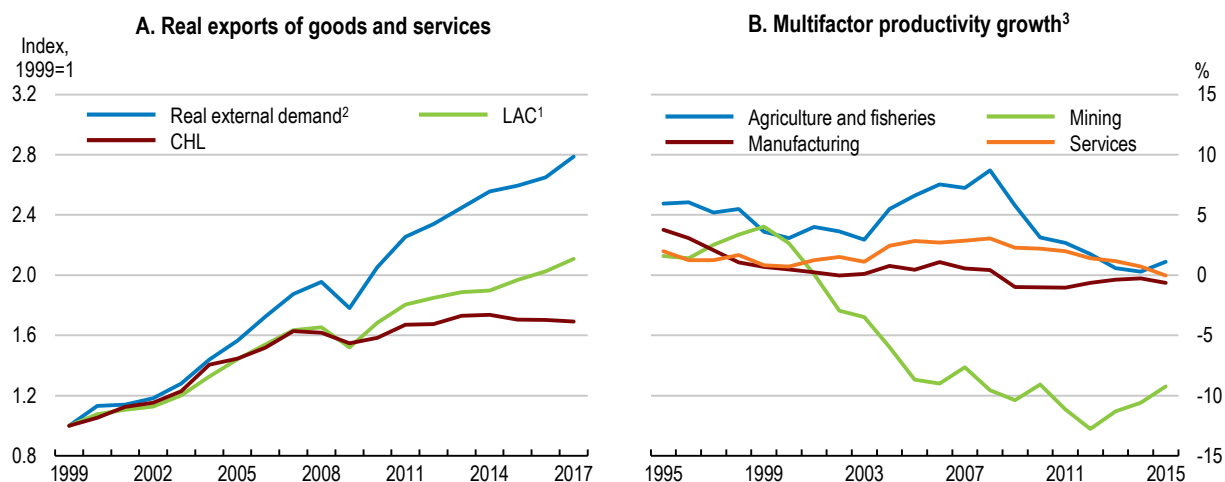


## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

### Renforcer la croissance de la productivité et les résultats à l'exportation

Un ralentissement généralisé de la croissance de la productivité multifactorielle (PMF) a entraîné une dégradation des résultats enregistrés en matière de productivité du travail. La résilience de la croissance des salaires a pesé sur la compétitivité-coûts et les exportations (Graphique 28). Comme dans une grande partie de l'Amérique latine, la baisse des prix des produits de base et le recul de l'investissement influent sur le ralentissement de la productivité. Toutefois, certains facteurs sont propres au Chili, comme la diminution de la teneur du minerai de cuivre, qui force les producteurs de ce métal à traiter de plus en plus de minerai pour produire la même quantité de cuivre affiné (CNP, 2017), et la surexploitation des ressources halieutiques, tandis que l'adoption de nouvelles technologies reste faible dans de nombreuses entreprises.

Graphique 28. Les exportations et la productivité ont marqué le pas



1. Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.

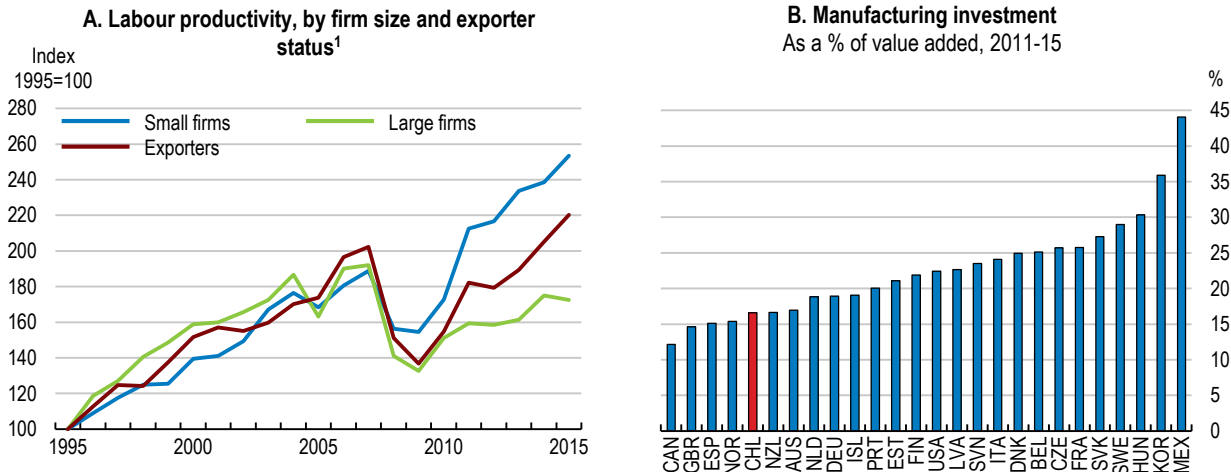
2. Croissance des marchés d'exportation de biens et de services chiliens, en volume (sur la base des parts de marché du Chili à l'exportation en 2010).

3. Moyenne mobile sur cinq ans. La productivité multifactorielle est corrigée du capital humain et du nombre d'heures travaillées (CNP, 2017).

Sources : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102 ; Commission nationale de la productivité (CNP, *Comisión Nacional de Productividad*) (2017), *Informe de Productividad Anual 2016* ; et calculs de l'OCDE.

Dans le secteur manufacturier, une forte diminution de l'efficacité de la répartition des ressources, notamment pour les exportateurs, a entraîné une baisse de la croissance de la productivité (Graphique 29, partie A) et est en partie liée aux rigidités des marchés du travail et des produits. Les résultats décevants enregistrés en matière de productivité s'expliquent également par une faible intensité de capital, résultant d'un taux de croissance élevé de la main-d'œuvre et d'une faiblesse persistante de l'investissement (Graphique 29, partie B). La forte proportion de travailleurs peu qualifiés et de micro- et petites entreprises ainsi que l'insuffisance des capacités de gestion pèsent sur la productivité du travail (Syverson, 2014), de même que l'absence d'effet d'échelle pour le Chili et son éloignement géographique, qui limitent les avantages des liaisons internationales et des effets d'agglomération (Boulhol and de Serres, 2010 ; OECD, 2010).

**Graphique 29. L'investissement dans le secteur manufacturier est faible et l'efficacité de la répartition des ressources a diminué**



1. Établissement médian. Les établissements exportateurs vendent directement à l'étranger une partie de leur production. Les petits établissements comptent moins de 50 salariés et les grands 200 salariés ou plus.

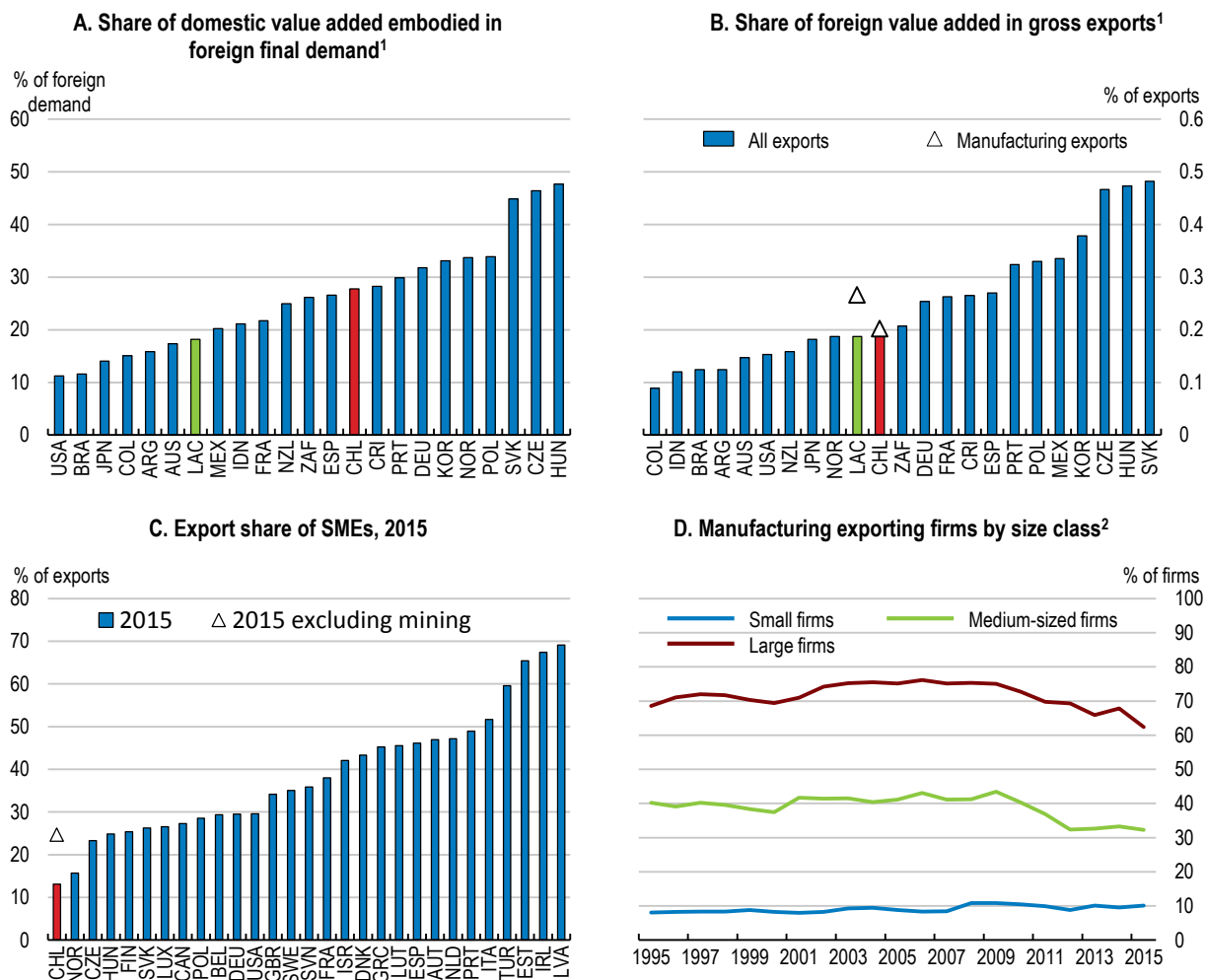
Sources : OCDE (2017), Base de données des comptes nationaux ; calculs de l'OCDE effectués à partir des données de l'enquête nationale annuelle sur l'industrie (ENIA, *Encuesta Nacional Industria Anual*).

### *Améliorer le cadre réglementaire pour dynamiser l'économie*

Globalement, le Chili est ouvert aux échanges internationaux et à l'investissement direct étranger (IDE) (OECD, 2015c). Toutefois, il accuse toujours un certain retard en termes d'internationalisation des petites et moyennes entreprises (PME). Les droits de douane multilatéraux sont faibles et sont encore réduits par un vaste réseau d'accords commerciaux préférentiels. La part de la valeur ajoutée locale contenue dans la demande finale étrangère est relativement élevée, du fait du pourcentage important des exportations que représentent les produits de base et les produits manufacturés à forte intensité de ressources naturelles (Graphique 30, partie A). En revanche, le contenu en valeur ajoutée étrangère des exportations est modeste (Graphique 30, partie B), car les secteurs qui se caractérisent généralement par une forte participation en aval aux chaînes de valeur mondiales (CVM), comme le matériel de transport et les équipements électriques, sont peu développés, en dépit de l'ampleur du stock d'IDE (Graphique 31). La part des PME dans l'ensemble des exportations est faible et leur propension à exporter directement est restée stable ou a diminué dans le secteur manufacturier (Graphique 30, parties C et D).

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

**Graphique 30. L'intégration commerciale du Chili est très concentrée**



1. Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.

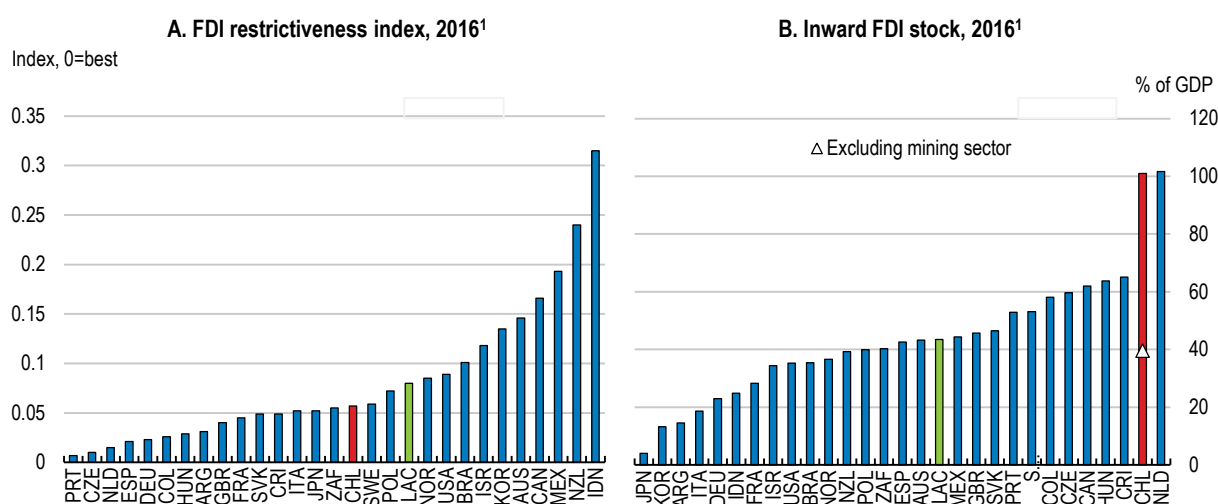
2. Les entreprises exportatrices vendent directement à l'étranger une partie de leur production. Les petites entreprises comptent moins de 50 salariés, les moyennes entreprises entre 50 et 199 salariés, et les grandes entreprises 200 salariés ou plus.

Sources : OCDE (2017), estimations des échanges en valeur ajoutée (TIVA) établies à l'aide de techniques de prévision immédiate et Base de données des statistiques sur les échanges selon les caractéristiques des entreprises (TEC) ; calculs de l'OCDE effectués à partir des données de l'enquête nationale annuelle sur l'industrie (ENIA, *Encuesta Nacional Industria Anual*) et de la quatrième enquête longitudinale sur les entreprises (ELE4, *Cuarta Encuesta Longitudinal de Empresas*).

Un obstacle important au développement des jeunes entreprises et des exportateurs potentiels réside dans l'impact négatif d'une réglementation des marchés de produits excessivement stricte. Des réformes importantes ont été engagées pour favoriser l'entrepreneuriat, notamment sous la forme d'une loi de 2013 permettant de créer une entreprise en un jour seulement. En tirant parti des efforts accomplis antérieurement pour coordonner différents organismes publics, le Chili a mis en place et développe depuis 2015 une plateforme intégrée de services électroniques publics (*Escritorio Empresa*) sur laquelle les entreprises peuvent effectuer différentes démarches administratives, qui intègre progressivement de nouvelles procédures et des organismes publics supplémentaires. En 2017, 50 procédures en ligne étaient accessibles sur la plateforme, concernant 18 organismes publics et 114 communes. Le nombre de

procédures traitées mensuellement était proche de 20 000 en 2017. Des progrès ont été accomplis en matière de facturation électronique ces dernières années, et des formulaires de TVA en ligne préremplis ont été mis en place en 2017. Toutefois, certaines règles demeurent très complexes (Graphique 32 et Graphique 33), et de nouvelles mesures de simplification pourraient se traduire par une augmentation du PIB par habitant de 1.4 % au bout de 10 ans (Encadré 3). En particulier, les permis et les autorisations accordés par les communes sont étroitement liés aux autorisations nationales, et imposent une lourde charge administrative aux entreprises, notamment aux PME (CNP, 2016). Il est donc essentiel de renforcer la plateforme *Escritorio Empresa* en y intégrant davantage de procédures et d'organismes publics. En généralisant les procédures « zéro autorisation », comme l'a fait le Portugal (OCDE, 2014b), les autorités pourraient faciliter encore l'arrivée de nouvelles entreprises sur le marché et leur régularisation, dans la mesure où elles diffèrent ainsi les procédures administratives imposées aux nouvelles entreprises et mettraient l'accent sur les contrôles a posteriori.

**Graphique 31. L'investissement étranger direct (IDE) est élevé**



Note : Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.

Sources : OCDE (2017), Base de données sur les stocks d'IDE et l'Index de restrictivité de la réglementation de l'IDE ; Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (2017), *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean*.

Les seuils de taille pris en compte dans la réglementation peuvent également limiter la capacité des entreprises dynamiques de se développer et de réaliser des activités d'innovation et d'exportation. Les obligations liées au nombre de salariés, comme la définition de règles internes concernant l'ordre public, l'hygiène et la sécurité, les différentes règles régissant la représentation du personnel, les quotas d'emploi de travailleurs étrangers ou la fourniture obligatoire de services de garde d'enfants, peuvent influencer sur la croissance des entreprises. Elles compliquent les processus d'ajustement des entreprises, notamment dans les domaines d'activités hautement qualifiées où le marché du travail est plus tendu (Micco and Repetto, 2014).

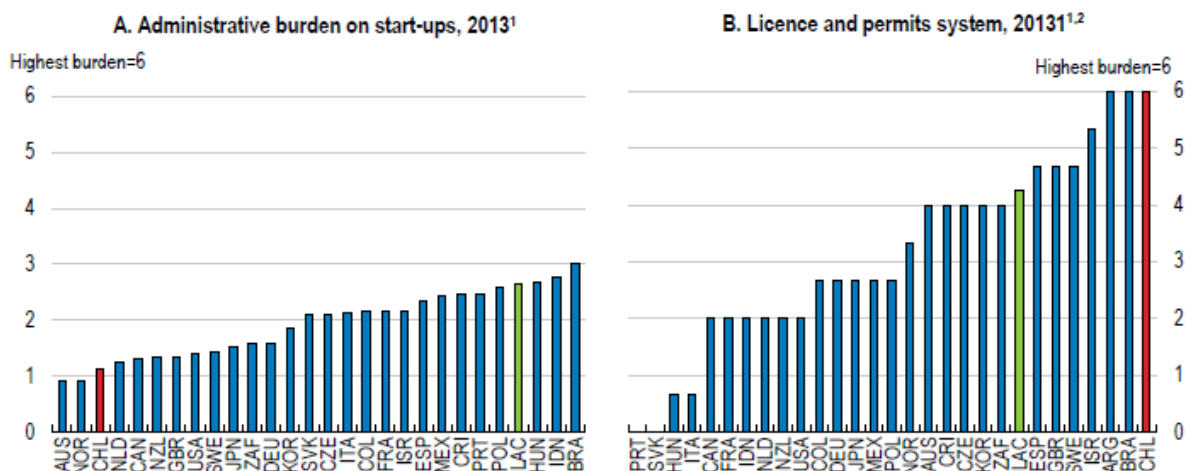
Des procédures efficaces de sortie des entreprises du marché sont importantes pour faciliter le redéploiement des ressources aux entreprises les plus productives et la restructuration des entreprises viables, plutôt que leur liquidation (Adalet Mc Gowan *et al.*, 2017). À l'aune de l'indicateur d'efficacité des régimes d'insolvabilité de l'OCDE, le Chili est proche de la moyenne de l'OCDE. Une réforme de 2014 a considérablement assoupli les procédures, notamment en mettant en place des tribunaux spécialisés. Les

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

procédures formelles de restructuration et de liquidation ont enregistré une hausse de 116 % sur la période 2014-16 (Superir, 2017). Toutefois, il n'a été procédé à la restructuration des entreprises concernées que dans 9 % des cas, et il faut toujours beaucoup plus de temps pour régler un problème d'insolvabilité au Chili que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Les taux de recouvrement sont également faibles. Pour faciliter la sortie du marché des entreprises non viables, il faudrait mettre en place des systèmes d'alerte précoce et d'arbitrage afin de réduire la charge de travail des tribunaux. Par ailleurs, il serait utile d'offrir aux créanciers la possibilité d'initier eux-mêmes une restructuration, ainsi que de renforcer les mesures destinées à donner une deuxième chance aux entrepreneurs en cas de défaillance.

La facilitation des échanges pourrait également être améliorée (Graphique 34) et un certain nombre de mesures positives ont déjà été prises à cet égard. Les autorités ont créé en 2011 un système facultatif de guichet unique, le Système intégré de commerce extérieur (SICEX, *Sistema Integrado de Comercio Exterior*). Une réforme de 2017 a également octroyé de nouveaux pouvoirs aux services douaniers nationaux, amélioré les procédures de contrôle et mis en place un régime fiscal spécifique aux PME et aux entreprises de services exportatrices. En outre, un nouveau régime d'opérateur économique agréé est accessible aux courtiers en douane et aux exportateurs, qui peuvent ainsi bénéficier de procédures douanières simplifiées. Toutefois, le champ d'application de ce régime, qui est bienvenu, devrait être élargi aux importateurs. En outre, le SICEX reste globalement peu utilisé, même si le recours à son module d'exportation a augmenté de 20 % par mois en valeur en 2017, et il faudrait s'attacher en priorité à compléter les fonctionnalités du SICEX, notamment en assurant son intégration avec les plateformes logistiques et son interopérabilité avec les autres systèmes de guichet unique existant en Amérique latine. Des progrès ont été accomplis récemment en ce sens, compte tenu de la création en 2017 d'un organisme public de facilitation des échanges, chargé notamment de proposer des mesures pour renforcer la compétitivité du secteur exportateur et favoriser les exportations de services. Un comité réunissant des acteurs publics et privés a par ailleurs été chargé de cerner les goulets d'étranglement en matière d'exportations de services. L'intégration en cours des systèmes portuaires devrait se poursuivre, car les simplifications intervenues par le passé dans d'autres pays en matière d'importations ont entraîné une augmentation sensible des exportations chiliennes (Lopez and McQueeney, 2017).

**Graphique 32. Certaines règles relatives aux entreprises restent complexes**



1. Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.

2. La charge que représentent les régimes d'autorisations et de permis est mesurée à partir de deux éléments : l'absence de règles de « consentement tacite » pour les procédures administratives et l'absence de guichets uniques pour l'obtention d'informations sur les autorisations, ainsi que pour leur délivrance, en 2013.

Source : OCDE (2017), Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

L'intensité des échanges du Chili est fortement tributaire de la libéralisation du commerce international (Haugh *et al.*, 2016). Son vaste réseau d'accords commerciaux préférentiels a favorisé une réduction des droits de douane et un accroissement des échanges ainsi que du PIB par habitant et de l'emploi (Schmidt-Hebbel, 2017), et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) pourrait permettre de nouveaux progrès. Toutefois, au niveau international, notamment en Amérique latine (OECD, 2015c), le grand nombre d'accords commerciaux a introduit de multiples règles d'origine, qui, conjuguées à une multitude de règles et de normes de qualité et de sécurité différents, ont pu créer des obstacles aux échanges avec d'autres pays. Cela peut entraver considérablement le commerce, notamment pour les petites entreprises et celles qui exportent différents produits et vers des destinations diverses. Une simplification judicieuse des règles d'origine existantes, comme celle qui est actuellement visée dans le cadre de l'Alliance du Pacifique et du Partenariat transpacifique, et, à plus long terme, une simplification et une coopération renforcée en matière de règles et de normes dans le contexte des accords commerciaux seraient nécessaires (Cadestin *et al.*, 2016).

Certaines règles nationales sont particulièrement préjudiciables à la concurrence dans les transports maritimes et les services numériques, qui sont essentiels pour les exportations et la productivité (Graphique 33). Les transports maritimes représentent 96 % des exportations de biens (CAMPORT, 2017), mais les autorités chiliennes continuent de limiter les participations étrangères au capital des compagnies maritimes créées et autorisées à enregistrer des navires au Chili, tout en imposant des conditions de nationalité aux membres de leur conseil d'administration. Sur le marché du cabotage, qui est également réservé aux navires battant pavillon chilien, la participation étrangère est strictement limitée et subordonnée à l'obtention d'autorisations délivrées au cas par cas (OECD/ITF, 2016b). En outre, les prix sont relativement élevés dans les télécommunications, et les règles applicables à l'opérateur dominant sur le segment des services de téléphonie fixe doivent être encore durcies. Le Chili devrait se doter d'une infrastructure de télécommunications à haute capacité. Néanmoins, les opérateurs historiques ne sont pas encore tenus d'accorder aux tiers l'accès à leurs réseaux de télécommunication publics et, bien qu'une plus grande transparence ait été imposée à ces opérateurs historiques, le dégroupage de la boucle locale n'est pas encore la norme (OECD, 2016d). L'élimination des restrictions actuelles à la concurrence dans les télécommunications pourrait réduire les marges prix-coût de 9 points de pourcentage environ, ce qui se traduirait par des gains tangibles pour les entreprises situées en aval et les ménages (Rouzet and Spinelli, 2016). Elle permettrait aussi de favoriser l'adoption de technologies numériques, comme le prévoit la Stratégie numérique pour 2020 du Chili, et d'améliorer les perspectives d'évolution des échanges, tant numériques que non numériques.

Le renforcement des institutions pourrait beaucoup contribuer considérablement à l'amélioration des règles et procédures. Depuis 2015, la Commission nationale de la productivité (CNP, *Comisión Nacional de Productividad*) conseille les autorités en matière de productivité. La CNP a publié en 2017 une première enquête sur la productivité dans le secteur minier. Elle ne dispose cependant que de ressources limitées et son mandat est de courte durée (Renda and Dougherty, 2017). Le renforcement de ses prérogatives en termes d'accès aux données et la pérennisation de son mandat favoriseraient le dialogue entre le secteur public et le secteur privé. En outre, comme dans le cas de la Commission australienne de la productivité, la CNP pourrait être chargée d'analyser a posteriori les politiques réglementaires et de simplifier la réglementation en vigueur (OECD, 2016e). Elle pourrait utiliser ces nouvelles prérogatives pour procéder à un examen *ex post* systématique des instruments nationaux de réglementation en vigueur et des normes

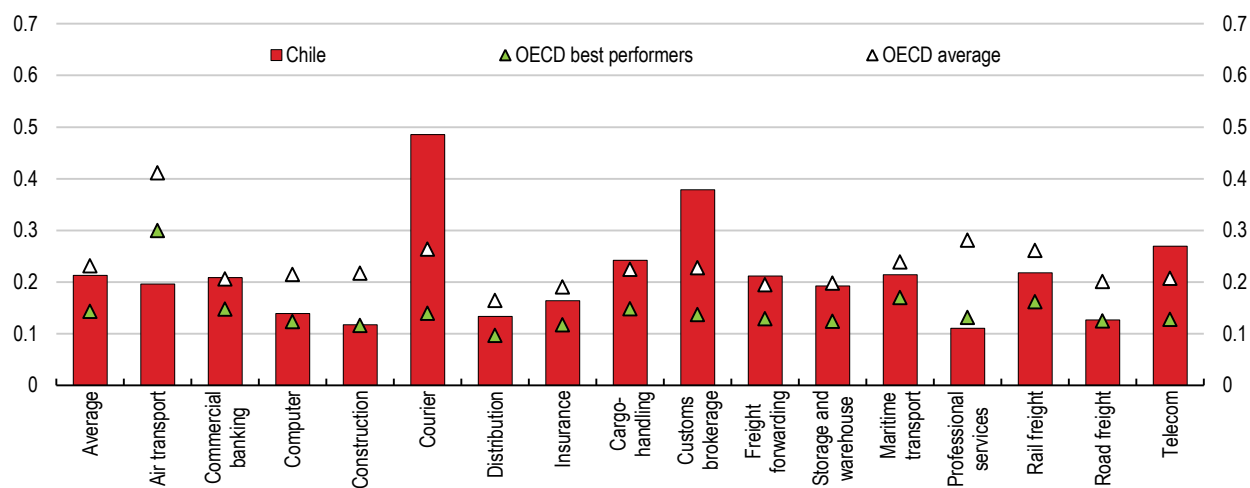
## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

coûteuses applicables aux produits, conformément au *Manuel pour l'évaluation d'impact sur la concurrence* de l'OCDE (2011). Cela aiderait le secteur public à identifier d'autres solutions envisageables qui soient propices au jeu de la concurrence. Conformément à l'évaluation de la CNP et aux précédentes recommandations de l'OCDE, les nouveaux projets de loi à caractère économique font aussi l'objet d'une analyse d'impact sur la productivité réalisée *ex ante*. En outre, dans le cadre de l'élaboration de la réglementation, il devrait être obligatoire de consulter les parties prenantes et de les associer à cette élaboration, ce qui n'est pas systématiquement le cas dans la pratique (Querbach and Arndt, 2017).

Le renforcement du cadre de la concurrence est bienvenu. Une réforme de 2016 a instauré des sanctions pénales en cas d'entente injustifiable, créé des mécanismes de contrôle des fusions, mis en place un programme de clémence et ouvert la possibilité d'actions privées en droit de la concurrence, tout en alourdissant les amendes infligées en cas de comportement anticoncurrentiel (OECD, 2016f). Elle a également permis de renforcer les pouvoirs et les ressources du Parquet économique national (FNE, *Fiscalía Nacional Económica*), l'autorité de la concurrence chilienne, pour qu'il puisse réaliser des études de marché conformément aux recommandations de l'OCDE. Le FNE a ainsi pu effectuer deux études de marché en 2016-17, l'une sur le marché des rentes et l'autre sur les services notariaux. Ces initiatives lui permettront de formuler des recommandations sur la manière de favoriser une concurrence plus forte et plus effective sur ces marchés. Des réformes de la profession de notaire et réduisant le recours aux procédures notariales pourraient notamment alléger sensiblement la charge administrative pesant sur les entreprises et les ménages. Les notaires chiliens participent à plus de 200 procédures, comme la certification des garanties bancaires ou la conclusion des ventes immobilières, mais ils sont inégalement répartis entre les communes, ce qui rallonge les procédures, et ils semblent fréquemment surfacturer leurs services (FNE, 2017). Les autorités devraient poursuivre ces efforts en ciblant d'autres secteurs clés de l'économie, tels que les télécommunications et les services maritimes, conformément aux orientations du *Manuel pour l'évaluation d'impact sur la concurrence* de l'OCDE (OECD, 2016g). En outre, le fonctionnement du Service national de protection des consommateurs (SERNAC, *Servicio Nacional del Consumidor*) a été amélioré pour faciliter les recours collectifs en cas d'action de suivi en dommages et intérêts, améliorer l'information des consommateurs et limiter l'impact des règles excessivement complexes ou restrictives en 2017.

Toutefois, des mesures supplémentaires pourraient accentuer encore les pressions concurrentielles. Premièrement, l'autorité de la concurrence devrait être consultée chaque fois qu'un nouveau projet de loi ou de règlement est susceptible d'avoir un effet restrictif sur le jeu de la concurrence. Deuxièmement, au sein du secteur public, les destinataires des avis et recommandations de l'autorité de la concurrence, y compris celles concernant les études de marché, devraient examiner attentivement les points soulevés par cette autorité et, s'ils décidaient de s'en écarter, ils devraient être tenus d'indiquer publiquement pour quelles raisons. Troisièmement, dans les industries de réseau, renforcer encore l'indépendance des organismes de régulation et des fonctionnaires permettrait de réduire le risque de conflit d'intérêts et l'insécurité juridique. Le personnel des organismes de régulation devrait être recruté pour une durée déterminée, avec un mandat non renouvelable au cours duquel il ne pourrait être licencié que pour faute. En outre, il faudrait limiter davantage les possibilités de « pantouflage » (passages entre secteurs public et privé) offertes au personnel des organismes de régulation et aux hauts fonctionnaires, en allongeant le délai de carence de 6 mois auquel ils sont assujettis.

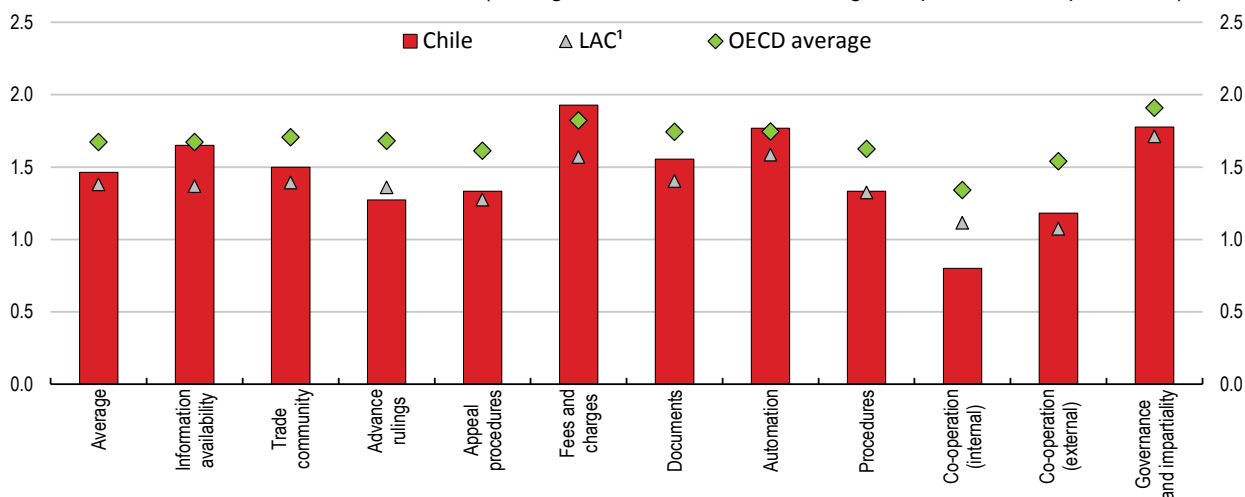
**Graphique 33. Les obstacles aux échanges de services restent importants dans certains secteurs clés, 2017**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 1 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Note : L'agrégat « Pays de l'OCDE les mieux placés » correspond à la moyenne des données relatives aux cinq pays membres de l'Organisation ayant les réglementations les plus favorables aux échanges.

Source : OCDE (2017), Indice de restrictivité des échanges de services.

**Graphique 34. Il est possible de renforcer la facilitation des échanges dans certains domaines, 2017**  
Indice variant sur une échelle de 0 à 2 (du degré de facilitation des échanges le plus faible au plus élevé)



Note : Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.

Source : OCDE (2017), Indicateurs de facilitation des échanges.

### **Renforcer l'innovation et favoriser le développement des compétences entrepreneuriales**

Les dépenses de recherche-développement (R-D), qui demeurent limitées, sont massivement financées par des fonds publics (Graphique 35, parties A à C) et la coopération entre les entreprises et les universités est faible (OCDE, 2016h). Les extraits de l'innovation, en particulier dans les PME, la qualité des publications scientifiques et la collaboration entre les milieux scientifiques et les entreprises, de même que le nombre de dépôts de brevets par habitant, même si la situation s'améliore, sont également bien

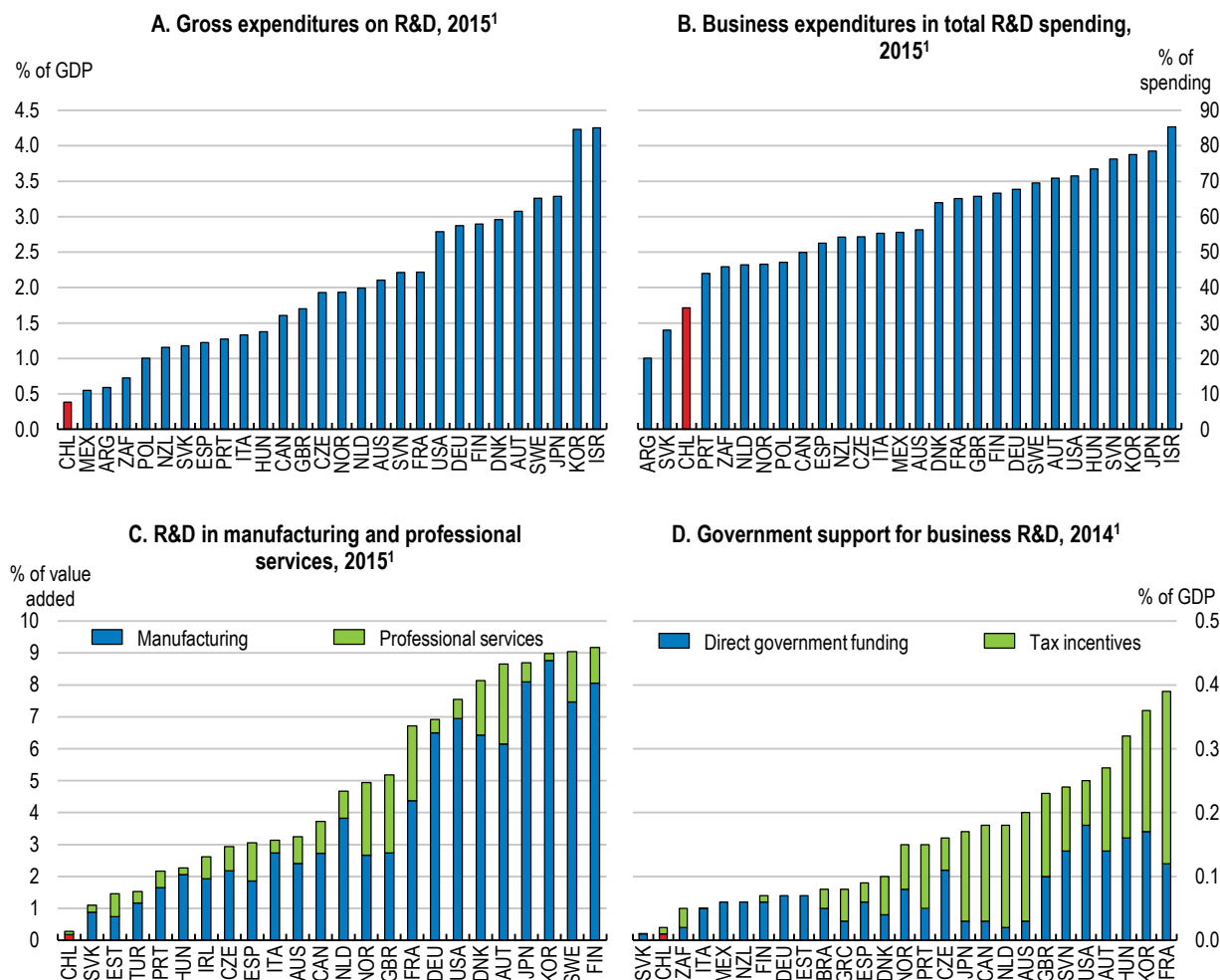


## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

inférieurs aux niveaux observés dans la plupart des autres pays de l'OCDE (Pinto *et al.*, 2017). Les compétences en gestion sont nettement plus limitées qu'aux États-Unis et proches de celles d'autres pays d'Amérique latine, notamment dans les PME (Syverson, 2014). Les programmes d'aide aux entreprises de la Société de développement de la production (CORFO, *Corporación de Fomento de la Producción*), l'agence de développement économique, et du Service de coopération technique (SERCOTEC, *Servicio de Cooperación Técnica*) du gouvernement visent à soutenir les entrepreneurs. En outre, un réseau de centres de développement des petites entreprises couvrant les différentes régions a été mis en place et fournira aux entrepreneurs et aux exportateurs potentiels des services complémentaires de soutien, de tutorat et de formation.

En dépit de certains progrès, le soutien à l'innovation reste limité (Graphique 35, partie D). La réforme de 2012 du crédit d'impôt pour la R-D a élargi son champ d'application aux dépenses internes, relevé le plafond annuel de cet avantage fiscal, simplifié les formalités administratives à accomplir et facilité la collaboration nationale et internationale. Cela a permis d'améliorer considérablement le taux d'admissibilité au bénéfice de ce programme et son utilisation, notamment en ce qui concerne les grandes entreprises (Intelis, 2017). Toutefois, il serait bénéfique pour les jeunes entreprises innovantes de rendre ce crédit d'impôt remboursable et d'améliorer l'information concernant les possibilités de partenariat avec les universités. Par ailleurs, ce dispositif pourrait être plus efficace pour les grandes entreprises s'il intégrait des incitations fondées sur l'accroissement de leurs dépenses de R-D par rapport à leur niveau antérieur (Appelt *et al.*, 2016). Une hausse durable des aides publiques à la R-D des entreprises équivalant à 0.1 point de PIB pourrait se traduire par une augmentation de la productivité de 0.5 % au bout de 10 ans (Encadré 3).

Graphique 35. Les dépenses de R-D et l'innovation sont modestes



Note : Ou dernière année connue.

Source : OCDE (2017), Bases de données sur les statistiques de recherche-développement et les comptes nationaux.

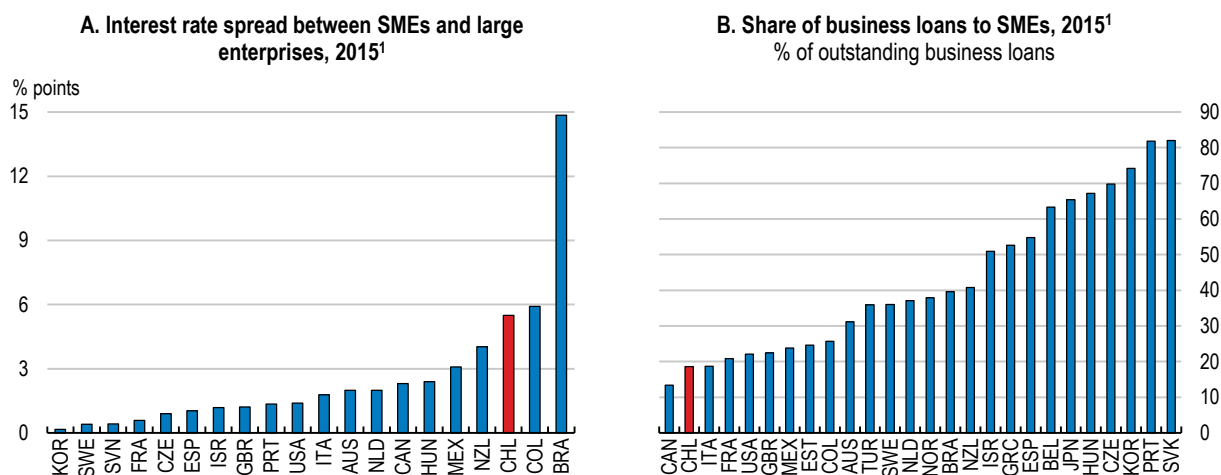
Le Chili, par l'entremise de son agence de développement économique, la CORFO, a déployé des efforts considérables pour cibler les secteurs les plus prometteurs, en particulier sous la forme d'aides directes à la R-D. Ainsi, la CORFO a conclu en 2017 un accord avec Albemarle concernant la production de lithium. Le récent programme *Transforma* a identifié 8 secteurs prioritaires, suivant la méthode qui sous-tend la stratégie de spécialisation intelligente de l'Union européenne (UE). L'objectif de ce programme est de développer les politiques régionales d'innovation et d'instaurer un dialogue plus étroit avec les parties prenantes. Cependant, les financements publics octroyés à *Transforma* sont relativement limités (environ 0.1 % du PIB de 2015 sur la période 2014-18), quoique complétés par des contributions privées aux projets. Passer d'une liste de technologies ciblées à un processus d'apprentissage permettant la diffusion des technologies, et élaborer des procédures de sortie pour les activités qui n'ont pas le potentiel escompté, constituent un autre défi. Les évaluations ne sont pas systématiques et, à de rares exceptions près, elles sont de nature qualitative et ne visent pas à quantifier les effets économiques des aides publiques. Il serait donc judicieux d'étoffer le programme d'évaluation en améliorant le suivi à partir

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

d'indicateurs *ex post*. Il faudrait au préalable collecter et diffuser des indicateurs quantitatifs à des chercheurs indépendants, et intégrer dans certains programmes des dispositifs d'évaluation expérimentaux et non expérimentaux prédéterminés, afin de repérer les bonnes pratiques. L'intégration des différents programmes d'aides à l'innovation appliquée et à l'exportation, moyennant la création de guichets uniques locaux et d'un site internet national unique, permettrait de renforcer la cohérence des mesures d'aide aux entreprises, de faciliter leur accès à ces dispositifs et d'en simplifier le suivi.

L'accès aux financements risque de limiter la croissance des entreprises innovantes et des exportateurs, le coût du crédit étant élevé pour les jeunes entreprises de petite taille qui dépendent davantage des banques (Graphique 36). Le niveau de développement du capital-risque s'est rapidement amélioré grâce aux initiatives de la CORFO, notamment au programme Start-up Chile qui permet d'obtenir un capital d'amorçage (Graphique 37 ; OECD, 2016i). Un nouveau programme de soutien aux fonds d'investissement privés a été créé pour les entreprises à forte croissance. Cependant, il serait également utile d'améliorer l'environnement des PME en allégeant les droits de timbre sur le crédit et les coûts d'accès aux marchés d'actions et d'obligations. Conjuguées à une réforme des procédures d'insolvabilité des entreprises, de telles mesures permettraient d'étayer les efforts déployés par les pouvoirs publics pour développer le capital-risque, en offrant aux investisseurs en capital-risque la possibilité de se retirer et de monétiser leurs investissements.

**Graphique 36. Le coût du crédit reste relativement élevé pour les PME**



1. Ou dernière année connue.

2. Classification chilienne fondée sur le montant de la dette des entreprises : jusqu'à (environ) 171 000 USD pour les petites entreprises et plus de 7.7 millions USD pour les grandes entreprises.

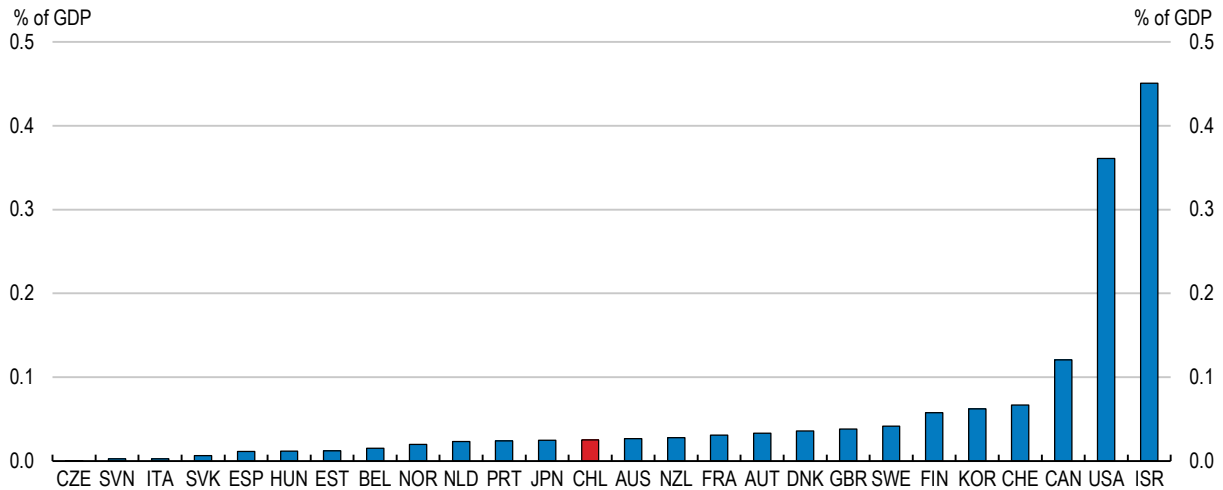
Sources : OCDE (2017), *Financing SMEs and entrepreneurs 2017*, Éditions OCDE ; Autorité de surveillance des banques et établissements financiers (SBIF, *Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras*) (2017), *Cartera comercial segregada por tamaño deuda*.

### Remédier aux carences des infrastructures et de la logistique

La qualité des infrastructures joue un rôle déterminant dans la réussite des entreprises, en particulier de celles qui opèrent sur les marchés internationaux. Ces dernières années, les infrastructures du Chili ont été sensiblement améliorées, grâce à des volumes considérables d'investissements publics et publics-privés (OCDE, 2017g). La qualité perçue de l'infrastructure est plus élevée que dans d'autres pays d'Amérique latine (Graphique 38, partie A). Les infrastructures logistiques se caractérisent cependant par des goulets

d'étranglement persistants, liés en partie au manque d'interopérabilité entre les ports et les chemins de fer, ainsi qu'au manque de liaisons routières et de terminaux intermodaux pour le transport combiné (Graphique 38, partie B ; OECD/ITF, 2016b).

**Graphique 37. L'investissement en capital-risque pourrait augmenter, 2015**

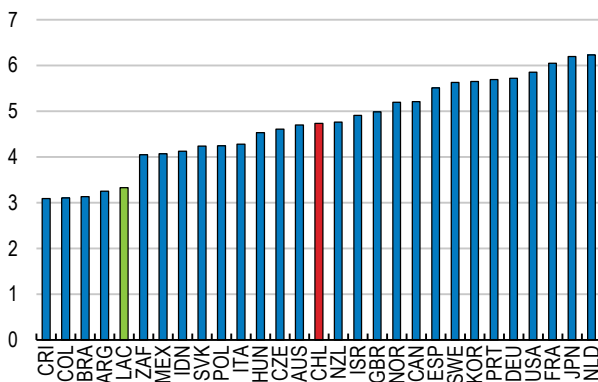


Note : Pour le Chili, les données se rapportent à 2016.

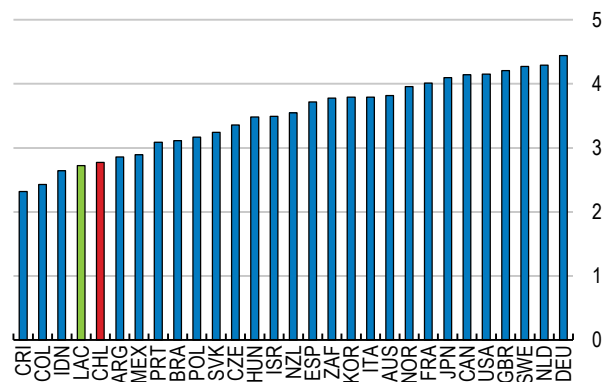
Source : Société de développement de la production (CORFO, *Corporación de Fomento de la Producción*) (2017), *Informe Público de Capital de Riesgo Resultados Acumulados al 31 de diciembre de 2016*.

**Graphique 38. La qualité perçue des infrastructures reste faible, 2016**

**A. Perceived quality of overall infrastructure<sup>1</sup>**  
Index from 1 to 7(best), 2017



**B. Perceived quality of logistic infrastructure<sup>1</sup>**  
Index from 1 to 5 (best), 2016



Note : Le sigle PAL (pays d'Amérique latine) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Argentine, au Brésil, à la Colombie, au Costa Rica et au Mexique.

Sources : Banque mondiale (2017), Base de données de l'Indice de performance logistique (IPL) ; et Forum économique mondial (2017), Ensemble de données relatives à l'indice de compétitivité globale (GCI, *Global Competitiveness Index*).

Les coûts de transport constituent un obstacle pour les exportateurs, en raison des lacunes des infrastructures et de la réglementation. Certaines entreprises n'ont notamment accès qu'à des ports éloignés, car certains terminaux sont spécialisés dans le cuivre (OECD/ITF, 2016b) et les problèmes de congestion

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

sont considérables dans certaines villes (OECD, 2016j). Certains projets clés sont coordonnés dans le cadre du plan pour les infrastructures à l'horizon 2030. Un nouveau grand port implanté sur la côte centrale du Chili permettra notamment de satisfaire les besoins croissants du trafic de conteneurs dans le centre du pays. Coordinée par un comité officiel regroupant tous les ministères, l'initiative de 2016 baptisée « Réseau logistique à grande échelle » (*Red Logística de Gran Escala*) devrait intégrer ce projet dans le réseau routier et ferroviaire. Il s'agit là d'une initiative bienvenue, mais le transit permanent de conteneurs continuera de peser sur les infrastructures de transport de l'arrière-pays, car de nombreux autres ports ne possèdent pas de bonnes liaisons avec le réseau ferré (OECD, 2017g). Outre le renforcement des autorités portuaires et de la coordination avec les pouvoirs publics locaux (OECD/ITF, 2016b), le développement du secteur ferroviaire exigerait d'éliminer les obstacles qui entravent l'accès aux infrastructures et de créer une autorité de régulation efficace et indépendante, sachant que l'absence de séparation comptable claire entre les activités de gestion des infrastructures et de prestation de services et la forte présence capitalistique de l'État peuvent freiner l'investissement (Égert, 2009).

Dans un pays en phase de rattrapage comme le Chili, les rendements des investissements en infrastructures ne pourront atteindre les niveaux élevés escomptés que si l'aménagement du territoire et la planification des transports sont bien coordonnés (Fournier, 2016). En 2017, conformément aux recommandations de l'OCDE (OECD/ITF, 2016a), les autorités ont créé un observatoire de la logistique. Le Congrès est par ailleurs en train d'examiner un projet de création d'un nouveau fonds pour les infrastructures, destiné à compléter les financements privés consacrés à de nouveaux projets. Dans le prolongement de ces efforts, le pays doit se doter d'une stratégie intégrée en matière de transports et de logistique (OECD, 2017g). Au niveau local, il importe de renforcer la coopération entre les communes et les ministères responsables des différentes politiques urbaines, en favorisant les regroupements de communes, qui pourraient, par exemple, bénéficier d'une plus grande autonomie fiscale et d'incitations de l'administration centrale, afin de garantir un développement cohérent des infrastructures et de maximiser les avantages d'agglomération (OECD, 2017h).

L'harmonisation des règles du jeu entre les différents modes de transport exigerait de mieux internaliser les coûts des dommages environnementaux et sanitaires dans la tarification routière et la fiscalité générale (Graphique 39). Il faudrait élaborer des redevances de congestion, de même que des outils de gestion de la demande logistique, tout en actualisant les plans de prévention de la pollution et de décontamination (PPDA) locaux au niveau des métropoles afin de réduire le trafic excessif et la pollution aux heures de pointe dans les ports et les villes, et d'encourager l'usage du rail et des transports publics.

### ***Rendre les secteurs de l'électricité et de l'eau plus respectueux de l'environnement***

La forte croissance de l'économie chilienne, qui est tributaire des ressources naturelles, accroît les risques de pénurie d'eau, de perte d'habitats et de contamination des sols et de l'eau (OECD, 2016j). La réduction de l'intensité d'émission de CO<sub>2</sub> et de l'intensité énergétique n'a pas été aussi rapide que dans d'autres pays de l'OCDE (Graphique 39). Cependant, en 2015, le Chili s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre par unité de PIB de 30 % par rapport à leur niveau de 2007 à l'horizon 2030, et de les réduire dans des proportions plus importantes (pouvant aller jusqu'à 45 %) s'il bénéficie d'un soutien international suffisant (OECD, 2016j). La concrétisation de cet engagement entrera dans le cadre de l'Accord de Paris, et dépendra dans une large mesure du secteur de l'énergie, qui est responsable de 77 % des émissions de gaz à effet de serre du Chili.

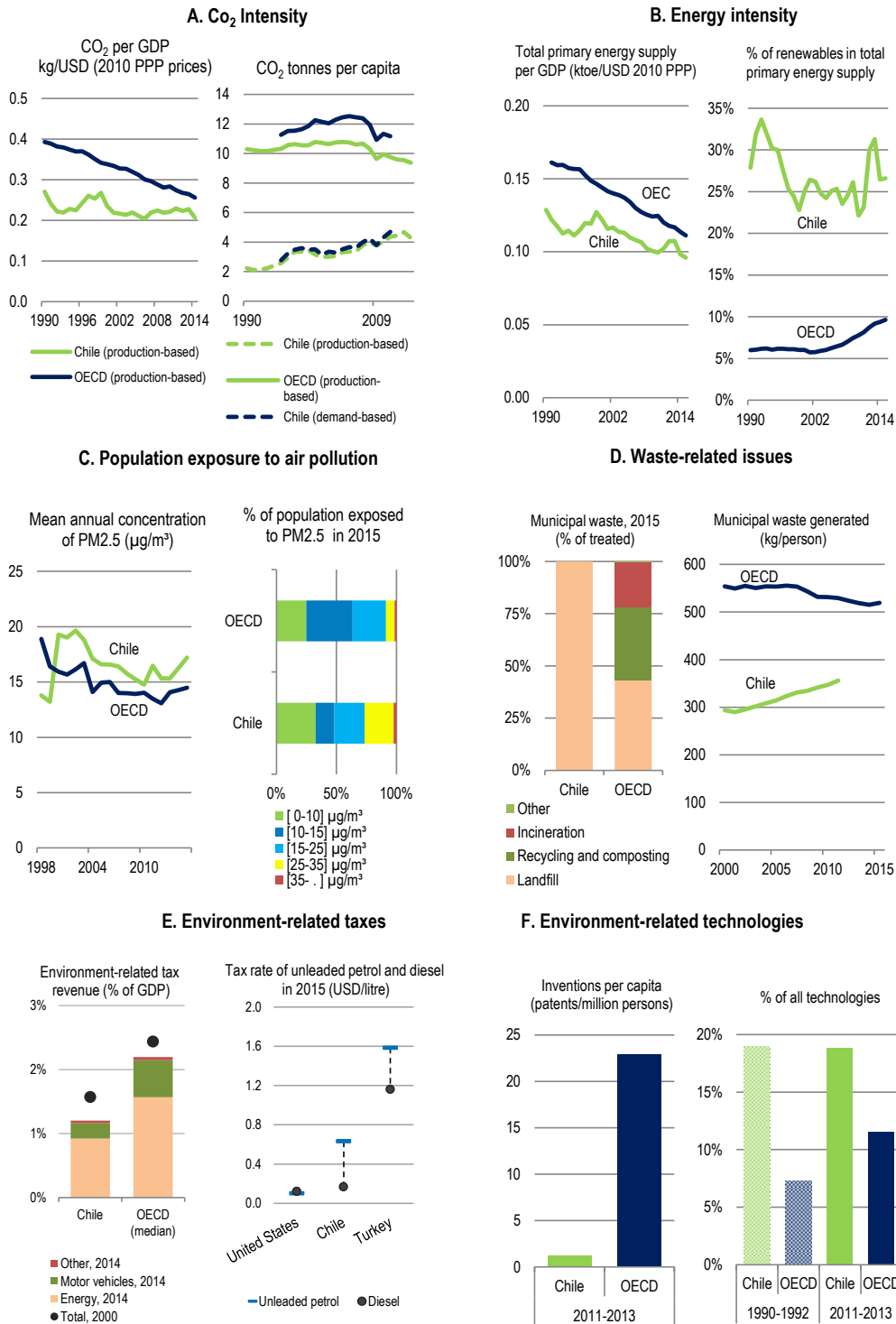
Des avancées positives sont intervenues depuis 2014 dans le secteur de l'électricité. Les nouvelles enchères pour la fourniture d'électricité, la loi de 2016 sur le transport, les nouvelles connexions au réseau et la publication de la feuille de route du secteur de l'énergie à l'horizon 2050 ont renforcé les incitations à

l'investissement dans les énergies renouvelables – exception faite de l'ample secteur de l'hydroélectricité. Le gouvernement prévoit de porter à 70 % la part des énergies renouvelables dans le mix électrique en 2050. Les investissements dans les secteurs compétitifs de l'énergie éolienne et solaire ont déjà décollé, et les prix de l'électricité ont enregistré une baisse d'environ 12 % en termes réels pour les ménages et les entreprises au cours de la période 2011-16 ; il faut toutefois investir massivement dans les infrastructures pour renforcer le réseau d'électricité régional et assurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie en gérant l'intermittence et la variabilité, de façon à réduire encore le risque de panne générale, de même que les prix de gros et leur volatilité.

Les politiques de l'eau devraient être encore renforcées pour assurer un développement plus respectueux de l'environnement, sachant que la demande devrait augmenter compte tenu de la forte spécialisation du pays dans des activités exigeant beaucoup d'eau. Le système actuel d'utilisation de l'eau a exacerbé la surexploitation de certains aquifères, ce qui a provoqué des pénuries d'eau potable dans certains villages ruraux et des conflits entre les communautés locales et autochtones, les agriculteurs, les entreprises minières et les compagnies d'hydroélectricité (OECD, 2016j). Les propositions de réforme des droits sur l'eau vont dans la bonne direction (Annexe) et de nouvelles techniques, notamment des installations de désalinisation, ont été déployées pour accroître l'offre d'eau, mais il faut surveiller les sites de rejet et les coûts énergétiques afin d'éviter d'éventuels effets négatifs sur les écosystèmes et les ressources énergétiques. Le pays doit se doter d'une stratégie à long terme en matière d'eau et réformer la tarification de l'eau pour tenir compte des externalités, promouvoir des projets d'infrastructures et d'activités plus durables, et améliorer l'efficacité de la distribution d'eau et de l'irrigation (OECD, 2016j and 2017g). Par ailleurs, l'évaluation systématique des risques de contamination des sols et de l'eau imputable aux activités minières et agricoles est actuellement peu développée, de même que la capacité de détection et d'évaluation des risques liés aux produits chimiques industriels.

# ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

## Graphique 39. Indicateurs de croissance verte : Chili



Source : OCDE (2017), *Indicateurs de croissance verte* (base de données).

## RÉFÉRENCES

- Acosta-Ormaechea, S., M. Espinosa-Vega and D. Wachs (2017), “Demographic Changes in Latin America—The Good, the Bad and ...”, *IMF Working Paper*, No. 1794.
- Adalet Mc Gowan, M., D. Andrews and V. Millot (2017a), "Insolvency Regimes, Zombie Firms and Capital Reallocation", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1399, OECD Publishing.
- Adalet McGowan, M. and D. Andrews (2017b), "Skills mismatch, productivity and policies: Evidence from the second wave of PIAAC", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1403, OECD Publishing.
- Ahrend, R., A. Goujard and C. Schwellnus (2012), "International Capital Mobility: Which Structural Policies Reduce Financial Fragility?", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 2, OECD Publishing.
- Appelt, S. et al. (2016), “R&D Tax Incentives: Evidence on Design, Incidence and Impacts”, *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, No. 32, OECD Publishing.
- Barreix, A., J.C. Benítez and M. Pecho (2017), "Revisiting personal income tax in Latin America", *OECD Development Centre Working Papers*, No. 338, OECD Publishing.
- Barrero, A. and M. Fuentes (2017), “Formalidad y Brechas de ingresos en el mercado laboral chileno”, Minutas Citadas en IPoM, June.
- Boulhol, H., and A. De Serres (2010), "Have developed countries escaped the curse of distance?", *Journal of Economic Geography*, Vol. 10(1), pp. 113-139.
- Braconier, H., G. Nicoletti and B. Westmore (2014), "Policy Challenges for the Next 50 Years", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 9, OECD Publishing.
- Brown, C. et al. (2016), “Primer año del Programa + Capaz. Evidencia sobre Inserción laboral de Egresados”, Unidad de Estudios, Subsecretaría del Trabajo, Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Gobierno de Chile.
- Cadestin C., J. Gourdon and P. Kowalski (2016), "Participation in Global Value Chains in Latin America: Implications for Trade and Trade-Related Policy", *OECD Trade Policy Papers*, No. 192, OECD Publishing.
- Caldera Sánchez, A. and F. Gori (2016), "Can Reforms Promoting Growth Increase Financial Fragility?: An Empirical Assessment", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1340, OECD Publishing.
- Caldera Sánchez, A. (2012), "Building Blocks for a Better Functioning Housing Market in Chile", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 943, OECD Publishing.



## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

- Calomiris, C. et al. (2016), "How Collateral Laws shape lending and sectoral activity", *Journal of Applied Corporate Finance*, Vol. 28(4), pp. 53-59.
- Camport (2017), *Camport memoria anual No. 73/mayo 2017*, Cámara Marítima y Portuaria de Chile.
- Carpio, S. et al. (2011), "The Effect of Temporary Contracts on Human Capital Accumulation in Chile", *IDB working paper series* No. IDB-WP-253.
- Cazes, S., A. Hijzen and A. Saint-Martin (2015), "Measuring and Assessing Job Quality: The OECD Job Quality Framework", OECD Social, Employment and Migration Working Papers, No. 174, OECD Publishing.
- Causa, O., A. de Serres and N. Ruiz (2015), "Can pro-growth policies lift all boats?: An analysis based on household disposable income", *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2015/1. [http://dx.doi.org/10.1787/eeco\\_studies-2015-5jrqb1t5jb](http://dx.doi.org/10.1787/eeco_studies-2015-5jrqb1t5jb)
- Causa, O. and M. Hermansen (2017), "Income redistribution through taxes and transfers across OECD countries", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1453, OECD Publishing.
- Cedefop (2016), "Improving career prospects for the low-educated. The role of guidance and lifelong learning", *European Centre for the Development of Vocational Training research paper*, No 54.
- Central Bank of Chile (2016), *Monetary Policy Report - June*, Santiago.
- Central Bank of Chile (2017a), *Crecimiento tendencial: proyección de mediano plazo y análisis de sus determinantes - Septiembre*, Santiago.
- Central Bank of Chile (2017b), *Informe de Estabilidad Financiera Segundo Semestre 2017*, Santiago.
- Central Bank of Chile (2017c), *Monetary Policy Report - September*, Santiago.
- Ciedess (2017), *Boletín de Informalidad Laboral: Situación de la Informalidad en el Mercado Laboral Chileno y cobertura previsional*, Corporación de Investigación, Estudio y Desarrollo de la Seguridad Social, June 2017, Santiago.
- CNP (2016), *Revisión agendas de productividad*, Comisión Nacional de Productividad.
- CNP (2017), *Productividad en la Gran Minería del Cobre*, Comisión Nacional de Productividad.
- Correa, F. and M. Dini (2017), "Políticas de desarrollo económico local en Chile: Más allá del asistencialismo", *Serie Desarrollo Productivo*, N° 211, CEPAL.
- Daude, C. and V. Robano (2015), "On intergenerational (im)mobility in Latin America", *Latin American Economic Review*, Vol. 24(1).
- de la Maisonneuve, C. and J. Oliveira Martins (2015), "The future of health and long-term care spending", *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2014/1, OECD Publishing.

- Di Porto, E. L. Elia and C. Tealdi (2017), “Informal work in a flexible labour market”, *Oxford Economic Papers*, Vol. 69(1), pp. 143–164.
- Egert, B. (2009), "Infrastructure investment in network industries: the role of incentive regulation and regulatory independence", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 688, OECD Publishing.
- Fall, F. et al. (2015), “Prudent debt targets and fiscal frameworks”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 15, OECD Publishing.
- Fournier, J.M. and Å. Johansson (2016), “The Effect of the Size and the Mix of Public Spending on Growth and Inequality”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1344, OECD Publishing.
- FNE (2017), *Minuta de lanzamiento de Estudio de Mercado sobre Notarios*, Fiscalía Nacional Económica.
- Fricke, H. and B. Süßmuth. "Growth and volatility of tax revenues in Latin America." *World Development* 54 (2014): 114-138.
- Garda, P. and S. Undurraga (forthcoming), “Employment barriers of vulnerable groups in Chile”, *OECD Economics Department Working Papers*, OECD Publishing.
- Gonzalez, S. and C. Huneeus (2016), “Dinámica Laboral en Chile”, Departamento de Estudios de la Dirección del Trabajo, Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Santiago.
- Haugh, D. et al. (2016), "Cardiac Arrest or Dizzy Spell: Why is World Trade So Weak and What can Policy Do About It?", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 18, OECD Publishing.
- Huneeus, F., O. Landerretche and E. Puentes. (2012), “Multidimensional Measure of Job Quality: Persistence and Heterogeneity in a Developing Country”, *Universidad de Chile working papers*, N. 357
- IADB (2013), "Recaudar no basta: los impuestos como instrumento de desarrollo", *Desarrollo en las Américas (DIA)*, No. IDB-AR-103, Inter-American Development Bank.
- IADB (2015), “Jobs for Growth”, *IDB publications*, Inter-American Development Bank.
- IADB (2017), “Programa de Fortalecimiento del Sistema de Intermediación Laboral en Chile”, *IDB projects*, Inter-American Development Bank.
- IDN (2013), *Transparencia Corporativa en Empresas Públicas*, Equipo IdN Inteligencia de Negocios.
- IDS (2017), “Informe de Desarrollo Social 2017”, Ministerio de Desarrollo Social, Santiago.
- IMF (2016), *Chile: 2016 Article IV Consultation*, International Monetary Fund.
- Intelis (2017), *Informe Final Evaluación Ley I+D*, Universidad de Chile.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

- Kis, V. and S. Field (2009), "OECD Reviews of Vocational Education and Training: A Learning for Jobs Review of Chile 2009", OECD Publishing.
- Korinek, J. (2013), "Mineral Resource Trade in Chile: Contribution to Development and Policy Implications", *OECD Trade Policy Papers*, No. 145, OECD Publishing.
- Kuczera, M. (2017), "Striking the right balance: Costs and benefits of apprenticeship", *OECD Education Working Papers*, No. 153, OECD Publishing.
- Larraín, J.R. and P. Henoch (2016), "¿Cuánto ha aumentado la tasa de ocupación de las mujeres con el programa Bono al Trabajo a la Mujer?", *Serie Informe Social, No. 261, Libertad y Desarrollo*, Santiago.
- Larrañaga, O. et al. (2011), *Informe Final, Comisión Revisora Del Sistema de Capacitación e Intermediación Laboral*, Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Santiago.
- Larrañaga, O. et al. (2015), "De la Ficha de Protección Social a la Reforma de la Focalización", in *Las nuevas políticas de protección social en Chile*, Santiago.
- Lopez, R. and K. McQueeney (2017), "Does Foreign Trade Facilitation Improve Firms' Export Performance? A Microeconomic Analysis of Chilean Manufacturing Plants", *Brandeis Working Paper Series*, No. 2017-112.
- Love, I., M. Martinez Peria and S. Singh (2016), "Collateral registries for movable assets: Does their introduction spur firms' access to bank financing?", *Journal of Financial Services Research*, Vol. 49(1), pp. 1-37.
- Marcel, M. (2013), "The Structural Balance Rule in Chile: Ten Years, Ten Lessons", *Inter-American Development Bank discussion papers*, N. IDB-DP-289.
- Micco, A. and A. Repetto (2014), "Productivity, Misallocation and the Labor Market" in *Growth Opportunities for Chile*, edited by V. Corbo. Santiago, Chile: Universitaria.
- Ministry of Labour (2017), "Implementación Ley 20.940, a 6 meses de su entrada en vigencia", presentation, Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Santiago.
- OECD (2008), "Declaring Work or Staying Underground: Informal Employment in Seven OECD Countries", in *OECD Employment Outlook 2008*, OECD Publishing.
- OECD (2010), *A family affair: intergenerational social mobility across OECD countries in Economic policy reforms going for growth 2010*, pp 181–198, OECD Publishing.
- OECD (2011), *Competition Assessment Toolkit*, OECD Publishing.
- OECD (2012), *Closing the Gender Gap: Act Now*, OECD Publishing.
- OECD (2013a), *OECD Economic Surveys: Chile 2013*, OECD Publishing.
- OECD (2013b), *Taxing Energy Use: A Graphical Analysis*, OECD Publishing.

- OECD (2014a), *Recommendation of the Council on Principles for Independent Fiscal Institutions*, OECD Publishing.
- OECD (2014b), *OECD Economic Surveys: Portugal 2014*, OECD Publishing.
- OECD (2015a), *OECD Economic Surveys: Chile 2015*, OECD Publishing.
- OECD (2015b), *OECD Employment Outlook 2015*, OECD Publishing.
- OECD (2015c), *Diagnostic of Chile's Engagement in Global Value Chains*, OECD Publishing.
- OECD (2016a), *Skills Matter: Further Results from the Survey of Adult Skills*, OECD Publishing.
- OECD (2016b), *OECD Pensions Outlook 2016*, OECD Publishing.
- OECD (2016c), *Effective Carbon Rates: Pricing CO<sub>2</sub> through Taxes and Emissions Trading Systems*, OECD Publishing.
- OECD (2016d), *OECD Services Trade Restrictiveness Index (STRI): Chile*, OECD Publishing.
- OECD (2016e), *OECD Reviews of Regulatory Reform - Regulatory Policy in Chile, Government Capacity to Ensure High –Quality Regulation*, OECD Publishing.
- OECD (2016f), *Annual report on competition developments in Chile*, OECD Publishing.
- OECD (2016g), *Competition Assessment Toolkit - Volume I: Principles*, OECD Publishing.
- OECD (2016h), *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2016*, OECD Publishing.
- OECD (2016i), *Start-up Latin America 2016: Building an Innovative Future*, OECD Publishing.
- OECD (2016j), *OECD Environmental Performance Reviews: Chile 2016*, OECD Publishing.
- OECD (2017a), *Economic Outlook – June*, OECD Publishing.
- OECD (2017b), “*Integrating inclusiveness in the Going for Growth framework*” in *Economic Policy Reforms 2017 - Going for Growth*, OECD Publishing.
- OECD (2017c), *OECD Economic Surveys: Italy 2017*, OECD Publishing.
- OECD (2017d), *OECD Economic Surveys: Spain 2017*, OECD Publishing.
- OECD (2017e), *Education at a Glance*, OECD Publishing.
- OECD (2017f), *Education in Chile, Reviews of National Policies for Education*, OECD Publishing.
- OECD (2017g), *Infrastructure Governance Review: Chile – Gaps and governance standards of public infrastructure*, OECD Publishing.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

- OECD (2017h), *Making decentralisation work in Chile – Towards stronger municipalities*, OECD Publishing.
- OECD/ITF (2016a), *Logistics Observatory for Chile - Strengthening Policies for Competitiveness, Case-Specific Policy Analysis*, OECD Publishing.
- OECD/ITF (2016b), *Ports Policy Review of Chile*, International Transport Forum Policy Papers, No. 25, OECD Publishing.
- Pérez Ruiz, E. (2016), “Outside the Band: Depreciation and Inflation Dynamics in Chile”, *IMF Working Paper*, No. 16129.
- Pinto, P. et al. (2017), “The dynamics of patentability and collaborativeness in Chile: An analysis of patenting activity between 1989 and 2013”, *World Patent Information*, Vol. 49, pp. 52-65.
- Prada, M., G. Rucci and S. Urzúa (2015), “The Effect of Mandated Child Care on Female Wages in Chile”, *NBER Working Paper*, No. 21080.
- Querbach, T. and C. Arndt (2017), "Regulatory policy in Latin America: An analysis of the state of play", *OECD Regulatory Policy Working Papers*, No. 7, OECD Publishing.
- Renda, A. and S. Dougherty (2017), "Pro-Productivity Institutions: Learning from National Experience", *OECD Productivity Working Papers*, No. 7, OECD Publishing.
- Reyes Hartley, G., C. Van Ours and M. Vodopivec (2010), “Incentive Effects of Unemployment Insurance Savings Accounts: Evidence from Chile”, *CEPR, Discussion Paper 5971*.
- Rodriguez, J. and S. Urzúa (2011), "An Evaluation of Training Programs Financed by Public Funds in Chile", mimeo.
- Rojas, E., R. Sánchez and M. Villena (2016), “The Unintended Consequences of Childcare Regulation: Evidence from a Regression Discontinuity Design”, *Journal of Applied Economics*, Vol XI (1).
- Rouzet, H. and F. Spinelli (2016), “Services Trade Restrictiveness, Mark-ups and Competition”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 194, OECD Publishing.
- Salvi del Pero, A. (2016), "Housing policy in Chile: A case study on two housing programmes for low-income households", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 173, OECD Publishing.
- Schmidt-Hebbel, K. (2017) “Review of Studies of Chile’s Free-Trade Agreements” in European Commission (2017), *Modernisation of the trade part of the EU-Chile Association Agreement*.
- Sehnbruck, K., R. Carranza and J. Prieto (2017), “The Political Economy of Unemployment Insurance based on Individual Savings Accounts: Lessons for other Developing Countries from Chile”, mimeo.
- Sence (2017), “Ficha de Diseño Bono al Trabajo de la Mujer”, *Servicio Nacional de Capacitación y Empleo, Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Santiago*.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

SIES (2017), Informes de Matrícula de 2017, Servicio de Información de Educación Superior, Santiago.

Superir (2017), "Procedimientos Concursales - Ley N° 20.720", *Boletín Estadístico*, No. 01/2017, Superintendencia de Insolvencia y Re-emprendimiento.

Syverson, C. (2014), " An Analysis of Recent Productivity Trends in Chile", Inter-American Development Bank - University of Chicago Booth School of Business, mimeo.

WEF (2014), "Matching Skills and Labour Market Needs: Building Social Partnership for Better Skills and Better Jobs", *Global Agenda Council on Employment*, World Economic Forum.

World Bank (2017), "Chile: Transitioning to a Prosperous Society", Systematic country diagnostic, No. P157088, The World Bank.

## Annexe

### Progrès accomplis en matière de réformes structurelles

Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
<b>Politique budgétaire</b>	
La politique budgétaire devrait mettre l'accent sur un assainissement progressif des finances publiques.	Depuis 2016, les autorités suivent une trajectoire progressive d'ajustement budgétaire en termes structurels.
Améliorer encore la transparence du cadre budgétaire et la responsabilisation qui lui est inhérente en renforçant l'indépendance du nouveau Conseil consultatif budgétaire.	Depuis 2017, le Conseil consultatif budgétaire arrête une liste préliminaire d'experts chargés de présenter des estimations du PIB tendanciel et du niveau des cours du cuivre à long terme, afin de déterminer le solde structurel. Cependant, la décision finale appartient au ministère des Finances.
Simplifier les mesures prévues par la réforme des impôts de 2014, en particulier pour les entreprises.	En 2016, une modification de la réforme visant à fournir davantage d'orientations aux entreprises a eu pour effet de réduire la possibilité que les entreprises aient de choisir entre le régime intégré avec attribution de revenus et un système semi-intégré. Elle a également permis de simplifier le nouveau régime d'imposition des sociétés de 2014.
Procéder à un transfert de charge fiscale vers les biens immobiliers et les sources de dégradation de l'environnement ; revoir la fiscalité des ressources naturelles.	En 2018, une loi sur la fiscalité immobilière a instauré un impôt supplémentaire de 10 % sur les plus-values de cession de biens immobiliers ayant fait l'objet d'un reclassement de terrain à usage rural en terrain usage urbain.
<b>Stabilité financière</b>	
Accélérer l'adoption des règles bancaires de l'Accord de Bâle III.	Le gouvernement a soumis au Congrès à la mi-2017 un projet de loi sur les activités bancaires intégrant dans la législation chilienne les règles de l'Accord de Bâle III.
Le gouvernement doit poursuivre la modernisation du cadre institutionnel de surveillance financière.	Une Commission des marchés de capitaux a été créée en 2017. Elle est chargée dans un premier temps de réglementer et de surveiller l'ensemble du système financier, et elle a été dotée d'une indépendance plus grande et de pouvoirs réglementaires plus étendus que les institutions qui l'ont précédée. Par ailleurs, le projet de loi sur les activités bancaires de 2017 aurait pour effet de mettre en place des outils macroprudentiels et d'améliorer le cadre juridique régissant les mécanismes d'intervention précoce dans le secteur bancaire. La surveillance bancaire, qui relève actuellement de l'Autorité de surveillance des banques et établissements financiers (SBIF, <i>Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras</i> ), serait par ailleurs confiée à la Commission des marchés de capitaux.
Il faudrait créer un registre unique des crédits aux ménages, intégrant les prêts d'établissements non bancaires.	Aucune mesure prise.

---

**Améliorer les aides sociales**

Renforcer comme prévu mesures de réduction de la pauvreté, en les ciblant mieux sur les populations vulnérables, notamment les communautés indigènes.	En 2016, le registre social des ménages ( <i>Registro Social de Hogares</i> ), système intégré de données sociales et administratives, a remplacé le registre de la protection sociale ( <i>Ficha de Protección Social</i> ), qui était fondé sur des données autodéclarées, pour servir de base à la détermination des bénéficiaires des programmes sociaux. Le sous-système Sécurité et possibilités ( <i>Seguridades y Oportunidades</i> ) a été revu pour viser en priorité les populations les plus vulnérables. La mesure de la pauvreté monétaire a été actualisée et la mesure de la pauvreté multidimensionnelle a été élargie. Un nouveau système d'insertion professionnelle destiné aux personnes handicapées a été mis en place, avec des quotas d'embauche et une aide à la formation. Un registre des sans-abri a été créé. Un projet de loi prévoit par ailleurs l'établissement d'un nouveau cadre institutionnel pour les questions liées aux peuples autochtones (constitué d'un ministère des Peuples autochtones, d'un Conseil national des peuples autochtones ainsi que de conseils au niveau infranational), ainsi qu'un processus participatif de réforme constitutionnelle relatif à la reconnaissance des peuples indigènes ( <i>Proceso Participativo Constituyente Indígena</i> ).
---	---

---

**Retraites**

Augmenter les taux des cotisations de retraite obligatoires.	Un projet de loi sur les retraites de 2017 prévoit une hausse progressive de 5 points de pourcentage du taux des cotisations mensuelles de retraite payées par les employeurs.
Aligner l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes (65 ans).	Un projet de loi sur les retraites de 2017 prévoit un mécanisme destiné à inciter les femmes à repousser leur départ à la retraite.
Lier l'âge de la retraite à l'évolution de l'espérance de vie.	Aucune mesure prise.
Rehausser le niveau de la pension de solidarité.	En 2017, le gouvernement a relevé de 10 % en termes réels la pension de base de solidarité (PBS, <i>Pension Basica Solidaria</i> ).

---

**Politiques du marché du travail**

Réduire le dualisme du marché du travail entre contrats permanents offrant une protection de l'emploi et contrats précaire à durée déterminée.	Un projet de loi prévoit de réformer les contrats de travail à la tâche (« <i>contratos por obra o faena</i> ») en définissant plus précisément les tâches visées par un contrat spécifique. Cette réforme introduirait également des droits à des congés annuels et fixerait des coûts de licenciement similaires à ceux des contrats permanents.
Renforcer les services publics de l'emploi pour offrir des programmes actifs du marché du travail ciblés sur les jeunes, les personnes peu qualifiées et les chômeurs.	Un nouveau programme de formation en ligne à l'intention des agences municipales pour l'emploi (OMILs, <i>Oficinas Municipales de Información Laboral</i> ) a été lancé en 2016, afin de garantir qu'elles appliquent toutes les mêmes protocoles de services. Les entreprises peuvent désormais utiliser le crédit d'impôt <i>Impulsa Personas</i> pour financer des évaluations et certifications de compétences, des programmes de remise à niveau en matière d'éducation de base et de formation des adultes, ou la réalisation d'une étude sur les besoins de formation dans leur secteur.
Augmenter les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail.	Le budget des programmes de formation a été augmenté de 14 % en 2016. En revanche, le budget du programme « <i>Más Capaz</i> » pour 2017 a été réduit de 40 %, et des aides à l'emploi ont été proposées à la place.



## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

### Égalité hommes-femmes

Améliorer l'accès à des structures de qualité pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans.	La réforme du système d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) est en cours de mise en œuvre, ce qui se traduit par la création de nouveaux organismes chargés de surveiller le système, d'actualiser les programmes et de définir des normes de qualité. Des centres d'accueil des jeunes enfants (âgés de 0 à 5 ans) sont en cours de construction, et plus de 70 000 places vont être créées (dont 32 500 pour des enfants âgés de 0 à 3 ans). Cette réforme permettra d'améliorer la qualité de l'EAJE grâce à l'intégration dans le corps enseignant des éducateurs préscolaires, qui pourront ainsi bénéficier de meilleures conditions d'emploi, des normes plus rigoureuses en matière d'infrastructures, un nouveau programme et un nouveau Cadre pour un enseignement de qualité ( <i>Marco para la Buena Enseñanza</i> ).
Promouvoir la parité hommes-femmes dans les fonctions d'encadrement, au Parlement et dans les entreprises privées.	Un système proportionnel pour les élections législatives entré en vigueur en 2015 prévoit deux mesures temporaires (jusqu'en 2029) : 1) la proportion de candidats du même sexe ne doit pas dépasser 60 % ; et 2) les partis politiques recevront une gratification monétaire pour chaque femme élue. À la chambre basse du Parlement, la part des femmes s'est hissée de 15.8 % à 23 % à la suite des élections de 2017. La proportion de femmes siégeant aux conseils d'administration des entreprises publiques est passée de 5 % en 2012 à 40 % en 2017.
Favoriser la présence des femmes dans les domaines de l'ingénierie et de l'informatique.	Aucune mesure prise.
Mener des campagnes d'information pour intégrer dans le débat public les questions de parité hommes-femmes.	Un ministère de la Femme et de l'Équité entre les sexes a été créé en 2016 ; il a pour mission de promouvoir l'équité entre hommes et femmes et l'autonomie des femmes, ainsi que de lutter contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes.

### Développer les compétences

Faire respecter la législation pour mettre fin à la sélection à l'école. Faire coïncider les financements avec les besoins des élèves et des établissements scolaires.	La loi de 2015 sur l'inclusion et l'équité met progressivement fin à la sélection des élèves dans les établissements qui reçoivent des financements publics ainsi qu'à la participation des familles aux frais de scolarité. Désormais, 600 000 élèves qui devaient acquitter des frais de scolarité ont accès à une éducation gratuite. La loi prévoit également davantage de ressources publiques pour le système de subvention scolaire préférentielle (SEP, <i>Subvención Escolar Preferencial</i> ), dont le nombre de bénéficiaires augmente. De plus, la loi a renforcé les obligations que doivent satisfaire les établissements scolaires pour pouvoir bénéficier de financements publics.
---	---

Mieux accompagner et retenir les enseignants de qualité.

Un nouveau système de développement professionnel des enseignants a été adopté en 2016. Parmi les nouvelles dispositions, on peut citer : un durcissement des critères d'agrément des universités ; une offre de formation initiale des enseignants ; des augmentations de salaire pour l'ensemble de la profession (200 000 enseignants) ; des primes pour les enseignants affectés à des établissements défavorisés du point de vue socioéconomique ; et l'octroi de temps supplémentaire hors enseignement pour préparer les cours. Le nouveau système s'applique aussi aux enseignants des systèmes d'EFP et d'éducation des jeunes enfants.

Tenir les établissements scolaires pour responsables des résultats de leurs élèves à l'examen d'entrée à l'université.

La réforme de l'enseignement supérieur comprend plusieurs volets : 1) création d'un nouveau vice-ministère de l'Enseignement supérieur chargé de l'enseignement supérieur et de l'EFP au niveau supérieur, qui aura notamment pour mission de définir les politiques en la matière et d'y affecter des ressources ; 2) renforcement des procédures d'assurance-qualité, *via* la consolidation d'un système national d'assurance-qualité pour l'enseignement supérieur et la création d'un nouveau Comité consultatif pour l'EFP (*Consejo Asesor de Formación Técnico Profesional*) où seront représentés le Sous-secrétariat à l'enseignement supérieur, l'Inspection générale de l'enseignement supérieur et le Conseil national de l'éducation ; 3) amélioration de l'équité du système d'enseignement au moyen du programme d'éducation universelle gratuite (« *Gratuidad* ») destiné aux élèves issus de milieux défavorisés (plus de 262 000 bénéficiaires), dont l'expansion sera néanmoins subordonnée à l'évolution des recettes publiques en proportion du PIB ; et 4) création de nouveaux établissements publics régionaux d'enseignement supérieur.

Mettre au point un système de financement des universités permettant de mieux lier l'éducation aux besoins actuels et futurs du marché du travail, et mettre en place des incitations à améliorer la qualité de l'enseignement.

Élargir et améliorer le système de prêts remboursables en fonction des revenus futurs permettant de financer les frais de scolarité.

Intensifier les efforts déployés pour donner en temps opportun aux élèves et à leurs familles des informations sur le rendement des différentes carrières envisageables sur le marché du travail, ainsi que sur les enseignements appropriés et sur les programmes de formation de qualité.

Renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement et de formation (dont les universités) et les employeurs.

Élaborer un cadre national des certifications pour améliorer l'utilité sur le marché du travail des enseignements dispenses, permettre aux jeunes de d'indiquer plus aisément quelles sont les compétences exactes qu'ils possèdent, et faciliter les processus de recrutement.

La politique nationale d'enseignement et de formation professionnels (EFP) (*Política Nacional de Formación Técnico-Profesional*) s'articule autour de quatre éléments : 1) qualité de l'EFP : développement de compétences plus transversales dans le cadre de l'EFP *via* l'association des professeurs de l'EFP à la réforme des enseignants et la création de nouveaux centres régionaux ; 2) création d'un cadre des certifications pour l'EFP et, parallèlement, d'un nouveau Comité consultatif pour l'EFP (*Consejo Asesor de Formación Técnico Profesional*) ; 3) resserrement des liens entre les organismes chargés de la formation et de l'enseignement et le marché du travail ; et 4) création d'un nouveau Conseil de l'enseignement technique et professionnel.

Favoriser les stages de fin d'étude en combinant flexibilité et obligations pour les entreprises.

Améliorer les programmes d'enseignement supérieur et d'enseignement et de formation professionnelle (EFP) en y intégrant des modules d'enseignement en milieu professionnel de haute qualité, et en veillant à ce qu'ils permettent de développer également des compétences cognitives, sociales et émotionnelles.

### **Améliorer l'environnement des entreprises**

Mettre pleinement en œuvre le Programme pour la productivité, afin de renforcer la capacité des entreprises dynamiques de se développer et de réaliser des activités d'innovation.

Le Programme pour la productivité est progressivement mis en œuvre. Par ailleurs, la plupart des 22 mesures annoncées en 2016 ont été adoptées. Les initiatives sont concentrées dans trois domaines : promouvoir la diversification économique et l'instauration de conditions attractives pour les investisseurs, renforcer les exportations de services et la compétitivité des PME, et développer l'innovation et l'entrepreneuriat.

## ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Renforcer la participation des parties prenantes au processus d'élaboration des règles et systématiser les analyses d'impact de la réglementation.

Réduire encore la complexité des procédures administratives pour les entreprises et simplifier les réglementations sectorielles.

Adopter le projet de loi sur la concurrence qui prévoit de renforcer les sanctions à l'encontre des ententes, de réformer le régime de contrôle des fusions et de faciliter les études de marché.

Depuis 2017, les projets de loi portant sur des questions économiques doivent prévoir une analyse d'impact de la réglementation pour pouvoir être soumis au Congrès.

Grâce à la mise en place d'un guichet unique numérique (*Escritorio Empresa*), l'offre de services et de procédures électroniques à la disposition des entreprises se développe depuis 2015. Y sont associés plus de 20 organismes publics et environ un tiers des communes. Un projet de loi de 2018 vise à renforcer encore la simplification administrative et les procédures électroniques.

Une réforme adoptée en 2016 a érigé en infraction pénale certaines ententes, alourdi les amendes infligées en cas de collusion, rendu obligatoire la notification des fusions, créé un mécanisme de contrôle des fusions et doté l'autorité de la concurrence de pouvoirs spécifiques en matière d'études de marché.

---

### Rendre l'économie plus verte

---

Relever progressivement le taux de la taxe sur le gazole pour l'amener au moins au niveau de la taxe sur l'essence.

Envisager de revoir la nouvelle taxe sur les émissions de polluants atmosphériques locaux et de CO<sub>2</sub> émanant de grandes installations fixes.

Améliorer la gestion des ressources en eau en mettant en place des mécanismes efficaces pour optimiser l'utilisation de l'eau dans les zones où les droits sur l'eau ont été suralloués, en procédant par exemple au rachat ou à la déchéance des droits inutilisés.

Aucune mesure prise.

Un projet de loi de 2011 est en cours d'examen au Sénat. Il prévoit la création de nouveaux droits temporaires sur l'eau (d'une durée maximale de 30 ans) compatibles avec la résilience des systèmes d'eau douce. Cette loi permettrait d'identifier les utilisations prioritaires de l'eau lors de l'octroi de nouveaux droits, introduirait des dispositions permettant la déchéance des droits inutilisés, et renforcerait les possibilités de restrictions publiques aux droits d'utilisation de l'eau (par exemple en cas de sécheresse)

Améliorer la gestion des déchets, notamment grâce à l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les déchets et la responsabilité élargie des producteurs, et mettre en place un système de gestion des produits chimiques industriels visant à garantir que les produits chimiques fabriqués et utilisés au Chili soient bien testés et évalués, et que les risques qui en découlent soient gérés de manière appropriée.

La loi-cadre de 2016 sur les déchets a réformé la gestion des déchets en favorisant leur réduction et leur recyclage. Cette loi a également introduit un système de responsabilité élargie des producteurs concernant un large éventail de produits préjudiciables à l'environnement.

Continuer d'investir dans les systèmes de transport public urbain pour lutter contre le développement continu du transport privé de passagers au détriment du transport public, et réduire les phénomènes de congestion ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques.

L'extension du réseau du métro de Santiago est en cours. Pendant la période 2016-17, d'autres projets importants ont été lancés, tels que le Metrotren Nos et le Metrotren Rancagua, ou encore une liaison de transport maritime subventionnée entre Caleta Tortel et Yungay.

# ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

# Études économiques de l'OCDE

## CHILI (VERSION ABRÉGÉE)

La qualité de vie des Chiliens s'est améliorée sensiblement au cours des dernières décennies, sous l'effet d'un cadre macroéconomique stable, de réformes structurelles audacieuses, comme la libéralisation des échanges et de l'investissement, et du dynamisme des secteurs des ressources naturelles. La qualité de vie est proche de la moyenne de l'OCDE pour certaines dimensions du bien-être, notamment l'emploi et les salaires, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'état de santé et le bien-être subjectif. Le processus de rattrapage engagé en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant et la réduction des inégalités observés au Chili figurent parmi les plus rapides qu'ait connus la zone OCDE au cours des dernières décennies. Cependant, ces progrès ont ralenti dernièrement et le rapport entre les déciles supérieur et inférieur de la distribution des revenus disponibles figure parmi les plus élevés de la zone OCDE, même s'il est plus faible que dans d'autres pays d'Amérique latine.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-chl-2018-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-chl-2018-fr).

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site [www.oecd-ilibrary.org](http://www.oecd-ilibrary.org) pour plus d'informations.

**Volume 2018/3**  
**Février 2018**



ISSN 0304-3363  
ABONNEMENT 2018  
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-30642-4  
10 2018 03 2 E



9 789264 306424